

**COURANT ALTERNATIF**  
**courant**  
**alternatif**

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 332 | Été 2023 | 5€

- ▶ **VERTBAUDET**  
Retour sur la grève
- ▶ **ENQUÊTE OUVRIÈRE**  
En boulangerie
- ▶ **SOULÈVEMENTS DE LA TERRE**  
La lutte continue!

# «En bande organisée...

# Personne peut nous canaliser!»

## COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si

nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édition en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

## SOMMAIRE



**EDITO** ► PAGE 3

**L'MOUVEMENT**

**PAGE 4** ► «Gloire aux grévistes!», La lutte contre Verbautet

**PAGE 8** ► La lutte contre la réforme des retraites dans la fonction publique parisienne

**TOUCHONS LE FOND**

**PAGE 12** ► Existe t-il encore des perspectives syndicales?

**LE MASQUE ET L'ENCLUME**

**PAGE 15** ► Critique du film «L'établi»

**ENQUÊTE OUVRIÈRE**

**PAGE 16** ► Entretien avec des ouvriers en boulangerie, première partie

**INSUBORDINATION SALARIALE** ► PAGE 18

**PAGE 20** ► Rencontres libertaires du Quercy

**L'MOUVEMENT**

**PAGE 22** ► Le projet de TGV Lyon Turin va t-il enfin dérailler?

**PAGE 24** ► Les soulèvements de la terre face à la répression.

**COLONIALISME**

**PAGE 26** ► Les conséquences des essais nucléaires au Sahara

**RÉPRESSION**

**PAGE 29** ► Communiqué du S.

**VERTEMENT ÉCOLO** ► PAGE 30

**NOTRE MÉMOIRE**

**PAGE 32** ► Hommage à Christophe Soulié

**FACHOLAND**

**PAGE 35** ► Défendre les CADA, bien sur, mais en restant critiques

**BIG BROTHER** ► PAGE 36

**LUTTES SOCIALES**

**PAGE 38** ► Foyers: invisibiliser les migrants.

**INTERNATIONAL**

**PAGE 39** ► La situation en Iran et dans l'exil iranien

## CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégore  
BP 81213- 51058 Reims cedex  
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

## POUR S'ABONNER

**ABONNEMENT 1 AN**

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Sans les hors séries 25 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.  
Chèque à l'ordre de "La Galère"

OCL égégore, BP 81213- 51058 Reims cedex

Ou payez par internet sur notre site!

Ce numéro a été préparé en banlieue parisienne

La maquette en banlieue Parisienne

La commission journal de juillet aura lieu dans le Quercy

## CONTACTER LOCALEMENT

**l'Organisation Communiste Libertaire**

### ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

### AUVERGNE

ocl-moulins@orange.fr

### BRETAGNE

oclnantes@free.fr

ocl.st-nazaire@orange.fr

• Douardenez: ocldz@clubinternet.fr

### CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o egégore BP 81213  
51058 Reims cedex  
lechatnoir@clubinternet.fr

### ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

### LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

### MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,  
40 rue Alfred Dumeril,  
31 400 Toulouse  
ocltoulouse@sfr.fr

### NORD

• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée, BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex  
lamouette.enragee@wanadoo.fr  
• Lille : ocl.lille@gmail.com

### NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

### PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

### POITOU-CHARENTES

• ocl-poitou@orange.fr  
• oclcognac@gmail.com

### RHÔNE-ALPES

ocl-lyon@laposte.net

### AUTRES CONTACTS

Passer par  
oclibertaire@hotmail.com

COURANT ALTERNATIF  
été 2023

Mensuel anarchiste-communiste  
COM. PAR. 0620G86750

Pour les seules obligations légales  
DIR. PUBLICATION

Nathalie Federico

Imprimerie des moissons, Reims  
Imprimé sur papier recyclé

# Y A DE QUOI ÊTRE GROGNON!

Côté emmerdes, on est plutôt bien servis. La publication du décret de dissolution du «groupement de fait» des Soulèvements de la Terre (SDT) en conseil des ministres le 21 juin, combinée à l'arrestation par les flics (anti-)terroristes de militants soupçonnés d'être impliqués dans les sabotages de l'usine Lafarge du 10 décembre 2022 et de militants proches des SDT la veille de la dissolution se présentent à nous comme un cauchemar éveillé. L'État montre les muscles, terrorise, et annonce une fois de plus la couleur contre ceux qui s'organisent contre son ordre capitaliste mortifère.

Cette annonce montre que contrairement à l'Église, dont il est séparé depuis 1905, l'État est comme cul et chemise avec la FNSEA, qui a activement promu la dissolution auprès du ministère de l'agriculture. Arnaud Rousseau, son président, menaçait, dans le cas contraire, de «ne plus pouvoir tenir ses troupes». Sans dissolution «on aurait tout cassé» auraient dit certains responsables du syndicat patronal après les actions anti-maraîchage industriel à Saint-Colomban. Comme quoi on peut reprocher une bande-roule «Tout crâmer» à des écolos en manif, mais quand on est l'état-major du productivisme agricole, on peut assumer d'être un casseur. À quand un black bloc de latifundiaires ventrus ?

«Aucune cause ne justifie les agissements particulièrement nombreux et violents», lit-on dans le décret. Ils devraient y réfléchir à deux fois avant d'envoyer l'armée ou la police ! Et pour justifier la dissolution, celui-ci mentionne, comme déjà la note des services de renseignement sur les SDT avant lui : l'agrégation de militants radicaux, y compris étrangers (et les fameux «MM. X et Y», issus de la ZAD de NDDL, «particulièrement connus et suivis des services de renseignement pour leur caractère violent et déterminé»), l'écho de leurs appels à actions directes de sabotage, l'habileté de leur communication, la filiation avec des «théoriciens» (en citant le diabolique livre «Comment saboter un pipeline» comme s'il s'agissait d'un manuel, et sans citer son auteur Andreas Malm), le fait d'assumer de refuser la manif promenade, de se démarquer des «habitudes des militants écologistes de manifester à visage découvert» (sic!) et de promouvoir les dispositifs de protection contre la police ou des bonnes pratiques en cas d'interpellation.

En voilà un beau tableau ! Revendiquons nous aussi avec fierté d'appartenir à ce courant politique qui assume de recourir à l'action directe contre les infrastructures du désastre, de diffuser des pratiques de défense collective, de défendre l'internationalisme de nos luttes ! Nous n'avons pas besoin de guide occulte pour défendre cet héritage. Ces pratiques, à la croisée de

l'anarchisme et de l'écologie radicale, nous ne sommes ni les premiers ni les derniers à les utiliser. Bon courage pour dissoudre la résistance à votre monde de merde et toute la solidarité qui s'y manifeste !

Autant de répression montre que la bourgeoisie commence à se lasser d'être emmerdée à chaque projet d'aménagement du territoire qu'elle essaie de nous imposer. Pour faire du fric, il faut du flic. L'attirail juridique actuel de la dissolution, hérité d'une loi de 1936 dirigée contre les milices fascistes, permet de dissoudre tout groupement qui, notamment «provoque à des agissements violents à l'encontre des biens»... Définition bien vague. Doit-on dissoudre la CGT et la CFDT, qui appellent à des manifs lors desquelles des biens sont dégradés ? L'historique des dissolutions depuis la loi de 1936 montre comment la vision de la défense des biens est celle des effets d'annonce du moment. L'État n'est qu'une bande d'hommes armés qui fonde le droit sur la défense de ses intérêts et de leurs poteaux bourges qui les ont placés à sa tête.



Comme une mauvaise nouvelle vient rarement seule, le gouvernement relance le projet de loi asile et immigration. Hasard macabre du calendrier, cette annonce tombe au moment d'un meurtre au CRA de Vincennes. M., migrant, meurt tabassé par 15 flics le 26 mai. Cette loi, objet d'un feuilleton depuis son annonce à l'automne 2022, a deux volets : facilitation des expulsions et régularisation associées à des «métiers en tension». On nous dit que sa version finale dépend des tiraillements entre «l'aile humaniste de la majorité» (dont on apprend l'existence!) et les LR pour «adoucir» ou «durcir» le texte. Mais quel que soit le dosage c'est toujours faire la part belle à la rhétorique dégueulasse de stigmatisation des prolétaires les plus récemment immigrés, les considérer comme une variable d'ajustement pour patrons avides du BTP, de l'agriculture ou de la restauration, et les maintenir dans le déni de droits le plus total pour être sûrs de les payer le moins cher possible.

Alors que les structures d'examen des dossiers et les CADA sont débordés, on accélère les procédures d'expulsion en faisant passer les demandes d'asile devant un juge unique

plutôt que par la collégialité de la Cour nationale du droit d'asile. Quand il y a 108 millions de déplacés de force de par le monde en 2022 et que l'effet combiné des guerres impérialistes, des dictatures amies du pouvoir et du changement climatique menacent des territoires gigantesques, c'est un mouvoir planétaire que les bourgeoisies impérialistes construisent à leurs frontières.

Quelle hypocrisie que cette loi alors que les économistes bourgeois s'inquiètent du vieillissement de la population française et de la disponibilité de la main d'œuvre. Quelle hypocrisie quand on sait que durcir les lois n'empêchera jamais l'exode, c'est seulement un moyen de réduire une partie de la population à des conditions proches de l'esclavage. Les migrants syriens, afghans, africains, n'ont pas, contrairement à nos amis ukrainiens, la géopolitique avec eux, mais ce sont bien les puissances impérialistes qui sont responsables des maux qui les obligent à fuir (dictatures, réchauffement climatique, pillage de leurs richesses...). Ce sera par un rapport de forces avec le pouvoir que nous imposerons la solidarité concrète avec tous les prolétaires, sans aucune distinction.

Mais gardons le pessimisme pour des jours meilleurs, et arrêtons ici la liste des mauvaises nouvelles (en passant outre la loi anti-squat, la surveillance généralisée et la future loi anti-casseurs). Car il nous faut nous réjouir des quelques victoires que la période porte parfois. Les ouvrières de Vertbaudet, en grève pendant 82 jours, ont gagné face à un patronat de guerre, à la répression des gros bras et des CRS, au sexisme... À la clé pour ces SMICardes, qui ont trouvé là une dignité et une force collective, des augmentations de salaire et des embauches. Ce n'est pas la révolution, mais ça fait du bien de voir le patronat textile du Nord ravalé un peu de sa morgue. La clé du succès ? Une grève déterminée, la solidarité de la part des soutiens extérieurs, le contrôle de la grève par l'assemblée générale des grévistes, et une bagarre médiatique et politique remportée. En somme, comme le dit la chanson : «En bande organisée, personne peut nous canaliser !»

C'est une leçon à méditer pour tous les mouvements en cours et à venir, que ce soit sur les salaires, les régularisations, contre la répression, contre les projets d'aménagement du territoire... Organisés à la base, sans chef, en cherchant toujours l'extension de la lutte, sa radicalisation et sa politisation, les prolétaires peuvent remporter des victoires et inverser la vapeur, sans que les partis ou syndicats collabos ne viennent faire les vautours des luttes pour quelques postes ou quelques miettes.

Groupe Île-de-France de l'OCL, 23 juin 2023

# « Gloire aux grévistes ! », la lutte contre Vertbaudet

C'est sur ce slogan scandé lors de la manifestation interprofessionnelle du 6 juin dernier que nous avons fêté, dans les rues lilloises, la victoire des grévistes de l'entreprise de vente par correspondance Vertbaudet. Commencée en plein mouvement contre la réforme des retraites, le 20 mars, la grève de 80 ouvrières a permis de faire plier le patron et d'obtenir des augmentations de salaire et des embauches. Contrairement au mouvement social national où la grève a été insuffisante pour installer le rapport de force et imposer nos conditions, à Vertbaudet, les femmes et les hommes n'ont rien lâché et ont gagné. Retours sur cette victorieuse lutte des classes ! Cet article s'appuie sur des témoignages directs d'ouvrières en lutte et sur les impressions de piquets de grève de quelques camarades.



## LE CONTEXTE TERRITORIAL ET ÉCONOMIQUE

Le Nord et le Pas de Calais constituent des exemples parfaits de ce que le capitalisme est un rapport social total. Dans ces départements, ce sont la géographie, l'urbanisme, mais aussi la culture et les mentalités qui ont été façonnées par le développement du Capital - de l'industrie du textile à celle du charbon, des phases de croissances exponentielles aux crises périodiques, de la formation de puissantes bourgeoisies à celle d'un prolétariat revendicatif. Ces conditions pourraient idéalement servir de matière concrète à une lecture de Marx lorsque celui-ci affirme que les hommes et les femmes font leur histoire : « mais ils ne la font pas de plein gré, dans des circonstances librement choisies, ils les trouvent au contraire toutes faites, données en héritage du passé ». Dans cette citation tous les termes sont importants

car « faire leur histoire » pour les prolétaires c'est affronter la lutte de classes. A ce titre la grève des ouvrières de Vertbaudet est remarquable.

D'un côté, le prolétariat de la logistique, en pleine expansion depuis plusieurs années. En 2021, le secteur représentait 10 % du PIB français pour 200 milliards d'euros de chiffre d'affaire. Les ouvrier-es du transport et de la logistique comptent pour 1,5 millions de salarié-es soit près de 20 % de l'ensemble des ouvrier-es du pays. L'essor de la logistique a remodelé en profondeur la structure des classes ouvrières constituant un nouvel entonnoir pour les classes laborieuses fragilisées par la désindustrialisation. Ces « travailleur-euses du flux » peu organisées, affaiblies par les contrats d'intérim et les menaces d'automatisation du travail en entrepôts font face à des géants économiques type Amazon, la Redoute,

etc. Pourtant le secteur est en ébullition et la conflictualité est permanente. Des luttes émergent partout et ce, de manière internationale. La logistique a donc produit de nouvelles concentrations ouvrières et invite à penser une recomposition de classe à une nouvelle échelle territoriale. D'autant plus que les effets néfastes de la logistique sur l'environnement sont prégnants (transports, bétonisation, etc). Nous avons donc ici une bonne occasion d'articuler luttes sociales et luttes écologiques.

Côté bourgeoisie, c'est clair comme de l'eau de roche ! Voyez plutôt : Vertbaudet est fondée en 1963 par Anselme Dewavrin, propriétaire d'usines textiles. C'est, dès sa création, une marque qui vend des vêtements pour enfants et mères par catalogue. Anselme Dewavrin est l'héritier d'un capital accumulé par onze générations de négociants du

textile. Lui et ses fils sont installés dans un quartier de la métropole lilloise où une poignée d'autres grandes familles se partagent depuis le XVIIIe siècle l'industrie du textile, son négoce, sa vente par correspondance. Et depuis le XIXe siècle, s'ajoute le capital des mines de charbon du bassin minier, de Valenciennes à Bruay. En 1989, la boîte est cédée au concurrent la Redoute qui fait alors partie du groupe Pinault-Printemps-Redoute (devenu PPR puis Kering), après que le Printemps soit devenu le principal actionnaire en 1988-1991. François Pinault en prend le contrôle en 1992. En 2013, PPR cède Vertbaudet au fonds d'investissement Alpha Private Equity, le fonds Alpha recourant pour acheter Vertbaudet à la technique d'endettement spéculatif du LBO (leverage buy out, en anglais). Enfin en juillet 2021, Vertbaudet est acheté par un fonds d'investissement nommé "Equistone Partners Europe" dont le directeur des investissements depuis 2017 est Edouard Fillon - oui oui le fils de qui vous savez... - par le biais d'un LBO également. Un LBO est une technique bancaire qui consiste à acheter une entreprise en l'endettant. Des actionnaires s'associent dans une société holding pour acheter toutes les actions d'une entreprise et chargent cette dernière de contribuer au remboursement de l'emprunt. C'est la fameuse prise de risque de l'actionnaire. La dette d'acquisition est remboursée par une ponction sur les flux de trésorerie de la société achetée avec des objectifs chiffrés à remplir pour le remboursement. Cette ponction peut parfois amener à la faillite de la société achetée (par exemple Toys R'Us ou Vivarte). Equistone aurait ainsi emprunté à un pool bancaire mené par BNP Paribas, afin de proposer une somme de plus de 200 millions d'euros pour acheter Vertbaudet. La plus-value est ainsi très élevée pour le fonds d'investissement Alpha, car le groupe PPR lui avait vendu ses deux enseignes Vertbaudet et Cyrillus pour 119 millions d'euros, huit ans avant. Charge pour Equistone de faire suer le burn-out aux travailleurs de Vertbaudet. Mais visiblement tout ne s'est pas passé comme prévu...

### TRAVAILLER DANS LA LOGISTIQUE

Aller sur le piquet de grève, rencontrer les ouvrières et leurs soutiens ont été autant d'occasions pour discuter et parler des conditions de travail dans un secteur en plein essor avec la « digitalisation » de l'économie à coups d'internet, d'application de livraison, etc. Mais loin d'être virtuel, cliquer sur un écran fait bosser des ouvrières dans des conditions

déguéulasses. A Vertbaudet, le travail ne s'arrête jamais et il est organisé selon la règle des 3x8heures. Les horaires de postes sont les suivants : 4h45/11h45 ; 12h15/19h15 ; 20h45/3h45. Les équipes de nuit font surtout de l'expédition ou le réapprovisionnement des stocks. Il y a trois grands types de postes de travail. Tout d'abord, les préleveuses qui doivent parcourir 174 allées à pied avec un chariot encombrant qu'elles remplissent avec une fiche comportant au minimum 150 articles. Contrairement à Amazon ou la Redoute, le travail n'est pas numérisé ou robotisé. Il n'y a ni robot ni lecteur code-barre géolocalisé, seulement une liste papier et des baskets ! car en moyenne sur 7 heures de travail, une préleveuse parcourt au minimum 20 kilomètres. Puis, il y a l'emballage qui consiste à vérifier les commandes - cette fois-ci avec des bipeuses code-barre - et si elles sont complètes, de les emballer et de les mettre sur le tapis roulant pour l'expédition qui est le 3eme grand poste ouvrier dans l'entrepôt logistique. Autour de ces trois postes, il y a le flux constant des transporteurs qui réapprovisionnent le hangar ou acheminent les colis. Tout ce processus est surveillé par un encadrement très présent. Pour le prélèvement, il n'y a pas moins de 2 agents de maîtrise pour surveiller une vingtaine de personnes, un cadre et au dessus encore le DRH. Pas besoin de grand discours pour comprendre les différences de classes sociales : celles qui font face à ceux qui surveillent et punissent le moindre écart de conduite : politesse, ponctualité, etc.

Les salarié-es sont essentiellement des femmes souvent seules avec ou sans enfants. Là encore un « héritage » du capitalisme nordiste car depuis les mines, des femmes étaient embauchées dans les usines textiles de la région lilloise tandis que les hommes charbonnaient. Aujourd'hui encore, de nombreuses femmes font des kilomètres pour venir travailler à l'entrepôt de Marquette-lez-Lille car elles vivent dans le bassin minier autour de Lens ou Hénin-Beaumont. La moyenne d'âge est autour de 40-50 ans et beaucoup de femmes travaillent depuis plus d'une dizaine d'années, il n'y a pas de gros turn-over chez les CDI. Tous ces kilomètres, toutes ces années pour gagner seulement le SMIC ! Toutes les grévistes rencontrées le disent, elles triment pour un peu plus de 1300 euros par mois, et encore pour un 35 heures. Car un certain nombre de femmes ont des mi-temps : 25 heures par exemple pour s'occuper des enfants. S'il y a

un 35 heures plein, il faut alors dé-penser pour la garde des enfants le soir ou le matin, selon le poste dans l'entreprise. Vivre avec un SMIC se résume donc à de la survie et les femmes sont les premières précarisées comme souvent à cause des temps partiels notamment.

Enfin, les contrats de travail sont à peu près répartis comme suit : 2/3 de CDI et 1/3 d'intérimaires pour 370 salarié-es au total. Les intérimaires sont largement utilisé-es comme variable d'ajustement pendant les périodes de rush comme les soldes, les black friday ou la fin de l'année. Les employé-es sont plus jeunes, mais beaucoup sont des régulier-es. Ils ou elles ne sont pas pour autant embauché-es et d'ailleurs tou-tes les CDIsé-es ont du faire d'abord de l'intérim plus d'un an. Autre contrat utilisé, le CDI précaire où c'est la boîte d'interim qui emploie et dispatche les personnes qui ne bénéficient alors plus de la prime d'interim, la double peine ! La lutte des grévistes - majoritairement en CDI - a cassé cette distinction et l'isolement des intérimaires. Elles se sont battues pour tout le monde !

### LA LUTTE : GRÈVE CGT, SOUTIENS, RÉPRESSION

Les grévistes ont eu droit à un pack complet « lutte des classes » où la grève a été dure car revendicative et longue tandis qu'en face les patrons et l'État ont utilisé tous les moyens pour casser le mouvement : inflexibilité, sexisme, jaunes, police... L'histoire commence le 20 mars, jour de mobilisation interprofessionnelle contre la réforme des retraites. L'Union locale CGT de Tourcoing fait



## L'mouvement

un piquet de mobilisation devant les hangars logistiques situés à Marquette-Lez-Lille. Ça parle retraite à 64 ans mais aussi NAO, négociations annuelles obligatoires qui viennent de se terminer en février. Or, les deux syndicats majoritaires de la boîte que sont FO et la CFTC viennent de signer un accord pour aucune augmentation salariale des ouvrier-eres, seulement une prime de 650 euros mais au prorata du travail effectué donc les femmes isolées avec enfant à mi temps se retrouvent lésées. C'est alors que la jeune section CGT qui existe depuis les dernières élections professionnelles d'octobre dernier monte au créneau et arrive à catalyser les colères. Plus de 70 ouvrières (quelques hommes dedans) arrêtent le travail et font un piquet devant l'entrée des entrepôts. Au départ, tout le monde pensait que ça allait durer quelques jours – comme lors des derniers conflits dans l'entreprise - il y a eu 82 jours de grève non-stop ! Les revendications sont les suivantes : augmentation du salaire de 20 % dans l'idéal ( pour que le brut devienne le net) mais rapidement la somme de 150 euros par mois s'impose ; l'embauche d'intérimaires. Le but est de palier à l'inflation galopante qui rend la vie avec un SMIC encore plus difficile.

Voilà pour les causes immédiates de la grève mais en réalité, la colère grondait depuis plusieurs années surtout depuis la reprise de l'entreprise, en 2021, par le fond de pension Equistone (voir plus haut) qui s'est accompagnée d'un tour de vis managérial. Les nouveaux chefs ne sont pas des paternalistes et la reprise de Vertbaudet par LBO ou « achat à effet de levier » conduit à une exploitation accrue de la force de travail. En effet, il devient nécessaire pour les capitalistes de répondre à des objectifs élevés, fixés par les créanciers, pour rembourser la dette. Des interdictions sont apparues comme manger un petit truc sur son poste de travail ; les injonctions infantilissantes se sont multipliées avec un encadrement et une ressource humaine « innovantes » ; des avantages ont disparu comme le contrat de travail vie scolaire qui permet à une employée de moduler son CDI et ne pas travailler pendant les vacances scolaires pour économiser les centres aérés ; bref un ensemble de mesures pour augmenter le temps de travail tout en gelant les salaires. En sachant que le groupe a fait de bons résultats cette année, la pilule a encore plus de mal à passer.

Face à la grève, les patrons ne veulent rien lâcher et les discours deviennent haineux et sexistes. Rapidement, le



climat se tend entre grévistes et non-grévistes, sûrement attisé de l'intérieur par l'encadrement. Des pages facebook sont même créées contre les grévistes qui sont insultées, diffamées sur leur vie privée. Des propos sexistes à l'encontre des femmes en lutte sont nombreux du type « il n'y a jamais eu autant de préservatifs devant l'entrepôt depuis la grève » et autres saloperies. Pour remplacer les grévistes et casser leur mouvement, environ 80 intérimaires sont embauchés. Une bataille juridique est lancée par la CGT avec huissiers, référés en justice pour contester l'embauche des intérimaires. L'inspection du travail tape sur les doigts des patrons mais la justice donnera raison à ces pratiques. Justice de classe !

Sur le piquet, les ouvrières s'organisent selon leur poste de travail ce qui assure une présence permanente. Il faut une détermination monumentale pour rester dans cette zone industrielle, sous la pluie et le froid car le mois d'avril a été particulièrement mauvais météorologiquement parlant. La CGT de l'UIL de Tourcoing encadre le tout de manière forte et volontariste. Une caisse de grève appelée caisse de solidarité est constituée et reçoit beaucoup de soutiens qui permettent de payer les salaires des grévistes. Même si la CGT a un rôle prépondérant – et qui se veut hégémonique, on y reviendra - les soutiens autres ont été aussi importants : des cantines, des concerts ont été organisés. Quelques coups de main ont aussi eu lieu pour tenter de bloquer l'entrée des camions dans l'entrepôt avec des pneus ou en voulant rendre inutilisable la grille d'entrée. Le blocage et le sabotage sont aussi nos armes ! Les grévistes restent en tout cas maîtresses de leur mouvement car chaque semaine, la grève est votée et

reconduite lors d'une assemblée générale. La plupart font leur première grande grève et la spontanéité irrigue la lutte et forge la détermination d'aller jusqu'au bout !

Le 1er mai passe et avec lui les premiers long jours fériés. La lutte se médiatise peu à peu avec la venue de plus en plus régulière de personnalités politiques de gauche qui y voient un bon moyen de garder la face alors que c'est la déconfiture au niveau de la bataille des retraites : députés France insoumise, communistes, et surtout la nouvelle secrétaire de la CGT Sophie Binet. Elle y voit une bonne entrée en scène pour le début de son mandat syndical en alliant lutte des classes et féminisme. Elle appelle même à boycotter nationalement la marque en signe de soutien aux grévistes.

Sentant la mayonnaise prendre, les bourgeoisies économiques et politiques se concertent pour en finir avec la lutte et imposer la loi des patrons. Une réunion a lieu à la préfecture entre le préfet en charge de la police, les patrons de Vertbaudet et le maire de Marquette-Lez-Lille. Le 16 mai, une soixantaine de CRS viennent déloger le piquet, deux personnes sont arrêtées et il y a une blessée qui a été étranglée alors qu'elle venait récupérer des affaires personnelles. La veille, deux figures CGT de Vertbaudet sont agressées dont un délégué syndical qui est embarqué devant chez lui et devant sa famille par un groupe d'hommes qui se présentent comme des flics en civil. Il est molesté, menacé et gazé avant d'être jeté de la camionnette où les barbouzes du patronat ont officié. L'histoire reste obscure mais ces violences et tentatives d'intimidation provoquent un tollé médiatique et politique national. Les jours suivants,

le gouvernement est interpellé à l'Assemblée nationale et dans la presse, Borne se saisit de l'affaire et promet une sortie de crise. Dans la continuité de cette accélération du mouvement, une manifestation de soutien est organisée à Tourcoing par l'union locale CGT et le lendemain c'est une manifestation qui se déroule à Paris, devant le siège du fonds d'investissement Equistone, propriétaire de Vertbaudet. Enfin le 23 mai, une tribune à l'initiative de Sophie Binet est publiée dans le journal Le Monde et rejointe par toute une série de personnalités. Préfet et patron ont perdu la partie et doivent se mettre à table. Le rapport de force et la solidarité l'ont emporté après plus de 2 mois et demi de grève ! Au passage, les grévistes avaient reconstitué le piquet de grève en face de l'entrée de l'entreprise.

### LA VICTOIRE !

Première semaine de juin, la direction annonce l'ouverture des NAO 2024 anticipées. Les discussions commencent et des propositions d'augmentation sont proposées mais selon les postes et surtout selon l'ancienneté. Lors du premier jour, les avis étaient très partagés sur les négociations. Il y avait bien des augmentations mais avec des primes, ce qui fait à peu près 150 euros par mois mais avec le problème de la non cotisation pour les retraites par exemple. Les discussions se sont poursuivies et finalement, un accord est trouvé : une « revalorisation du salaire minimum à hauteur de 1 810 euros brut par mois sur 13 mois (soit + 4 %) pour toutes les salarié-es dès le 1er juillet 2023 et les salarié-es bénéficiant d'au moins douze ans d'ancienneté auront droit à une revalorisation à « au moins 1 860 euros brut par mois sur 13 mois (soit + 7 %) » selon les mots de la direction ce qui correspond à des augmentations nettes mensuelles de 90 à 140 euros selon l'an-

cienneté des salariées + prime du 13ème mois complète et non proratisée sur le temps de travail (ce qui désavantagerait les grévistes) + embauche de 30 salarié-es intérimaires en CDI + levée des sanctions car certaines grévistes étaient convoquées pour un entretien préliminaire à licenciement après quelques bousculades et mots doux envers la direction bien mérités ! La victoire est belle et il faut la savourer, ce que font les grévistes et leurs soutiens lors de la manifestation interprofessionnelle du 6 juin. Toutes les revendications ont été prises en compte et il y a même une garantie d'augmentation si inflation pour 2024 du fait de la NAO anticipées. Comme quoi, la grève avec du soutien et de la solidarité paie ! Comme le dit une préleveuse, « on est sorti de l'ombre grâce à la lutte et on ne se laissera plus faire ». Elle est même prête à soutenir, et elle encourage, les autres luttes sur des augmentations de salaires.

### «IL FAUT SAVOIR CONTINUER UNE GRÈVE !»

Pour contre-paraphraser Maurice Thorez (figure du PCF à la sauce stalinienne et de la CGT) qui déclarait en juin 1936 peu après les accords de Matignon du Front populaire : "Il faut savoir terminer une grève dès que la satisfaction a été obtenue. Il faut même savoir consentir au compromis si toutes les revendications n'ont pas encore été acceptées mais que l'on a obtenu la victoire sur les plus essentielles revendications", souhaitons tout le contraire ! La lutte des travailleuses de Vertbaudet est une preuve supplémentaire que se mettre en mouvement dans la lutte des classes est le meilleur moyen d'activer les solidarités entre les personnes et de retrouver la conscience que ce sont les ouvrier-es qui font tourner la machine et pas les patrons ou les cadres ... Elles le disent elles-mêmes, les grévistes sont devenues

invincibles en tant que groupe mais aussi en tant qu'individu car la lutte a émancipé beaucoup de monde. Des femmes ont pris la parole, ont géré leur lutte sans rien lâcher et ont gagné aussi une lutte féministe. C'est par le mouvement social que les barrières tombent et que le féminisme peut entrer en action concrète au service des plus précaires, des plus concernées. On l'a vu d'ailleurs aussi pendant les gilets jaunes où de nombreuses femmes en situation monoparentale se sont retrouvées sur les ronds-points ou dans les manifestations et ont avancé leurs revendications.

La lutte ne doit donc pas se terminer et rester ancrée à la base. Avec la reprise du travail, il va falloir retisser des liens avec les non-grévistes qui, on l'espère, seront majoritairement reconnaissant-es des gains obtenus. Avec le temps, il faudra veiller à rester soudé-es face aux chefs qui voudront à un moment ou un autre reprendre le dessus. D'ailleurs rappelons que les patrons de Vertbaudet sont des ordures au service d'un fond d'investissement qui cherche uniquement à maximiser les profits sur le dos de celles et ceux qui travaillent. Continuer une lutte, c'est aussi prendre garde aux oripeaux du « dialogue social » où les syndicats se perdent et finalement ne défendent plus les travailleu-euses comme ce fut le cas dans la boîte avec FO et la CFTC – mais ça pourrait être d'autres syndicats.

Gardons en mémoire cette lutte, sa spontanéité à la base, pour qu'elle essaime et qu'elle nous donne la force collective pour mettre en place un vrai rapport de force. Collectivement, nous n'avons pas été assez forts pour contrer la réforme des retraites. Nous avons été baladés par une intersyndicale qui voulait respecter le calendrier politique de nos ennemis de classe. La bourgeoisie nous impose 2 ans de plus, à un moment ou un autre, il faudra leur faire ravalier leur fierté de dominant. Notre arme la plus efficace : la grève à la base, reconductible et la solidarité ! Gloire aux grévistes de Vertbaudet.

Lille, le 20/06/23



# La lutte contre la réforme des retraites dans la fonction publique parisienne



La fonction publique de la Ville de Paris compte plus de 50 000 salarié-e-s, avec plus de 250 métiers différents (de l'action sociale au logement en passant par la propreté ou la police municipale) et 2500 sites (jardins, bureaux, ateliers, gymnases, conservatoires, écoles, mairies, maisons des associations, etc.) disséminés sur la ville et en banlieue (et même hors Île-de-France). Par le passé, les personnels s'étaient déjà mobilisés contre la réforme des retraites en 2020 et contre l'application locale de la réforme de la fonction publique territoriale en 2021 (application qui a imposé l'augmentation du temps de travail sans augmentation de salaires, la perte de jours de congés, la généralisation de la pointeuse, la réduction des temps de trajet accordés aux cantines). Comme de nombreux secteurs professionnels, la fonction publique parisienne a été touchée par les plus de quatre mois de mobilisation contre la réforme des retraites.

(1) Le Supap (syndicat unitaire des personnels des administrations parisiennes-FSU) est la seule organisation à avoir fortement progressé aux élections professionnelles de décembre 2022 (devenant le troisième syndicat de la Ville - derrière la CGT et l'UNSA et devant la CFDT, qui toutes ont perdu aux voix par rapport aux élections de 2018 (1000 pour la CGT qui reste cependant la première organisation)). L'Union des Cadres de Paris (qui syndique aussi des non-cadres), FO et la CFDT sont les trois syndicats minoritaires parmi les sept organi-

En 2023, la mobilisation contre la réforme des retraites a commencé dans la deuxième quinzaine de janvier et a suivi le rythme national des grandes journées de manifestation. Une intersyndicale municipale (IS) s'est mise en place à l'initiative du Supap-FSU qui a rallié UCP, FO et CFTC (1). Différence avec la situation nationale, la CGT, l'UNSA et la CFDT n'ont pas répondu à l'invitation de la rejoindre (2). Après la première journée de manifestation, l'IS a organisé des réunions d'information syndicale (RIS) ouvertes à l'ensemble des personnels (les 26 janvier, 7 et 16 février, le 2 mars). Malgré l'appellation d'assemblées générales, ces réunions, animées par les quatre organisations syndicales (OS), ont essentiellement été conçues comme des moments d'information sur la réforme et d'appel aux manifestations. Très suivies pour les deux pre-

mières, elles ont vu la participation faiblir ensuite. Cela pouvait paraître paradoxal, les OS ayant obtenu à la mi-février un déplafonnement des heures d'information syndicale, tout-e salarié-e pouvant assister sur son temps de travail à une infinité d'AG du moment qu'elles abordent la question de la réforme et qu'il ou elle n'ait pas une "nécessité de service". En effet, les banderoles parfois affichées sur la façade de l'Hôtel de Ville annonçaient "La Ville de Paris soutient le mouvement social". Concrètement, les salarié-e-s pouvaient bénéficier de ces réunions "illimitées" (plus d'une vingtaine) ainsi que d'un étalement des retraits sur salaire... à condition d'en être informé-e-s et de ne pas être freiné-e-s par des petits chefs. Sinon, ce soutien au mouvement social n'est pas allé beaucoup plus loin (on n'a par exemple pas vu beaucoup de pugna-

cité de la part de la Maire à s'opposer aux réquisitions de salariés et on a aussi eu écho d'une demande de service minimum du personnel des écoles de la part du maire "socialiste" du 18<sup>e</sup> arrondissement, en avril). Cette faible participation aux AG était plus probablement due au manque de perspective de lutte à l'approche des vacances de février. En dehors de l'IS, le comité des syndicats CGT a tenu deux uniques AG les 18 et 19 janvier ; les autres OS n'ont organisé aucune réunion significative à l'échelle de la ville. Si les revendications des OS ont essentiellement été axées sur le retrait de la réforme, les tracts de l'IS municipale proposaient des pistes pour améliorer le financement des retraites (augmentation des salaires, égalité salariale hommes/femmes, création d'emplois dans les services publics) et ceux de la CGT mention-

naient aussi la retraite à 60 ans, un montant minimal de pension voire la semaine de 32h ou l'augmentation des salaires.

Côté communication, la CGT, l'UNSA et la CFDT ont relayé sur les boîtes mail professionnelles les appels aux grosses journées nationales. Les syndicats non-représentatifs n'ont pas communiqué de tout le mouvement. À partir de la mi-février, l'IS parisienne a mis en place une communication sur la base d'une série de tracts réguliers "On ne battra pas en retraite – journal de la mobilisation" qui a connu plus d'une vingtaine de numéros jusqu'au mois de juin. Le contenu consistait en un rappel de l'actualité immédiate du mouvement, cherchant à motiver les personnels à s'impliquer mais sans nécessairement revenir sur des revendications.

Bien sûr, l'envoi de courriers électroniques ne résout pas tout. Suivant les métiers, l'accès à un ordinateur et à sa messagerie professionnelle est plus ou moins compliqué. Et, même quand c'est simple, les messages syndicaux ne sont pas forcément lus. On s'en est rendu compte régulièrement en constatant que beaucoup de salarié-e-s ne connaissaient pas les (petits) avantages qu'ils avaient (réunions "illimitées" et étalement des retraits sur salaire). À cela s'ajoute la faiblesse du militantisme syndical avec assez peu de tournées de services et une présence syndicale très diversifiée selon les sites et les secteurs professionnels. Même si "syndiqué" n'est pas synonyme de "militant", un syndicaliste laissait entendre "en off" que seulement 3 % des adhérent-e-s de son organisation s'étaient impliqué-e-s dans le mouvement.

Dans la première période, les taux de grévistes ont atteint des niveaux plus importants que ceux des mouvements sociaux précédents (jusqu'à plus de 20 %, un score assez exceptionnel pour la Ville de Paris, les crèches et les bibliothèques ayant été parmi les secteurs les plus en grève) mais il semble que ce résultat global était assez peu visible aux yeux des agent-e-s qui ont eu l'impression que leur grève n'avait que peu d'impact.

### À PARTIR DU 7 MARS

Avec l'appel à se mobiliser massivement dans la grève le 7 mars voire à reconduire les jours suivants, l'intersyndicale a systématisé les RIS avec en général trois à quatre rendez-vous par semaine à la Bourse du travail. Mais les salarié-e-s s'en sont peu saisi : les réunions ont été assez peu fréquentées (trente à quarante personnes) et, en dehors d'un petit

noyau, les participant-e-s se renouelaient souvent à chaque rendez-vous. Il faut dire que l'intersyndicale n'offrait pas de perspectives de construction de la lutte, s'en tenant à des attaques générales contre la réforme et s'attachant essentiellement à pousser à la grève lors des journées nationales et à venir gonfler le cortège en manifestation, n'estimant pas possible de solliciter plus les salarié-e-s. Ça n'explique cependant pas ce peu d'appétence pour ces rendez-vous (en janvier 2020 les AG étaient beaucoup plus fournies alors qu'elles ne bénéficiaient pas de l'avantage de se tenir sur du temps de travail).

Moins d'une dizaine de participant-e-s régulier-e-s aux AG ont commencé une grève reconductible le 7 mars, assumant le fait d'être minoritaires dans cette démarche (des syndiqué-e-s CGT (3) et plusieurs non-syndiqué-e-s, de divers secteurs professionnels). L'esprit et le temps libérés du travail, cette sorte de "comité de mobilisation" a entrepris de renforcer les tournées de services pour informer et mobiliser les collègues. Sans pour autant "concurrer" l'intersyndicale, ce groupe a progressivement développé une expression autonome par le biais d'une dizaine de tracts réguliers (reprenant un logo "Ville de Paris en lutte" d'ant du mouvement de 2019-2020) notamment pour exiger plus que le seul retrait de la réforme et de passer à une lutte plus offensive. Ne disposant pas des moyens de communication d'un syndicat (envoi sur les messageries électroniques du personnel), son expression est cependant restée très restreinte (Facebook et diffusion physique des tracts). Outre l'organisation de nombreuses tournées dans les services, ses membres ont aussi assuré une présence sur des piquets de grève et des blocages (garages des camions-bennes et incinérateurs) et ont participé à divers rendez-vous interprofessionnels (comme les AG des cheminots dans les gares parisiennes) et à des manifestations en dehors des dates nationales, le plus souvent avec une banderole les identifiant (manifestations étudiantes dès le 9 mars, interprofessionnelles, mais aussi contre la loi Darmanin en mars et avril) puis, ultérieurement avec le développement de la répression, à des rassemblements devant des commissariats ou le tribunal de Paris en soutien à des manifestant-e-s arrêté-e-s.

### MANIFESTATIONS ET TOURNÉES

Lors des manifestations nationales, le cortège des personnels de la Ville de Paris était fourni et animé,

comme en 2020. Intersyndical (forte visibilité des drapeaux FSU, quelques chasubles UCP et parfois CFDT, absence de FO qui a toujours préféré son ballon syndical, présence permanente d'une banderole CGT des musées de la Ville réclamant la retraite à 60 ans), il a agrégé beaucoup de non-syndiqué-e-s et s'est toujours inséré dans des cortèges qui n'étaient pas uniformément marqués syndicalement (souvent avec des cortèges étudiants, enseignants, collectif des salarié-e-s de librairies). Du début à la fin, sans ballon imposant, ni sono tonitruante, il faisait la part belle à une succession de slogans revendicatifs chantés énergiquement (sur la retraite à 60 ans, la réduction du temps de travail, mais aussi l'appel à la grève générale qui n'était pourtant pas revendiquée par l'IS en AG). On a aussi insisté sur le côté protecteur du cortège auprès des collègues inquiet-e-s de la violence potentielle en manifestation. Lors des tournées de services, la difficulté n'a pas été de convaincre de la nocivité de la réforme (à l'inverse de 2019 avec la retraite à points) mais d'inciter à faire grève. Les collègues avaient bien compris que la réforme ne leur apporterait rien de bon. Si la question de la perte de salaire était le plus souvent avancée dans le refus de la grève, c'était surtout – à mon avis – l'aspect psychologique qui bloquait l'investissement individuel : la plupart des collègues ne croyaient pas que la victoire était possible et par conséquent étaient réticent-e-s à se mettre en grève.

### DU CÔTÉ DE LA PROPRETÉ

C'était le secteur visible de la mobilisation à la Ville, c'est aussi l'un des services les plus importants en terme d'effectifs – 7500 agents –, avec un taux de syndicalisation plus élevé. Mieux préparé à la mobilisation (4), il est entré en grève le 6 mars, notamment à l'appel du syndicat CGT majoritaire, jusqu'au 29 mars, la préfecture de police ayant lancé des réquisitions de salariés dès le 17 – après une violente tentative policière de déblocage de piquet la veille au garage Victor-Hugo d'Ivry-sur-Seine. Le mouvement a été plus suivi chez les rippeurs que chez les conducteurs de camions-bennes, avec le blocage de cinq garages municipaux ainsi que des incinérateurs et déchetteries (5). Le mouvement a aussi gagné des entreprises privées du ramassage des ordures (grève chez Pizzorno, préavis à Derichebourg).

Après 23 jours de mobilisation, il y a eu plus de 10 000 tonnes de déchets sur les trottoirs ce qui a beaucoup contribué au maintien du mouve-

sations représentatives. La CGT est constituée de syndicats de filières réunis dans un comité CGT.

(2) La crise de la CGT en 2020-2021 a laissé des traces. "Une violente crise interne déchire la CGT de la Ville de Paris", *Le Monde*, 27 février 2021. Un tiers des exclu-e-s de la CGT auraient ensuite rejoint la FSU.

(3) Même si la CGT n'a pas participé à l'IS, des syndiqué-e-s CGT étaient présent-e-s aux AG de l'IS.

(4) "Réforme des retraites : bilan et perspectives avec les grévistes de la filière des déchets", *actualitedeslutttes.info*, 5 juin 2023

(5) Les incinérateurs (TIRU) du Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (Syctom) à Ivry-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux et Saint-Ouen sont respectivement exploités par Suez, Urbaser et Paprec ; la déchetterie de Romainville est exploitée par Urbaser.

## L'mouvement



ment en mars. Un appel à la reprise de la grève le 13 avril n'a pas connu de succès. Les piquets et blocages ont aussi beaucoup tenu grâce à une très forte participation de soutiens extérieurs de divers horizons.

### APRÈS LE 49.3

Dès le 16 mars, le recours à l'article 49.3 et la colère qu'il a suscitée ont redonné un élan au mouvement et permis de mobiliser plus fortement en manifestation (23 et 28 mars). À la Ville de Paris, le petit noyau de grévistes s'est alors étoffé de quelques collègues qui, même s'ils n'ont pas fait grève tous les jours, l'ont fait de manière plus courante (entre quinze et trente personnes suivant les moments, diversement syndiqué-e-s ou non, avec une présence notable de bibliothécaires). Profitant de ce rebond, le 5 avril, l'intersyndicale municipale a aussi organisé un envahissement de la mairie du 9e arrondissement dont l'édile (parti Horizon) avait appelé à casser la grève des éboueurs par des réquisitions ; ça a aussi permis de découvrir qu'il y avait des collègues plus branché-e-s par les actions que par les AG. De même, le 13 avril, à la veille de l'avis du Conseil constitutionnel, l'intersyndicale s'est jointe à l'action des territoriaux du Val de Marne et d'Attac en allant manifester dans les beaux quartiers devant le siège de LVMH et la galerie Dior. Quelques grévistes parisiens se sont mêlés un peu plus tard aux participant-e-s de l'AG interprofessionnelle de la gare de Lyon venu-e-s envahir les bureaux de LVMH avant une manifes-

tation sauvage sur les Champs-Élysées et alentours.

Depuis la mi-février, les OS de la Ville avaient obtenu de l'employeur l'étalement des jours de retrait sur salaire (deux par mois maximum). Si quelques secteurs professionnels ou quelques sites s'étaient dotés de caisses de grève spécifiques, à la différence de 2019-2020, aucun syndicat n'avait voulu mettre en place une caisse pour l'ensemble des grévistes de la Ville, syndiqué-e-s ou non, malgré des sollicitations en ce sens lors des AG. Finalement, ce sont les grévistes en reconductible qui ont créé et géré cet outil à partir de la fin mars.

L'intérêt de créer une caisse n'était pas seulement l'indemnisation des salarié-e-s qui s'étaient mis-e-s en grève début mars mais aussi d'en inciter d'autres à la faire plus souvent. Cependant, sur ce dernier point, les difficultés de communication du groupe des grévistes n'ont pas permis d'atteindre cet objectif, d'autant que les modalités d'accès à la caisse n'ont été clairement validées que début mai. La rentrée d'argent s'est faite par des collectes en manifestations, par des dons en ligne via la plateforme intersyndicale "Caisse de solidarité" et par quelques reversements d'événements de soutien. De façon générale, par rapport au mouvement de 2019-2020, la collecte pour les caisses de grève a été beaucoup moins pratiquée en 2023 dans les manifestations parisiennes, ce qui ne s'explique pas uniquement par le développement d'outils de dons en ligne mais peut-être aussi par la perte de pratiques militantes

ou par une moindre nécessité d'indemnisation du fait de la faible intensité de la grève.

Après le 14 avril (avis du conseil constitutionnel et promulgation de la loi), l'IS nationale a fixé la journée de mobilisation suivante au 1er mai. L'IS municipale a suivi ce calendrier et, sans prévenir, a brutalement cessé la tenue d'AG sur heures d'information syndicale, sans rien proposer d'autre. Malgré ce handicap, le collectif des grévistes a continué à produire des tracts et à les distribuer dans les services, à appeler à maintenir la mobilisation en soutenant des actions sur des revendications sectorielles dans deux musées municipaux (Musée Carnavalet le 15 avril, Petit Palais le 22) et en participant à des rendez-vous interprofessionnels (notamment le jeudi 20 avec action de cheminots le matin, manifestation avec les étudiant-e-s l'après-midi et AG interprofessionnelle le soir). Parallèlement, dans le pays, le harcèlement du président et des ministres en déplacement a permis de conserver l'accent mis sur



l'opposition à la loi. Les tournées de services ont montré que les collègues – même s'ils ne se mettaient pas en grève et ne rejoignaient pas massivement la mobilisation – continuaient à espérer un retrait de la loi, un point d'appui psychologique non-négligeable même si fragile. Dans cette même période, le 25 avril, 70 salarié-e-s d'un gros site parisien ont aussi adopté un texte incitant l'IS nationale à appeler à la grève générale, soutenu par trois syndicats de la Ville (un syndicat CGT, FO et SUD), mais l'initiative n'a pas eu de suites.

### APRÈS LE 1ER MAI

Après plus de trois mois de mobilisation, la manifestation du 1er mai est restée très importante, malgré un cortège Ville de Paris moins fourni que d'habitude, du fait notamment des vacances scolaires. Le 5, avec un ton volontariste ("Nous pouvons gagner. Nous allons gagner"), l'IS parisienne a suivi les préconisations nationales, calées sur le calendrier parlementaire, en appelant à manifester le 6 juin. Puis, après les vacances scolaires, elle a annoncé la tenue de nouvelles AG à partir du 25 mai (soit plus d'un mois après la dernière datant du 14 avril) dans un tract intitulé "Casserolade générale" sans que le mot "grève" ne soit mentionné.

Le collectif de grévistes s'est associé à la manifestation parisienne du 11, portée par des organisations étudiantes et l'AG interpro 92 (dont beaucoup de militant-e-s NPA) mais l'info n'avait pas été relayée par les syndicats et la participation a à peine atteint les 300 personnes (paradoxalement, il y a quand même eu une couverture médiatique, axée sur l'acharnement de la jeunesse). À la Ville, les derniers grévistes en reconductible depuis le 7 mars ont fini par

reprandre le travail dans la seconde moitié du mois avec, pour certain-e-s, plus de 10 semaines d'arrêt de travail. Ils et elles sont resté-e-s mobilisé-e-s, notamment avec la gestion de la caisse de grève et des indemnités des grévistes.

L'essoufflement du mouvement à la Ville est marqué par la très faible participation à la nouvelle série d'AG proposée par l'IS municipale. Moins fourni que lors des premières manifestations, le cortège est resté encore dynamique lors de la manifestation du 6 juin.

### EN CONCLUSION

L'expansion de la grève à la Ville n'a pas eu lieu. Si le respect de l'unité syndicale nationale a permis la durée du mouvement sur plus de quatre mois, il a également empêché son intensification. De même, l'IS parisienne n'a pas eu d'autre stratégie que de suivre le rythme des mobilisations défini nationalement. Quant au comité des grévistes les plus motivé-e-s, il n'a pas eu non plus de capacité à véritablement entraîner au-delà des manifestations "saute-mouton". De nombreux collègues ont probablement participé, à partir du 17 avril, à des casserolades voire à des manifestations sauvages – que ce soit à Paris ou à proximité de leurs domiciles (6) – mais cela s'est fait en dehors du cadre et du temps de travail. Bien sûr, on se reconfortera en se disant que le premier mérite d'une lutte est d'avoir existé mais aussi qu'on bénéficiera des liens tissés et de l'expérience pour la suite.

Début juin, le maintien d'initiatives (chasses aux ministres) et l'existence de mouvements sectoriels déterminés (Tissé, Vertbaudet, Disney) ont montré que la colère et la combativité étaient encore présentes, même si l'information sur ces actions peut

rester essentiellement limitée à des cercles militants. À la Ville, l'information syndicale sur les mouvements sociaux internes reste déjà très compartimentée : les salarié-e-s d'un secteur professionnel donné ne sont en général pas tenu-e-s au courant des mouvements sociaux des autres secteurs (ce fut encore le cas à l'automne 2022 pour la longue grève des "exclus de la prime Ségur" au centre d'action social, avec occupation d'un site pendant un mois, passée totalement inaperçue pour la grande majorité des collègues, faute de relais d'information). La manifestation du 6 juin, même s'il fallait s'attendre à une baisse de participation, n'a pas non plus été ridicule.

Si l'approche de la période estivale marque l'assouplissement des activités syndicales, il reste à voir si l'IS municipale survivra à l'été et s'il va être possible de préparer une rentrée sociale sans attendre de se poser la question le 1er septembre. Sans pour autant oublier la question des retraites, d'autres revendications pourraient reprendre de l'importance comme l'augmentation des salaires (le 12 juin, le ministre de la fonction publique a fait ses annonces sur la maigre hausse du point d'indice, une revalorisation des salaires de catégories C avoisinant le SMIC et une prime "pouvoir d'achat" conditionnée au bon vouloir des employeurs dans la territoriale.), les conditions de travail, le sous-effectif, répandu dans tous les secteurs (7), etc. Et, s'il y a de la combativité (8), il faudra voir quelles stratégies de lutte mettre en place.

*Un gréviste ayant participé au comité "Ville de Paris en lutte", le 13 juin*

(6) Environ 60 % du personnel vit hors de Paris intra-muros.

(7) Sur cette question, la CGT de la Ville organise son "bureau d'embauche" à la mi-juin, pour la deuxième année consécutive.

(8) L'IS (plus spécifiquement le Supap-FSU) envisageait deux autres RIS dans la deuxième quinzaine de juin mais, deux jours avant la première, elles n'avaient toujours pas été annoncées aux salarié-e-s, ce qui n'est pas de très bon augure.



# EXISTE-T-IL ENCORE DES PERSPECTIVES SYNDICALES ?

Après la lutte contre la réforme des retraites, faut-il jeter les syndicats avec l'eau du bain de la défaite ? La réponse « oui » est très tentante, tant l'issue du mouvement de 2023 conforte le syndicalisme comme un rouage de cogestion de la société de classe et de sa contestation plutôt que comme un outil d'émancipation sociale. Pourtant il semblerait que cette bataille perdue ait restauré une certaine confiance dans les syndicats, ce qu'attesterait une vague d'adhésions sans précédent.

(1) Stéphane Sirot, Universitaire, spécialiste des mouvements sociaux et du syndicalisme cité dans Le Progrès - 30 avril 2023

(2) Il est possible de pinailler en arguant que des syndiqués comme les personnels hospitaliers, voir les flics et les matons (les plus forts taux de syndicalisation de la fonction publique) sont réquisitionnés les jours de grève et de manifs, mais cela ne modifie pas ce constat que syndiqué ne signifie pas mobilisé.

## DES ADHÉSIONS PAR CENTAINES...

L'ensemble des composantes de l'intersyndicale comptabiliserait 100.000 nouvelles adhésions depuis janvier 2023. La CFDT (610.000 membres), revendique 45.000 adhésions pour 2023, soit en un semestre 30% à 40% de plus que l'année précédente. De son côté, la CGT (640.000 membres) annonçait 30.000 nouveaux contacts et demandes d'adhésion en trois mois, dont 4.500 via son site internet, soit un gain de 200% comparative-ment à janvier 2022. Pour sa part FO (380.000 cartes) ne donne pas de chiffres globaux mais fait état d'une doublement des prises de contacts, et annonçait en mars «qu'au cours des premières semaines de 2023, le niveau des demandes d'adhésions adressées à la confédération est quasi à la moitié de celui de 2022, qui était déjà une très bonne année avec 4.700 demandes». Voilà pour les 3 principales confédérations.

L'UNSA (200.000 membres) assure avoir trois fois plus de demandes depuis janvier que sur la même période en 2022. Solidaires, qui revendique 100.000 affilié-es, estimait en mars à 3.000 le nombre de personnes à avoir rejoint des syndicats SUD, dont 1000 pour le seul SUD-Educa-

tion. La FSU (160.000 membres) estime à plus de 1.500 le nombre de nouvelles cartes dans l'éducation nationale, ce qui sera à confirmer à la rentrée. La CFTC (140.000 membres) parlait d'une augmentation de 133% des demandes d'adhésion en janvier et 175% en avril. La CFE-CGC (170.000 adhérents) ne donne pas de chiffres mais déclare «ce mouvement social historique nous a permis d'enregistrer un surplus d'adhésions sur le premier trimestre 2023.» (cf tableau 1 nombre de syndiqués)

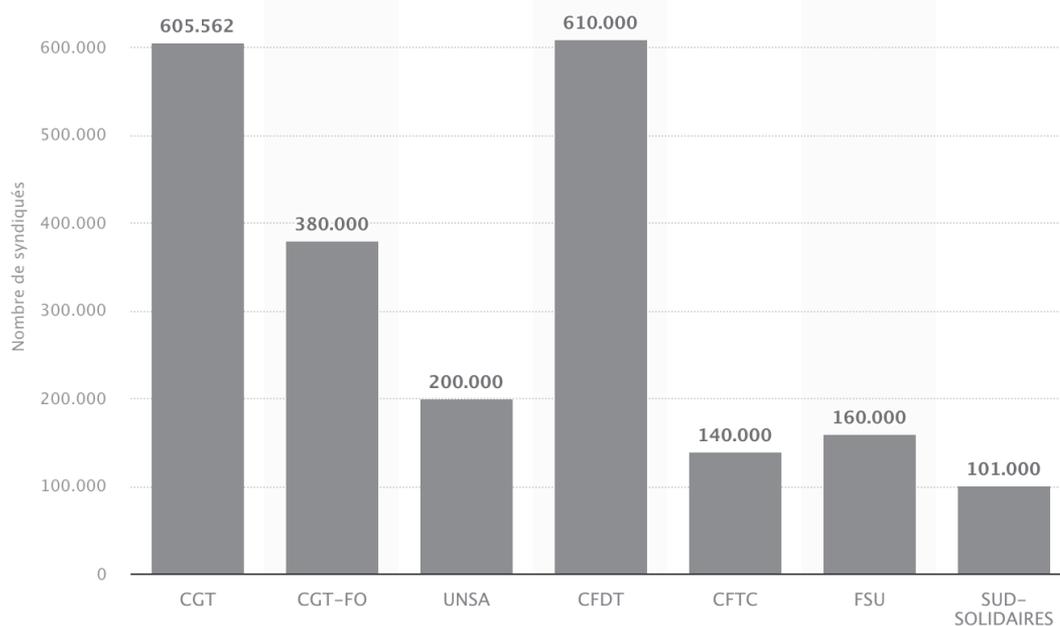
Quelle que soit la boutique, il semble bien que la clientèle augmente. Cela est toutefois à relativiser, car le regain d'adhésions annoncé à ce jour ne devrait pas inverser la courbe de désyndicalisation qui est un trait marquant de la réalité salariale en France depuis 50 ans. Depuis la fin des années 60, le taux de syndicalisation y a été divisé par quatre pour atteindre aujourd'hui 10,3% de syndiqués, taux qui tombe à 7,8% si l'on ne considère que le secteur privé (cf tableau 2 «syndicalisation»). Ce taux devient quasi nul dans les boîtes privées de moins de 50 salariés, qui emploient pourtant près de la moitié de la population active hors fonction publique.

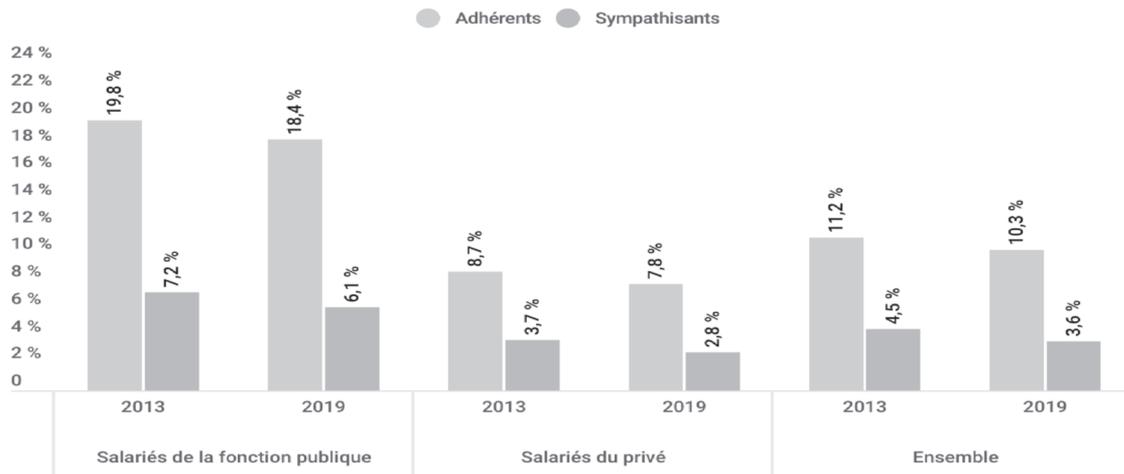
D'autant que, «la plupart du temps,

on observe plus de sorties que d'entrées. Les syndicats ont un peu tendance à être des «paniers percés». Si l'on en croit la dernière enquête de la Dares [Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques qui produit les statistiques du ministère du travail], les taux de syndicalisation en France s'effritent encore (autour de 10,3% des salariés) et, plus inquiétant encore, parmi ceux qui adhèrent, près de 60% disent ne jamais participer à la vie de leur syndicat» (1)

Remarquons que le total des syndiqués revendiqué par l'intersyndicale (hors mouvements de jeunesse) s'élève à 2 millions 400 mille personnes, et qu'il n'y a guère que le 7 et le 23 mars que les manifestants ont dépassé les 2,5 millions. Les chiffres des autres journées de mobilisations nationales s'échelonnant entre 1,2 million et 2,3 millions pour s'étioler à 900.000 le 6 juin. De là à en conclure avec Stéphane Sirot qu'effectivement 60% des syndiqués ne participent jamais à la vie de leur syndicats, au point de ne même pas sortir les jours de manifs, il n'y a qu'un pas. (2) Comment dans ces conditions espérer qu'un appel à la grève générale soit suivi par les syndiqués ? Et l'on peut mieux comprendre la frilosité de l'intersyndicale à ce propos, et mesurer l'erreur de l'analyse de «la trahisons des directions syndicale» qu'il conviendrait de remplacer par une «bonne» direction.

Donc si pour l'instant les centrales se félicitent d'un engouement retrouvé pour le syndicalisme et affirment que le rapport de forces se construit, peu d'éléments indiquent que cette tendance se confirmera à terme. Impossible également de savoir quelles conséquences cette syndicalisation aura en terme de mobilisations et d'actions. Mais ces faits et ces chiffres posent bien la question de l'intérêt et de la nature de la syndicalisation actuellement, et de ses nécessaires évolutions si le syndicalisme veut renouer un jour avec des victoires dans l'affrontement contre l'Etat et le Capital.





Lecture : en 2019, 7,8 % des salariés du secteur privé déclarent adhérer à une organisation syndicale  
 Champ : salariés, France (hors Mayotte)  
 Source : Dares-DGAFF-Drees-Insee, enquêtes Conditions de travail 2013 et 2019

### ... DES DÉSILLUSIONS PAR MILLIERS ?

Il aura fallu une dizaine de jours à l'intersyndicale pour tirer le bilan de la 14ème manifestation contre la réforme des retraites du 6 juin 2023 et de l'échec de l'opposition parlementaire, et déclarer de concert dans un communiqué laconique : « L'intersyndicale et les manifestants n'ont pas réussi à faire reculer le gouvernement sur le passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, mais nous ne tournons pas la page. » (3)

Il faut néanmoins trouver une consolation dans cette défaite : « L'expérience des 10 mois passés a démontré que l'unité des organisations syndicales professionnelles et de jeunes sur des revendications communes permettait de construire le rapport de force (...) L'intersyndicale que nous avons construite depuis juillet 2022 est une force. Elle a déjà démontré sa capacité à agir ensemble par ses revendications et par la mobilisation quand cela s'est avéré nécessaire. Cette force saura se mobiliser dans les mois qui viennent pour revendiquer le progrès social et pour affronter les politiques de régression sociale au niveau national, y compris dans le cadre d'une manifestation européenne. »

Cette déclaration du 15 juin, c'est un peu l'alliance de la méthode Coué et de la tautologie : nous sommes une force, qui n'a pas suffi, mais qui un jour prochain suffira, puisque nous avons construit un rapport de force qui n'a servi à rien mais qui permettra aux « salarié-es avec leurs organisations syndicales, à revendiquer, à négocier et se mobiliser pour gagner des augmentations de salaires. »

« Revendiquer, négocier, mobiliser ». Ce triptyque de l'action syndicale exclut soigneusement le registre de la grève, qui reste pourtant le moyen le plus efficace pour gagner, ainsi que l'a encore démontré la ténacité des salariés de Vertbaudet qui ont arra-

ché une augmentation de salaire après 75 jours de grève...

Plus grave me semble-t-il les perspectives de négociations annoncées sur les retraites complémentaires. « La future négociation sur les retraites complémentaires Agirc Arrco prévue à l'automne, tout comme celle de l'assurance chômage, seront des enjeux très importants dans lesquelles nos organisations pèseront de tout leur poids ».

Il s'est dit pendant ce mouvement que la réforme Borne-Macron avait pour but principal de baisser le niveau des pensions du système de répartition, pour favoriser les stratégies individuelles de compensation (assurance vie, retraites complémentaires) pour ceux et celles qui en auront les moyens. Et tout en constatant sa défaite, l'intersyndicale consacre la victoire du Capital en acceptant justement de négocier sur les formes de ces complémentaires...

### SAUVER LE MALADE OU TIRER

### SUR L'AMBULANCE ?

En 2019, une étude européenne entrevoyait quatre scénarios d'évolution du syndicalisme (4)

- **L'extinction** du syndicalisme par la poursuite d'une désaffection sociale progressive et massive ;
- **Le repli** sur la défense de quelques catégories salariales protégées, par l'incapacité de s'adapter aux mutations du travail et aux nouvelles formes d'emploi, non régulées et précaires ;
- **Le remplacement** de l'action syndicale par l'émergence de nouvelles formes d'expression collective, portées par les pouvoirs publics et les employeurs (la fin du paritarisme et du partenariat social) ; ou issues de mouvements horizontaux comme les Gilets Jaunes ; ☒
- **Le renouveau** : tirant les leçons de leur déclin, les syndicats seraient capables de se renouveler afin de retrouver une place dans le monde du travail et la société démocratique. ☒

N°	Date	Toute la France			Paris			
		CGT	Ministère de l'Intérieur	Source	CGT	Ministère de l'Intérieur	Cabinet Occurrence	Source
1	jeudi 19 janvier 2023	2 000 000	1 120 000	197	400 000	80 000	/	197
2	mardi 31 janvier 2023	2 800 000	1 270 000	198	500 000	87 000	55 000	199
3	mardi 7 février 2023	2 000 000	757 000	200	400 000	57 000	60 000	201
4	samedi 11 février 2023	2 500 000	963 000	202	500 000	93 000	112 000	202
5	jeudi 16 février 2023	1 300 000	440 000	203	300 000	37 000	33 000	204
6 (max)	mardi 7 mars 2023	3 500 000	1 280 000	205	700 000	81 000	68 000	206
7	samedi 11 mars 2023	1 000 000	368 000	207	300 000	48 000	33 000	207
8	mercredi 15 mars 2023	1 700 000	480 000	208	450 000	37 000	/	208
9	jeudi 23 mars 2023	3 500 000	1 089 000	209, 210	800 000	119 000	83 000	209
10	mardi 28 mars 2023	2 000 000	740 000	141	450 000	93 000	/	141
11	jeudi 6 avril 2023	2 000 000	570 000	211	400 000	57 000	/	212
12	jeudi 13 avril 2023	1 500 000	380 000	213	400 000	42 000	/	213
13	lundi 1er mai 2023	2 300 000	782 000	214	550 000	112 000	94 000	214
14 (min)	mardi 6 juin 2023	900 000	281 000	215	300 000	31 000	/	215

(3) Cette citation et celles à suivre sont tirées du communiqué de l'intersyndicale du 15 juin 2023

## Touchons le fond

### LA LUTTE DES CLASSES ET LE SYNDICALISME

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de la lutte des classes », déclarait Marx. Avant lui, la lutte des classes avait été reconnue par des révolutionnaires comme Proudhon ou Babeuf, mais aussi par des économistes bourgeois comme Guizot. L'originalité de Marx réside dans le fait d'affirmer que les classes sont liées à des phases précises du développement des forces productives ; et que la lutte des classes, dans les sociétés industrialisées, déboucherait automatiquement sur une phase transitoire (la dictature du prolétariat) vers une société sans classes. Si nous sommes d'accord avec le premier point, nous ne partageons pas, en revanche, la vision linéaire de l'Histoire contenue dans le second. Pour nous, le communisme n'est pas inéluctable, et le développement du capitalisme, la constitution d'Etats-nations, de démocraties parlementaires ne sont pas des étapes obligées vers une société sans classes. Cette vision « progressiste » de l'Histoire a souvent amené les révolutionnaires à participer à l'accélération du développement capitaliste plutôt qu'à sa destruction : à leur corps défendant, ils ont achevé la révolu-

tion bourgeoise, c'est-à-dire éliminé le précapitalisme plus que le capitalisme lui-même. C'est dans ce cadre-là qu'il faut aussi comprendre l'histoire et le rôle du syndicalisme — à la fois comme représentatif d'une volonté émancipatrice des exploités, élément d'intégration et intermédiaire entre le capital et le travail. Le syndicalisme n'est donc à nos yeux qu'un moyen parmi d'autres, concourant ponctuellement à la lutte des classes, que se choisissent des travailleurs selon les moments et les circonstances. Il n'est jamais question pour nous de soutenir sans conditions tel ou tel syndicat, mais simplement d'être présent-e-s là où des travailleurs se battent, lorsque nous jugeons que s'offrent des possibilités de rupture et d'ouverture. Il n'est pas non plus question pour nous de lutter à l'intérieur des appareils bureaucratiques ni d'occuper des postes de direction et de permanents syndicaux. Si radical que puisse être à un moment le combat mené à l'aide de l'outil syndical, nous ne perdons pas de vue qu'il ne saurait être une fin en soi.

OCL « Qui sommes nous »

(5) Cf Christine Ross « La forme-Commune – La lutte comme manière d'habiter », la fabrique, avril 2023.

(6) Texte publié sur le site OCL le 24 juin 2023. Il me semblait toutefois que cette question était réglée depuis longtemps avec le refus de l'OCL de distinguer entre un front principal (le travail) et des fronts secondaires (féminisme, écologie, antimilitarisme, consommation...) Que cela ressurgisse ainsi est significatif en terme de dépolitisation qui est par ailleurs prise en compte dans ce texte

(4) Cité par Dominique Andolfatto in « Retraites : 14 manifestations plus tard quels scénarios pour l'action syndicale ? » sur The conversation 18 juin 2023..

Il est trop tôt pour déceler vers laquelle de ces perspectives va influencer le mouvement du printemps 2023. Quelques remarques néanmoins.

**L'extinction** semble peu probable, le développement ces dernières années d'un syndicalisme « d'expertise » qui fournit une caution démocratique pour l'accompagnement des mutations du salariat est bien trop précieux pour l'Etat et le Capital, et le passage de la CFDT devant la CGT aux dernières élections professionnelles en est une trace. Ce « syndicalisme de ressources », impliqué dans le « nouveau management et la gestion des ressources humaines » s'accompagne très bien du recul constaté de la présence syndicale sur les lieux de travail au profit de « cabinet de conseil » en relations sociales. Mais est-ce encore du syndicalisme ? L'extinction est aussi affaire de génération, dans la mesure où les retraités comptent aujourd'hui pour 13% des effectifs des syndicats, pourcentage lui en hausse régulière...

**Le repli** sur certaines catégories de salariés est déjà effectif et en constante progression comme nous l'avons déjà souligné à propos de l'écart de syndicalisation entre secteur publics et privé. Il est cependant concomitant de l'extinction en raison des différentes lois sur la représentativité (ordonnances Macron dans l'entreprise (fin des CHST et des CE au profit d'une instance unique le Comité social et économique)).

**Le remplacement** est une tendance hésitante. On peut établir une filiation directe entre le mouvement des Gilets jaunes et la multiplication des AG interpro dans le mouvement de 2019. Néanmoins leur absence en 2023 traduit bien l'extrême volatilité de ce phénomène, sa difficulté à transmettre des pratiques et des cultures de lutte et à les inscrire dans la

durée. Ce phénomène avait déjà été constaté dans la dynamique des coordinations des années 80, qui finalement se sont fossilisées dans les syndicats SUD pour devenir des micro bureaucraties, certes combatives et sympathiques, mais qui ne parviennent pas à réunir une masse critique suffisante pour peser réellement dans l'affrontement de classe, et sombre régulièrement dans l'affrontement interne entre aspirants bureaucrates, comme vient encore de le montrer le congrès de SUD Education 93 par exemple.

Cette question est à relier à celle de la perte de la centralité du travail dans l'organisation structurelle du capitalisme pris comme système global, et non comme seule organisation économique. La prédominance actuelle des enjeux environnementaux et des luttes de territoire dans la lutte contre le capital et ses restructurations permanentes (la transition verte) annonce peut être un dépassement des syndicats par les collectifs des luttes de sites ou la question de « l'habiter ensemble » supplantant tout en l'intégrant celle du « produire ensemble du socialement utile ».(5)

**Le renouveau.** Pour trouver un nouveau souffle, refonder un syndicalisme de lutte et d'émancipation, et non pas d'accompagnement des mutations économiques, écologiques et sociales la question d'une articulation dialectique du travail et du territoire est incontournable. La perspective de recentrer les organisations syndicales sur des unions locales existe mais ne parvient pas à s'affranchir des structures bureaucratiques propres à la culture syndicale dominante depuis un siècle. Encore faudrait-il que la défense du travail ne soit pas confondu avec celle de l'emploi, qui entretient la fable selon laquelle nos intérêts seraient les mêmes que ceux des patrons.

Encore faut-il également retrouver une identité et une conscience de classe sur lesquelles construire une appropriation politique des enjeux sur les combats à mener. Faut-il aller jusqu'à « remettre en question notre vision du mouvement ouvrier, centré autour de la grève comme point nodal de la lutte des classes ? » ainsi que le pose le texte « Quelle "démocratie" dans les luttes, face à un pouvoir en tension ? » sorti des débats de la commission journal de Paris ? (6) Un certain nombre de voix considèrent que 14 journées de grève à suivre auraient certainement construit un rapport de force plus conséquent que 14 journées de mobilisations en 6 mois. C'est probable.

Encore faut-il être en mesure de rendre la grève désirable e en capacité de la construire, et cela ne sera possible qu'à travers un renforcement de structures collectives autonomes et conscientes, qu'elles soient syndicales ou autres.

Ne plus confondre travail et emploi, retrouver une identité et une conscience de classe, rendre la grève désirable et la construire, ce serait presque une amorce de programme révolutionnaire. Cela ne passera que par un travail de re-politisations des enjeux, en accentuant partout où nous sommes les antagonismes de classes. La tâche est immense, mais il n'est d'autres choix que de s'y atteler, ou de continuer à subir le joug de l'exploitation, de la soumission jusqu'à l'extinction programmée de l'humanité.

Saint-Nazaire 26 juin 2023

Une version intégrale de ce texte sera à retrouver sur le site de l'OCL.

# CINÉMA : L'Établi de Mathias Gokalp, inspiré du livre de Robert Linhart (1978)

Sorti le 5 avril en plein mouvement des retraites, ce film tombe à pic pour discuter de la classe ouvrière, son passé, son présent, son avenir et la place des révolutionnaires dans les luttes.

D'abord c'est quoi un Établi, si ce n'est pas qu'un meuble de bricolage ? C'est aussi s'établir quelque part et donc pourquoi pas en usine ! C'est ce qu'on fait des centaines de militant.es maoïstes (en France et dans d'autres pays) avant et après 1968, à l'instigation de leur maître Mao-Tsé-Tong qui prônait de «descendre de cheval pour cueillir des fleurs» en allant dans les usines au côté des ouvrier.es pour porter la parole révolutionnaire. La plupart ayant fait des études, n'y sont pas restés très longtemps ; mais ce fut le cas aussi d'autres courants révolutionnaires dont certain.es pour un engagement plus durable.

Robert Linhart, un des dirigeants maoïstes de l'Union des Jeunes Communistes Marxistes-Léninistes (UJCM), professeur de philosophie en faculté et issu d'un milieu aisé, avait choisi de se faire embaucher à Citroën à Porte de Choisy en septembre 1968. On y construit les fameuses 2CV.

10 ans après, en 1978, il écrira un livre qui aura beaucoup de succès, considéré comme un des meilleurs récits sur la classe ouvrière.

Cet écrit exceptionnel avait déjà été adapté au Théâtre La Cie du Berger (à la cartoucherie de Vincennes) en 2008. La version filmée parle donc aussi à toute une génération et bien au-delà.

Robert Linhart devient donc O.S.2 (Ouvrier Spécialisé) à 24 ans. Mais n'étant pas très habile de ses mains - qui vont beaucoup souffrir -, il va en baver pour monter les carcasses des sièges à la chaîne, entre les remontrances du chef, l'énervement de certains et heureusement la solidarité ambiante.

Le réalisateur du film a voulu transmettre «la violence, l'absurdité, la folie et le caractère impersonnel de la machine» qu'est le travail en

usine. On y sent bien les souffrances, le stress qu'engendrent les cadences infernales, la moindre petite erreur, le poids des horaires, le sommeil perturbé.

Mais aussi les méthodes de surveillance, la répression, le racisme, impliquant une certaine soumission face à la violence patronale des chefs et des gardiens ou la démagogie du patron. En face on voit se construire la résistance collective inévitable. Et le message passe !

Le nœud du récit est la construction de cette grève pour refuser la décision de la direction de faire travailler les ouvriers trois heures par semaine et sans rémunération afin de se rembourser des heures payées de grève lors des Accords de Grenelle. Une vraie provocation pour la plupart des ouvriers!

Le désarroi et la déception d'après 68 sont dépassés, des réunions s'organisent avec les différentes nationalités, bravant les divisions, les différences de culture. Les débats vont bon train, des ouvriers se découvrent tribuns, des trahisons ou des amitiés naissent aussi... c'est ça aussi l'usine, la vie !

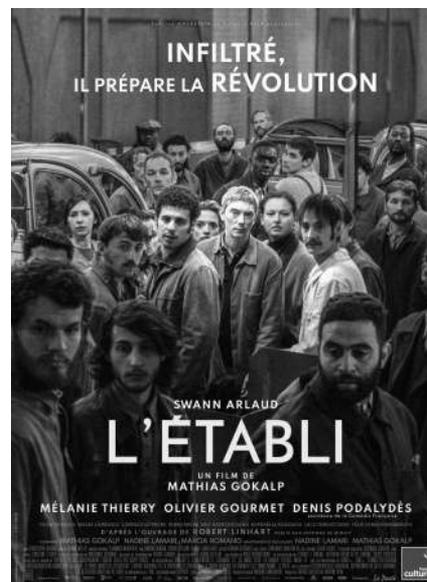
La grève se construit, la solidarité, la dignité retrouvées et l'espoir avec. On est dedans et on rêve que ça marche ! Car le suspense de sa réussite accroche bien le spectateur.

Le réalisateur a voulu parler de la place des femmes avec trois ouvrières yougoslaves combattives, féministes, une entorse au livre et à la réalité, car il n'y avait pas de femmes dans cet atelier à l'époque. Soit ! Par contre, montrer un appartement ultra-bourgeois où aurait vécu Robert Linhart, ne colle pas à sa vraie vie plutôt modeste, ni au livre, tout autant que la présence de sa femme et sa petite fille.

Cela donne une image erronée de la plupart des établi.es (même si une partie était issue de milieux aisés).

## Mais comment reproduire au cinéma une usine disparue?

Mathias Gokalp et son équipe se sont installés dans les friches Michelin, à Clermont-Ferrand : «On a rempli des grands hangars avec les outillages d'usine en cessation d'activité de la région. Concernant les 2cv, nous avons travaillé avec des véhicules de collection qui ont été entièrement démontés pour être réassemblés sur la chaîne dans le film. Et des fabricants nous ont aussi fourni des pièces neuves, les carrosseries brutes et les portières. On ne fabrique plus de 2cv complètes mais on fabrique encore des pièces détachées pour réparer celles qui sont encore en circulation», se rappelle le cinéaste.



On regrettera aussi un peu l'avant fin du film où le héros part, abattu, au bout d'un an d'engagement sans qu'on sache qu'il a été licencié pour «compression de personnel» après la grève.

Mais la fin du film porte une belle note d'espoir et de transmission, ouf !

Ce film a aussi une vertu pédagogique sur cette époque qui a souvent été caricaturée. Des éléments dénoncés sont encore vivaces aujourd'hui : le racisme, les relents de colonialisme, le mépris de classe, l'exploitation, la violence des rapports, les inégalités dans l'éducation, la misère... mais aussi en positif les progrès que le mouvement de mai 1968 a amenés.

Que cela ne vous empêche pas d'aller voir le film, au contraire le nœud du film est très réussi et donne la pêche, il y en a tellement peu concernant les combats ouvriers, d'autant que le casting est formidable : Swann Arlaud excellent dans le rôle principal, engagé, sensible, à l'écoute ; mais aussi Denis Podalydès en patron de choc et manipulateur, Olivier Gourmet en syndicaliste cégétiste désabusé et fataliste, Malek Larraoui interprétant Ali, un des amis ouvriers, et une bonne centaine de figurants.

Ce film peut vraiment ouvrir de bonnes discussions sur l'histoire ouvrière des années 68 ou d'actualité ! Et surtout lisez ou relisez le livre !

Fab.

# «ÇA NOUS FAIT RIRE QUAND ON NOUS PARLE DE LA GRANDE GASTRONOMIE FRANÇAISE»

## ENTRETIEN AVEC DES OUVRIERS EN BOULANGERIE, PREMIÈRE PARTIE

Nous avons rencontré M. et C., ouvrière et ouvrier en boulangerie artisanale. Ces rencontres ont donné lieu à trois entretiens sur la boulangerie d'aujourd'hui, du point de vue de ses ouvriers et ouvrières. Dans la première partie de cette série, M. nous raconte, sur le mode de l'enquête ouvrière, la façon dont s'organise le travail, les risques et les résistances, les relations entre collègues... Dans les prochains numéros de Courant Alternatif, nous aborderons la formation professionnelle et le bizutage, la situation particulière des femmes et des immigrés dans la production et les luttes de la boulangerie.

### C'est quoi la boîte où tu bosses ?

La boîte est spécialisée dans le bio et le four à bois. On est 8 salariés. C'est une SAS, donc on a plusieurs actionnaires. Trois boulangers et boulangères, un pâtissier, trois livreurs, et la gérante. On livre les écoles, les boutiques bio, les AMAP.

### Comment se passe ta journée de travail ?

Je me lève à 1h45 à peu près, et j'arrive assez vite pour 2h40, le temps de la cigarette. J'ouvre le portail, extrêmement lourd, je retire les alarmes, je me change, chaussures de sécurité et tout, je me lave les mains (dans un vestiaire féminin, celui d'un magasin partenaire à côté ; avant je me changeais dans celui de la patronne). À ce moment-là, je suis devant la pointeuse, il est 2h50.

Première chose, pétrir les ingrédients pesés la veille. Pendant que ça tourne, je divise les pétrissées déjà faites la veille. Quand c'est fini, je commence à chauffer le four à bois. Il faut s'arrêter toutes les 15 minutes pour ajouter des bûches dans le four. Là j'ai quelques minutes de latence pour sortir les viennoiseries du congélateur (et les brioches qu'on a divisées), et je les mets dans la chambre de pousse, où elles vont gonfler. Je prépare aussi les sacs de livraison en écrivant les noms et les quantités. Il reste un peu de temps pendant que la pâte repose, je prépare les pesées pour le lendemain.

Là je «débaque» les pâtes qui viennent d'être pétries (je fais faire un tour aux pâtes dans les bacs, ça leur donne de la force), qui font de 12 à 50 kg (les plus lourdes sont sur trépied). Quand c'est trop lourd, je divise en deux. Après je commence à façonner une partie, les pâtes qui ont été faites la veille d'abord. On n'a pas de façonneuse donc je fais tout à la main. S'il me reste du temps, je rafraîchis le levain pour le lendemain. J'envoie les pains de mie en cuisson, puis les quiches, les piz-

zas... Je passe à la division des pâtes pétries le jour même. Je recharge la brouette de bois pour le four, dehors sans lumière : le lampadaire n'est pas activé. On n'en vaut pas la peine ! Et ça alors que le stock de bois dépasse au dessus de ma tête dans la brouette. Puis je passe au four. Dès que tout est dans le four, je passe au façonnage de la pâte du jour, et c'est des allers-retours entre le four et les pâtes. Dans tout ce merdier, je mets les brioches dans le four électrique. Heureusement qu'on a les minuteurs, parce que parfois je les oublie. Quand j'ai fait ça, je me dis que ma journée est bien avancée. Il est 7h15.

Je commence à ensacher (mettre les pains dans les sacs préparés plus tôt), en fonction de la demande du client. Quand mon four est vide, je passe le balai dedans, puis je réprépare une chauffe de bois. Je fais cuire les viennoiseries à l'électrique. Je prépare les pains de mie pour le lendemain. C'est à ce moment là que passe la livraison, c'est majoritairement les cantines scolaires. Je prends ma pause, je fume une cigarette sur un sac de farine, ce qui est interdit. Le sac de farine est pratique, on peut faire la sieste dessus. Il n'y a pas de salle de pause, ni de chaise dehors de toute façon. Même mon collègue non fumeur n'a pas de chaise. Ma pause n'excède pas 10 min généralement.

À 8h45, je fais la deuxième cuisson. Je lance la pétrissée pour le lendemain, qu'on met au frais. Et puis ménage, ça veut dire récurer les tables, les pétrins, épousseter la farine qui se met partout, la plonge, et puis le coup de balai. Les pains sortent progressivement du four. Je commence le ménage dans la salle labo, et j'attends que la cuisson soit terminée pour faire la salle du four. Quand tout est prêt dans les sachets, deuxième coup de balai dans le four. Je jette les déchets, je remets du bois dans la brouette pour mon collègue du soir qui arrive à 16h, je badge à la sortie, encore en tenue. Je finis entre 10h

et 12h, en fonction de la taille du deuxième four.

### C'est comme ça tous les jours ? Tu es seule à chaque fois ?

Dans la boîte où je suis, je suis toute seule pour faire tout ça les lundis et les remplacements. Le reste de la semaine, c'est pareil, mais une heure plus tard, et je suis avec mon responsable. Mon responsable n'est pas là tous les jours. Les jours où on peut être seul, c'est quand la production est inférieure à 200 kg (sans prendre en compte viennoiseries, snacking...). Quand c'est au-dessus, on est deux «normalement». Là où je bossais avant, j'avais eu seulement un jour de formation pour bosser seule.

On se divise les tâches. On a facile 400 kg à faire, et quand l'un est au four l'autre façonne en s'occupant du four électrique... Je fais parfois le ménage sur des jours où je ne suis pas en production. Certains jours les livraisons de matière première vont se rajouter. Il faut parfois se dépêcher (le beurre en été...).

### C'est quoi les moments où on peut se blesser ?

Dans la boulangerie, on tient la première place des maladies respiratoires et des problèmes ORL, et deuxième place des maladies de peau avec l'allergie à la farine. Dès qu'on est en vacances on arrête de tousser, et quand on reprend, ça revient. Mais les lésions restent. Beaucoup de personnes finissent avec des problèmes cardiaques, à cause du travail de nuit, de ne pas pouvoir s'asseoir, de devoir courir, de la chaleur. On mange plus sucré pour se tenir éveillé, y compris les produits de la boulangerie, qu'on nous donne dans certaines boîtes.

Le premier accident de travail déclaré c'est à cause des charges lourdes (sacs de farine, bûches). Découvrir un pétrin, c'est une «posture pénible», que tu sois

grand, que tu sois petit. En plus avec les pétrins, il y a toujours un risque de se faire broyer un bras. Mais aussi la diviseuse, qui est à pression, et parfois elle bugue. Il n'y a pas de maintenance sur cette machine. On ne met jamais le visage au dessus, car le couvercle peut remonter d'un coup : j'ai eu un col-lège avec le menton arraché.

Et puis les risques de chutes, car la farine, ça glisse, tout comme le lait, le beurre... Nos chaussures sont anti-adhésives, mais pas suffisamment. On a souvent les yeux irrités (particules de bois, farine, néons...) et on n'a pas de lunettes de protection. Beaucoup de brûlures, quand tu mets les bûches, avec les plaques dans le four, avec les moules, surtout que les gants ne sont pas adaptés aux mains de femme : ils sont tout le temps trop grands pour moi. Coupures : avec les coupe-pâtes, les lames de rasoir (pour lamer le pain). Pas mal de bleus, parce que tu te cognes à pleins d'endroits, quand tu te retournes. Il y a des tiges métalliques qui dépassent, et qui peuvent t'arracher les vêtements.

On parle beaucoup du stress des petits patrons, des gérants, des responsables, comme si nous on n'était pas stressés. Pas stressés de travailler de nuit alors que biologiquement c'est pas du tout adapté, de prendre la route de nuit, de bosser seul, de pas tenir jusqu'à la retraite. De devoir gérer si une machine tombe en panne et que la livraison arrive quand même à la même heure. Des risques de cambriolage (la boulangerie c'est une des dernières petites entreprises qui ont du liquide).

### **Vous avez des moments où souffler ? Du sabotage, du vol ?**

On peut accélérer le rythme pour s'organiser les pauses, préparer des choses en avance. Finalement c'est pas une astuce, parce que le rythme est encore plus pénible.

Le seul petit truc comme avantage en nature c'est les 320 g de pain par jour. Mais parfois il y a des graines qui disparaissent, des litres de lait... C'est très alimentaire. Ça dépend des caméras. J'ai entendu parler de pratiques «chou blanc» sur des machines indispensables, utilisées comme moyen de sabotage. C'est une loi qui dit que si on est déjà sur place quand la machine est défaillante, le patron doit nous payer la journée.

### **Tu as quoi comme jour de repos ? Tu peux récupérer un peu du travail de nuit ?**

J'ai la chance d'avoir les samedi et dimanche comme jours de repos, c'est la première fois que j'ai un vrai week-end

en boulangerie. Est-ce qu'on récupère des heures de nuit ? En un week-end, non. Tu te lèves tôt, tu te couches tôt. Ou alors tu t'éclates dès que tu fais une soirée. À 30 ans, je dors à 21h. Il faut un temps plus long pour se remettre sur des heures normales. Là où tu peux vraiment récupérer, c'est quand tu as tes trois semaines d'affilée, en été. Quand tu as juste une semaine, il te faut 3 jours pour te remettre sur un rythme normal, et 3 jours pour te recaler sur le boulot...

### **C'est quoi le salaire, les primes ?**

Généralement on te fait commencer au SMIC, c'est illégal quand tu es titulaire d'un CAP ou d'un BP mais c'est comme ça. J'ai jamais vu quelqu'un qui était payé à sa qualification, ou alors il est pistonné. Il n'y a pas de négociation de salaires alors qu'il y a un manque de main d'œuvre.

On est supposé avoir un salaire qui évolue, mais si tu ne demandes pas tu n'auras pas. Comme c'est la crise pour la boulangerie c'est encore plus difficile. Il y a un gros problème sur les heures supplémentaires, qui pour beaucoup ne sont pas payées.

On a une prime panier. On produit de la bouffe, mais l'entreprise n'a pas de restauration sur place. Ça leur revient moins cher de nous payer la prime panier que de nous filer des sandwiches. Et quand c'est des sandwiches faut pas être regardant sur la qualité.

Et la prime de fin d'année, qui dépend de l'ancienneté. Il faut avoir une année complète. Pour moi, avec un salaire de 1 700 l'année dernière, ma prime était de moins de 700 euros. Et c'est tout. La prime de salissure c'est au bon vouloir du patron.

### **C'est quoi les relations entre collègues ? Les discussions tournent autour de quoi ? Vous arrivez à créer du collectif ?**

Quand je bosse toute seule, c'est un peu dur de parler. Mais quand on est entre jeunes, ça parle films, ça parle musique, ça parle séries... mais aussi de jeter des pierres sur les dirigeants. Ça globalement on est tous d'accord. La majorité ne vote pas. Ceux qui votent c'est extrême-droite, avec les discours qui vont avec : politique migratoire, position des femmes, discours religieux, le «wokisme». Sur ma boîte, cinq n'ont pas voté, un Le Pen et l'autre Zemmour. Et de la part de certains ouvriers immigrés, les discours sur les femmes ne sont pas beaucoup mieux.

C'est très dur de créer du collectif. Même si on est d'accord sur pas mal de problèmes qu'il y a avec la direction,



les solutions ne sont pas du tout collectives. Beaucoup des ouvriers et des ouvrières ne veulent pas se mouiller et les responsables veulent rester à leur poste donc il y a énormément de non-dits. On travaille en équipe mais on ne pense pas équipe.

Propos recueillis par Zyg



# INSUBORDINATION SALARIALE



## CHRONOPOST DPD RSI

Les 3 piquets de grève restent mobilisés. Du côté des préfectures Nanterre, Evry et Créteil, les réponses restent très dures. 17 régularisations sur 83 pour les RSI, avec des premières OQTF qui tombent. Parmi les refus, plusieurs camarades entraînent dans la circulaire Valls. 12 dossiers déposés auprès de la préfecture d'Evry (dont les 6 premiers déposés depuis plusieurs mois n'ont pas eu de réponse). 28 dossiers déposés à Créteil (sur 200 potentiels). La préfecture ne veut pas entendre parler des autres... et dans le même temps des OQTF sont tombées sur les lycéens du 94.

Malgré tout, les camarades et leurs soutiens restent mobilisés et combatifs. Le 17 juin, la manif régionale contre le projet de loi Darmanin contre l'immigration partira du RER de Maisons Alfort pour aller sur le piquet de grève des « Chronopost et de leurs soutiens » à Alfortville. Espérons, que les franciliens oseront dépasser le périphérique pour aller manifester en banlieue. (Sources : communiqués du CTSPV et de SOLIDAIRES 94)

Plus que jamais contribuons financièrement à la lutte

-Piquet DPD le Coudray-Montceaux  
<https://www.cotizup.com/sanspapiersdpd>  
-Piquet Chronopost Alfortville  
<https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>

## MECACHROME TOULOUSE

Nous relayons un texte écrit par des ouvriers de Mécachrome, dont nous publions des extraits.

L'année dernière, les travailleurs de l'usine Mécachrome à Toulouse ont combattu pour des augmentations de salaire, en mettant de côté, les habituelles méthodes de lutte de la CGT, en fonctionnant en AG ouverte, en démocratie directe, et en exigeant que le syndicat obéisse aux décisions prises en assemblée par les travailleurs.

Ce mode d'action n'a effectivement pas plu à certains syndicalistes officiels, quelle que soit l'étiquette dont ils se revendiquent, et cela n'a pas plu, non plus, à la direction.

Cette année, il y a eu à nouveau des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) pour les salaires, et cette fois-ci une grande surprise pour les ouvriers de cette usine, un nouveau syndicat venait d'être créé, le fameux syndicat FO, si précieux pour le patronat de l'aéronautique. Et en effet, les syndiqués de cette nouvelle centrale ne sont autres que des cadres dirigeants et des cadres tout court, des agents de maîtrise, mais aucun ouvrier. [...]

Les convocations aux AG, à l'appel de FO mais aussi avec la complaisance ou complicité (comme on voudra) de la CGT, on nous a imposé, d'entrée de jeu, un vote à bulletin secret. Nous devons voter, si nous étions d'accord avec les propositions de la direction ou non, et si nous voulions entamer une lutte ou non, sans concertation ni info avec les ouvriers qui de fait étaient mis devant le fait accompli. De ces négociations NAO la 1<sup>re</sup>

réunion et seconde réunion des syndicats avec la direction - aucune info ne nous a été communiquée ; nous étions dans l'expectative, et subissions complètement leurs maigres maigres.

Les résultats de ces votes ont donné, dans un premier temps, que quasiment tous les sites Mécachrome du territoire français, n'étaient pas d'accord avec la proposition de la direction, à savoir 2% d'augmentation générale et 2% d'augmentation individuelle pour les ouvriers, 3% d'augmentation générale et 1% d'augmentation individuelle pour les agents de maîtrise, 4% d'augmentation individuelle pour les cadres et 70 € de talon.

La direction a donc revu sa copie, et a proposé plus tard 4% d'augmentation générale et 0% d'augmentation individuelle pour les ouvriers, avec un talon de 90 €. Pour les agents de maîtrise 3% d'augmentation générale et 1% d'augmentation individuelle, et enfin pour les cadres 4% d'augmentation individuelle avec un minimum de 90 € ! [...]

Et il faut comprendre que, dorénavant, à chaque convocation des syndicalistes pour des AG d'infos, on subira la présence de FO, dont le principal animateur n'est autre que le directeur « prod » en personne, et tous ses potes cadres. Cela rebute fortement les ouvriers à participer à ces mascarades d'AG. Finalement, sans info ni retour de nos syndicalistes officiels et responsables, ils ont signé l'accord de la direction, comme l'a voulu la direction, au nom bien entendu de la démocratie.

Texte transmis par la CNT AIT Toulouse  
Texte complet sur le site de la CNT AIT Toulouse

## BOULOGNE : LES SALARIÉS DE PESCANOVA POURSUIVENT LEUR MOUVEMENT

En désaccord sur les salaires, les ouvriers de l'usine de cuisson de crevettes Pescanova ont entamé la troisième journée de leur mouvement. Des discussions ont eu lieu avec la direction mais elles n'ont toujours rien donné de concret. Une trentaine d'agents ont à nouveau débrayé.

Ils sont en désaccord sur les salaires à la suite du « dialogue » engagé dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, les fameuses NAO menées dans toutes les entreprises de France. La direction a proposé une hausse des salaires de 3,5 % pour les ouvriers, et un peu moins pour les employés et agents de maîtrise. La CGT exige 6 %.

Les négociations ont repris à l'occasion d'une visio-conférence avec la directrice des ressources humaines depuis son bureau de Cagnes-sur-Mer dans les Alpes-Maritimes. En attendant le retour de la direction, les salariés maintiennent leur mouvement et prévoient de l'intensifier si rien ne bouge.

Dans le même temps Carrefour vient de signer un accord d'approvisionnement avec Crusta C et Pescanova, deux acteurs de la crevette à Boulogne. Des crustacés certifiés et

sans OGM. Un moyen de pression pour les grévistes ?

(Source OCL Boulogne)

## TISSÉO : LE CONFLIT SE DURCIT

Après sept journées de grève depuis le 11 avril et plusieurs autres de filtrage à la sortie des bus, le conflit social s'est durci chez Tisséo Voyageurs avec le blocage total et simultané des trois dépôts de bus et du tramway le jeudi 8 et vendredi 9 juin. À l'exception des quelques lignes sous-traitées à des entreprises privées, aucun bus du réseau et aucun tram n'ont circulé. Les grévistes, à l'appel de l'intersyndicale SUD, CGT, FNCR et CFDT, n'ont pas laissé sortir les véhicules, faisant monter encore d'un cran la pression dans ce conflit qui s'enlise. Les agents réclament toujours le maintien de la clause qui leur assure le maintien de la clause qui leur assure des hausses de salaires équivalentes à l'inflation.

Chaque jour, les bus Tisséo transportent quelque 260 000 personnes dans l'agglomération. Et le tram 47 000 (la branche T2 vers l'aéroport est à l'arrêt pendant trois ans pour cause de travaux de la 3e ligne de métro). Ce qui représente donc 307 000 personnes par jour impactées par la grève jeudi et vendredi. Et encore, c'est sans tenir compte de la fréquentation en soirée du métro puisque celui-ci s'arrête ces jours-ci à 19 h 15.

Et ce n'est pas fini puisque l'intersyndicale annonce des filtrages pour lundi, mardi et mercredi. D'autres idées sont dans les tuyaux : la fête de la musique le 21 juin, la coupe du monde de rugby en septembre... Par ailleurs le Préfet a répondu favorablement à la demande de médiation faite par l'intersyndicale. (Source La Dépêche)

## GRÈVE INÉDITE À DISNEYLAND PARIS !

Après trois premières journées de grève réussies, les employés du parc d'attractions Disneyland Paris ont débrayé à nouveau le 6 juin. Les rémunérations, insuffisantes au regard de l'inflation et une organisation du temps de travail jugée délétère, donnent lieu à un mouvement historique.

## LA POSTE EN MARTINIQUE :

Les facteurs de l'île se plaignent de leurs conditions de travail, en lien avec la distribution de la publicité. Ils dénoncent une surcharge de travail consécutive à "des dysfonctionnements affectant cette activité supplémentaire". La distribution du courrier et des colis, qui avait été totalement perturbée durant plusieurs semaines, a pu partiellement reprendre avec le personnel non gréviste suite à l'ordonnance du juge des référés demandant le déblocage des sites totalement ou partiellement bloqués par les grévistes. Des négociations sont en cours mais n'ont pas encore abouti sur les compensations financières exigées par les grévistes.

Conditions de travail "infernales", trop d'enfants confiés par la justice, les agents de la



# INSUBORDINATION SALARIALE



**Maison de l'enfance à Orléans** étaient en grève le 1er juin. Les agents en grève demandent des structures supplémentaires que le département serait prêt à ouvrir. Mais la Maison de l'enfance se heurte, aussi, à un problème de recrutement.

Les grévistes de l'**Ehpad des jardins du château d'Aiffres**, mobilisés depuis 42 jours, demandent un rendez-vous en urgence avec le conseil départemental des Deux-Sèvres. Un piquet de grève devant les locaux de la collectivité a été installé le 5 juin. Les grévistes réclament toujours la création d'un sixième poste d'aide-soignant et une réorganisation des horaires de nuit. Dans cet établissement géré par le groupe Médiacharme, les discussions avec la direction n'ont rien donné jusqu'ici. Par cette action, les grévistes veulent interpeller le Département, un des financeurs des Ehpad.

**Les éclusiers du Canal du Midi** se sont mobilisés le lundi de Pentecôte à l'appel de la CGT. Ils dénoncent ce qu'ils considèrent comme une automatisatisation à outrance des écluses, avec un impact direct sur l'emploi. En l'espace de vingt ans, 117 postes d'éclusiers ont disparu sur le Canal des Deux-Mers, de Bordeaux à l'étang de Thau dans l'Hérault. Pour faire face à la fréquentation estivale, « Voies Navigables de France » fait appel à une centaine de CDD saisonniers, d'après l'organisation syndicale. La sécurité des plaisanciers est aussi en jeu.

Cela fait presque 100 jours que **29 des 76 salariés de la société Constructel (les Abymes - Guadeloupe), sous-traitant de l'opérateur Orange**, sont en grève. Ces techniciens affiliés à l'UTT-UGTG (Union des travailleurs de la télécommunication) sont en effet mobilisés depuis le 7 février dernier ; ils réclament l'application pleine et entière de la convention collective du BTP. Le syndicat a décidé de faire appel à l'inspection du travail, en tant que médiatrice.

## **SONELOG, SITE DE LOGISTIQUE DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE, AU PONTET DANS LE VAUCLUSE**

(NDLR : suite du mois dernier)

Victoire amère ! Pour rappel, le travail avait repris le 17 avril : les grévistes qui réclamaient 1.000 euros avaient finalement obtenu une prime 800 euros de la direction de l'entreprise de matériel électrique après près d'un mois de conflit. Depuis, une dizaine de salariés ont reçu des courriers de licenciement pour faute lourde après plusieurs semaines de blocage du site, une dizaine d'autres étant mis à pied trois jours. Les trois salariés protégés, représentants CGT étaient, eux, convoqués le 30 mai devant l'inspection du travail, comme le veut la procédure légale.

## **PERSONNEL DE SANTÉ UKRAINIEN : LICENCIEMENTS ET SALAIRES RÉDUITS**

En mai 2023, le personnel du Centre de trai-

tement clinique et de diagnostic du Conseil régional de Zaporijia a été réduit de moitié. L'administration a présenté aux employé-es l'arrêté « Sur la suspension de certaines dispositions de la convention collective », en référence à la loi 2136 du 15 mars 2022, dont l'article 11 permet la suspension de toute partie de la convention collective en relation avec l'introduction de la loi martiale.

Trois clauses de la convention collective ont été suspendues. La première concerne les indemnités d'ancienneté. Le deuxième point concerne les paiements pour service continu dans des conditions de risque d'infection par la tuberculose. Ce point est très important. Il s'applique exclusivement au service de la tuberculose. Leurs prestations de santé ont également été supprimées. Ces trois points ont été suspendus pendant la durée de la loi martiale. Les salaires ont donc été divisés par deux. Aujourd'hui, ils sont exactement trois fois inférieurs à ce qu'ils devraient être pour les médecins des zones de première ligne.

En outre, l'incidence de la tuberculose a augmenté de manière significative. En particulier, le nombre de cas chez les enfants a augmenté de 20 %.

En outre, un appel a été envoyé au comité central du syndicat des travailleurs de la santé d'Ukraine. Ils et elles ont également rencontré un député. Cependant, en mai, elles et ils ont continué à recevoir des salaires amputés.

(Source <https://laboursolidarity.org/fr/>)

## **APPEL CONTRE L'APARTHEID LANCÉ PAR DES SYNDICATS PALESTINIENS**

Le mouvement syndical mondial, qui a joué un rôle clé et a été une grande source d'inspiration dans son engagement en faveur des droits des travailleurs et des droits de la personne en général, a fait preuve d'une solidarité de principe avec les opprimés du monde entier, en adoptant des sanctions concrètes et novatrices contre les régimes oppressifs, sous l'égide des travailleurs.

La destruction systématique de l'économie palestinienne par Israël, les lois discriminatoires et racistes et les restrictions à la liberté de circulation et d'association ont un impact significatif sur les droits et les conditions de travail des travailleurs palestiniens.

Inspirée par la solidarité massive des travailleurs avec la lutte qui a mis fin à l'apartheid en Afrique du Sud et avec la lutte palestinienne en cours pour la liberté, la justice et l'égalité, et sur la base du consensus existant entre les principales organisations palestiniennes, israéliennes et internationales de défense des droits de la personne, ainsi que des experts des Nations Unies, qu'Israël commet le crime contre l'humanité qu'est l'apartheid,

Nous, organisations syndicales et syndicats professionnels palestiniens soussignés, demandons instamment à tous les syndicats, fédérations syndicales et syndicats professionnels du monde entier de contribuer au mouvement anti-apartheid initié par les

Palestiniens en prenant des mesures significatives pour soutenir les droits des travailleurs palestiniens et du peuple palestinien dans son ensemble à faire cesser le système d'occupation, de colonisation et d'apartheid, y compris en :

- Excluant des marchés publics les entreprises et les banques israéliennes et internationales qui sont complices de l'apartheid et de l'occupation militaire par Israël, y compris des colonies illégales ;

- Désinvestissant des fonds de pension des obligations de l'État d'Israël (#BreakTheBonds) et de toutes les entreprises et banques israéliennes et internationales qui sont complices de l'occupation et de l'apartheid israéliens ;

- Mobilisant les travailleurs portuaires et leurs syndicats pour qu'ils s'abstiennent de charger/décharger les navires israéliens, comme cela a été fait à Oakland, en Californie, et ailleurs, en s'inspirant des mesures héroïques prises par les travailleurs portuaires du monde entier pour suspendre le commerce maritime avec l'Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid ;

- Faisant pression sur les conseils municipaux pour qu'ils mettent fin à toute relation de complicité avec l'apartheid israélien, notamment en excluant de leurs marchés publics toutes les entreprises impliquées dans de graves violations des droits de l'homme dans le monde, y compris les colonies illégales et le système d'apartheid d'Israël à l'encontre des Palestiniens ;

Et en faisant pression sur votre gouvernement/parlement pour qu'ils :

1. Soutiennent les efforts des Nations unies pour enquêter sur l'apartheid israélien et reconstituer le Comité spécial des Nations unies contre l'apartheid et le Centre des Nations unies contre l'apartheid ;

2. Enquêtent et poursuivent les personnes et les entreprises responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans le cadre du régime israélien d'occupation illégale et d'apartheid ;

3. Interdisent le commerce des armes et la coopération militaro-sécuritaire avec Israël ;

4. Suspendent les accords de libre-échange avec Israël ; Interdisent le commerce avec les colonies israéliennes illégales et mettent fin aux activités des entreprises avec les colonies israéliennes illégales. 12 avril 2023 (Source : <https://laboursolidarity.org/fr/>)

*Rubrique écrite à la mi-juin. Sauf indication contraire, ce sont les médias dits régionaux qui nous ont servi de base. Devant le nombre de conflits répertoriés, nous avons dû faire des choix forcément subjectifs.*

# RENCONTRES LIBERTAIRES DU QUERCY :

## ORGANISÉES PAR L'OCL, DU 18 AU 23 JUILLET

LES RENCONTRES LIBERTAIRES que l'OCL propose chaque été sont prévues cette année du mardi 18 au dimanche 23 juillet inclus – dans les coteaux du Quercy, à trente minutes au nord de Montauban ou au sud de Cahors, à une heure de Toulouse. Elles sont un espace d'échanges sur nos investissements militants, c'est pourquoi elles sont ouvertes à toutes les personnes que les débats prévus intéressent ; dans les espaces laissés libres par le programme, d'autres discussions pourront être proposées pour partager une expérience ou présenter une lutte particulière.

Nous camperons sur le terrain arboré d'un gîte du Quercy, sur la commune de Vazerac, et nous bénéficierons de ses installations pour collectivités. Il y aura également là des tables de presse, ainsi qu'une vidéothèque composée de films sur des luttes d'hier et d'aujourd'hui. En ce qui concerne la vie quotidienne et la gestion des rencontres, les repas et le ménage seront assurés par des équipes tournantes qui changeront chaque jour.

Les tarifs pour les repas et la participation aux frais de location des lieux seront établis en fonction des revenus (à partir d'un prix plancher quotidien de 7 euros par adulte), et 5 euros par jour seront demandés pour un enfant.

Afin de faciliter la confection des repas et votre accueil, nous vous demanderons de nous prévenir de votre arrivée en téléphonant (06-16-93-07-28) au moins vingt-quatre heures à l'avance.

Si vous venez en train, nous irons vous chercher à la gare de Montauban. A bientôt!

### MARDI 18: MAYOTTE ET ALGÉRIE

- Après-midi : **Mayotte**

Le camarade, auteur de l'article Mayotte / Comores : Généalogie d'une politique du pire paru dans ce numéro de Courant Alternatif (p22 et suivantes), répondra aux remarques, demandes de précision et interrogations sur la situation à Mayotte et aux Comores. En particulier, il pourra faire le point sur l'évolution et les suites de l'opération Wuambushu depuis le début juin.

- Soirée : **Histoire algérienne de la France**

Nedjib Sidi Moussa, Docteur en science politique et enseignant, vient nous présenter son dernier ouvrage.

Disons les choses simplement : pour comprendre la France contemporaine, il est né-

cessaire de se confronter, enfin, à la question algérienne. Les crispations et tensions des dernières décennies ont souvent pris la forme de polémiques aussi violentes que stériles autour de l'identité, l'immigration, le colonial, l'islam ou la sexualité.

Toutes ces thématiques, construites comme autant de « problèmes » par des forces antagonistes, de l'extrême droite à la gauche radicale, ne peuvent être appréhendées qu'à l'aune de la question algérienne, en raison des clivages hérités de la décolonisation qui travaillent les courants les plus extrémistes de la société française, du ressentiment des partisans résolus de l'« Algérie française » à la désillusion des anticolonialistes favorables à l'« Algérie

nouvelle ».

Ce livre, qui fait la synthèse de quinze années de recherches menées sur les deux rives de la Méditerranée, propose de prendre au sérieux la centralité refoulée de la question algérienne en France, de 1962 à nos jours. En mobilisant des sources, parfois sulfureuses, publiées par l'extrême droite, la gauche radicale, des mouvements féministes, homosexuels ou immigrés, l'ouvrage adopte une nouvelle perspective pour rendre compte des enjeux les plus brûlants de notre époque. Car l'histoire algérienne de la France est d'abord celle des guerres et des révolutions sans cesse rejouées dans la chair ou l'imagination de nos contemporains.

### MERCREDI 19: PALESTINE ET SYNDICALISME

- Après-midi : **Palestine**

Dans le prolongement de l'article paru dans le numéro de juin 2023 de Courant Alternatif, Pierre Stambul, de l'Union Juive Française pour la Paix, viendra nous parler du renforcement actuel de l'oppression subie par les Palestiniens, et en particulier de la situation à Gaza : plus de 2 millions de personnes sont enfermées par terre, par air et par mer. Briser le blocus, un impératif ! Ce débat sera précédé de la projection du film Yallah Gaza de Roland Nurier.

- Soirée : **Autonomie, syndicalisme : où en est-on ?**

Le mouvement social qui a débuté le 19 janvier 2023 a été rythmé par l'intersyndicale nationale, historiquement large. Les grèves, manifestations et actions sont globalement

restées cadrées par le calendrier décidé entre Paris et Montreuil, voulu pour garantir la responsabilité des syndicats, gage indispensable pour qui veut négocier le prix de la force de travail. Malgré un fourmillement d'initiatives prises localement et des tentatives de débordement, le rôle historique de tampon du syndicalisme n'a malheureusement pas été ébranlé par une autonomisation du mouvement. En témoignent la faiblesse des quelques assemblées interpro, ou l'impact négligeable du volontarisme gauchiste du « Réseau pour la grève générale ».

Mais si la défaite est dure à avaler, on peut se demander si les syndicats ne sortent pas tout de même grandis du mouvement : capables d'organiser des manifestations monstres qui « se passent bien », respon-

sables et unis, voyant leurs adhésions s'enlever... Cette image positive relève-t-elle uniquement du spectacle ? On peut se le demander au regard de leurs forces mobilisables, de la faiblesse des Unions Locales et Départementales, des réflexes de militantisme qui semblent parfois disparus... Quel est l'état réel des collectifs de travail et des collectifs de lutte, permettant un rapport de force à même d'inverser la vapeur ? Dans les luttes, les réseaux sociaux deviennent-ils l'alpha et l'omega des rapports entre individus révoltés ?

## RÉSERVEZ LES DATES ET CONTACTEZ NOUS POUR PLUS DE DÉTAILS

## JEUDI 20: NUCLÉAIRE ET LUTTES DE TERRITOIRES

### • Après-midi : Nucléaire, comment relancer la lutte ?

Avant cet été, le gouvernement a pris toutes les mesures législatives pour relancer le nucléaire : plafond de 50 % transformé en plancher, allègement des procédures, tentative de suppression des instances de sécurité, doublement du budget militaire.... Cependant, ils s'avèrent incapables de produire des EPR, EDF croule sous les dettes, le nucléaire ne supporte pas les étés chauds et secs, la commission du débat public censée légitimer l'affaire a jeté l'éponge... Un boulevard devrait donc s'ouvrir pour les antinucléaires. Le problème, c'est que le mouvement antinucléaire est exsangue, divisé, comme s'il avait perdu la mémoire de son passé de lutte. Que peut-

on en attendre, comment y intervenir, comment s'opposer au programme de destruction prévu par le gouvernement ?

### • Soirée : Luttons de territoires

Cette année, si l'ampleur du mouvement social a été une surprise, on notera que les luttes contre les aménagements des territoires continuent à fédérer et prennent de l'ampleur. Ainsi, le combat contre les bassines dans le marais poitevin a réussi à trouver un écho international moins en mettant en avant les problèmes liés à l'eau qu'en montrant que la lutte contre le changement climatique ne pourra venir que des habitants et se faire qu'en opposition aux visées capitalistes d'aménagement du territoire.

Il faut dire que ces luttes, décentralisées, proches des lieux de vie et ancrées dans le quotidien sont aussi un moyen de refaire du lien et de créer de nouvelles cultures militantes, en dehors des temps de mouvements sociaux et des calendriers syndicaux. Il est notable, aussi, qu'une certaine solidarité et un autre modèle de société s'y dessinent et il semble de plus en plus admis que ces projets inutiles, ce ne sont pas seulement « pas dans mon jardin », mais ni ici, ni ailleurs.

Dans un contexte de fort écho et de mise en lien de ces luttes à travers les soulèvements de la terre, nous devons nécessairement nous poser des questions de stratégie et d'intervention dans ces luttes.

## VENDREDI 21: COMMISSION JOURNAL ET ANTIRÉPRESSION

• Après-midi : **Commission Journal de Courant Alternatif** (début). Critique du numéro 331, bilan de l'année 2022-2023, fonctionnement

### • Soirée : Antirépression

Les serviteurs du capitalisme assurant le pouvoir actuellement en France assument pleinement leur tâche de répression des mouvements sociaux : violences policières contre les manifestant-es (que ces manifestations soient dans le cadre de mouvements

sociaux ou de défense de biens communs, de territoires), surveillance et arrestation des personnes ayant commis une destruction de bien, ou ayant, selon les polices secrètes, une intention de le faire, répression judiciaire systématique. Des moyens de surveillance généralisée des populations sont mis en place.

Face à cette répression, des comités de soutien se montent par rapport à certains cas, des collectifs antirépression à visée plus générale se créent ou se réactivent, des légalteam interviennent dans les manifestations

pour conseiller, aider les personnes mises en cause à connaître leurs droits et se défendre, des ONG font des rapports d'observation, des associations dénoncent la surveillance généralisée.

Comment ces différents groupes s'organisent-ils et communiquent-ils pour rendre plus efficaces ces actions complémentaires face à la répression ? Comment faire en sorte aussi que tous ces groupes prennent en compte toutes les victimes de répression ?

## SAMEDI 22: COMMISSION JOURNAL ET LUTTES DE L'IMMIGRATION

• Après-midi : **Commission Journal de Courant Alternatif (suite)**

Prévisions des commissions journal pour 2023-2024 et premières idées pour le N° d'octobre

### • Soirée : Immigration

Quels reculs législatifs ? Quelles résistances espérer ?

Nous pouvons dès à présent voir que l'avenir risque fort de s'assombrir pour les migrant-es. Normalement à cette date nous

aurons quelques précisions sur les projets anti-immigré-es de la droite au pouvoir ainsi que sur les surenchères des LR et du RN. Mais quelles formes pourraient prendre les résistances à cette régression ?

## DIMANCHE 23: FÉMINISME ET MILITARISATION DE LA SOCIÉTÉ

### • Après-midi : Femmes et luttes sociales

Il y a cinquante ans, on notait une pratique militante des femmes surtout dans les secteurs associatif ou syndical. Les « spécialistes » en déduisaient assez souvent que l'activité politique ne les intéressait guère « par nature » parce que leur douceur ou leur empathie innées les prédisposaient à soutenir les immigré-e-s ou les détenu-e-s, ou à défendre l'environnement, plutôt qu'à entrer dans l'arène politique pour se mêler de la « chose publique ». On nous disait aussi que les femmes se cantonnaient au « concret » parce qu'elles étaient incapables de manier des abstractions ; on que si elles s'étaient révoltées, au cours de l'Histoire, c'était surtout afin de sauver leurs enfants (notamment quand la famine menaçait) parce qu'elles étaient guidées par leur « instinct maternel »...

Avec l'entrée massive des femmes dans le salariat, des grèves telles que celle des sardinières à Douarnenez en 1924 ont mis en relief leur capacité de mobilisation et de résistance sur le terrain économique et social. Et, depuis les lois sur la parité (1999, 2000 et 2007), les poncifs essentialistes ont largement été démentis concernant le champ politique : les femmes sont de plus en plus nombreuses, en France comme ailleurs, à investir les appareils des partis et de l'Etat, et à intégrer les directions des entreprises, en

dépît du fameux « plafond de verre » protégeant ce pré carré masculin. Une femme peut ainsi, autant qu'un homme, diriger un pays ou une multinationale d'une main de fer et sans état d'âme pour servir le capitalisme.

Pareil constat ne nous réjouit guère, car nous n'avons pas plus envie d'être exploité-e-s par des femmes que par des hommes ; mais toutes ces évolutions montrent l'importance, dans les comportements respectifs des deux sexes, à la fois de la place occupée dans la production et de la socialisation des enfants. Si les tâches domestiques continuent d'être pour l'essentiel un « domaine féminin », les femmes représentent aujourd'hui 48,5 % de la population active, et cette réalité a entraîné des modifications dans leur investissement militant, entre autres : elles demeurent très actives dans le secteur associatif, mais elles participent également beaucoup aux mouvements sociaux – on l'a vu en particulier avec celui des gilets jaunes et celui contre la réforme des retraites. Quelles analyses peut-on en tirer pour les futures luttes contre l'exploitation capitaliste et contre la domination patriarcale ?

### • Soirée : Militarisation et guerre en Europe de l'Est

Le conflit russo-ukrainien ne déroge pas aux règles. De Marioupol à Bakhmout, l'innova-

tion technologique surdétermine le rapport de forces (missiles, satellites, communications, équipements lourds et légers...) et derrière, la capacité économique du soutien (56 milliards US\*) fait la différence. Au risque du cynisme, ce salon permanent de l'armement qui se solde en centaines de milliers de morts et blessés est à la fois une réaffirmation de la supériorité US après le fiasco du retrait afghan et, dans chaque pays européen, une relance économique étatique démesurée : 413 milliards de budget militaire français sur 7 ans (doublement), relocalisation d'activités économiques et d'approvisionnements énergétiques, politique industrielle volontariste (STMC).

Quelles analyses en tirer pour les révolutionnaires ? La résurgence de l'état-nation et de sa logique impérialiste guerrière, en pleine mondialisation, n'est-elle qu'une ultime tentative de l'empire russe et de son néo-tsar, à la traîne de la modernité capitaliste comme en 14, avec ses populations périphériques à mater ? Ou bien au contraire ce conflit est-il un symptôme de rejet par un état sans classe bourgeoise « moderniste », rejet salué par de nombreux pays moins industrialisés, de l'intensification de la prédation capitaliste et de son système de représentation politique et de valeurs individualistes ?

\*(La dette américaine est de 31 000 milliards.)

# LE PROJET LYON-TURIN VA-T-IL FINIR PAR DÉRAILLER ?

Le projet de TGV Lyon-Turin a beau être l'un des plus vieux et monstrueux des « grands projets inutiles et imposés » du pays, il peine depuis toujours à alerter les consciences françaises. Alors que de l'autre côté de la frontière, le même projet a mobilisé activement contre lui la population du val de Suze pendant deux décennies tout en créant, sous le célèbre slogan « No TAV », un abcès de fixation pour les contestations radicales qui a réussi à diviser jusqu'aux forces gouvernementales, (notamment sous le gouvernement Conte de 2018), qui s'appuyait sur une coalition entre le Mouvement 5 étoiles et la Ligue du Nord, en France les opposants au projet, mobilisés depuis 1991, se sont longtemps heurtés à un mur de communication adverse ou d'indifférence. Un mur que la force d'attraction de la lutte italienne n'a pas sérieusement entamé, les « No TAV » de France se souciant surtout de relayer celle-ci (1). Et pourtant... Contre ce projet, les arguments pèsent lourd, très lourd, et ceux qui les avancent parfois aussi : les Ponts et Chaussées en 1998, l'Inspection des finances en 2003 plaidaient pour une suspension du projet, la Cour des comptes en 2012 dénonçait un coût excessif pesant sur les finances publiques et en 2020 son augmentation de 85 %.

(1) La « grande marche No TAV » de 2018 entre Lyon et le val de Suze n'a pas brillé par sa capacité à toucher la population locale.

(2) Pour plus de détails, consulter les sites lyonturin.eu ou <https://vamaurienne.ovh/> ou encore les livres de Daniel Ibanez, *Traffics en tous genres et Lyon-Turin, les réseaux déraillent* (Tim Buctu éd., 2014 et 2015).

(3) Chaque kilomètre de galerie avalera autant d'argent public que la construction d'un hôpital de 60.000 m<sup>2</sup>, signale Daniel Ibanez. 57 km = 57 hôpitaux manquants...

(4) Le financement est assuré à 40 % par des subventions européennes (d'où la logique des politiciens locaux : il y a du fric de l'Europe, ramassons tout ce qu'on peut), mais à condition que le financement des 60 % manquants (25 % pour la France) soit garanti.



**Rappelons-les donc brièvement, ces arguments (2).**

-1° Le TGV ferait gagner tout au plus une heure de temps sur l'actuel trajet, est-ce si indispensable ?

-2° Si c'est le fret ferroviaire qu'il s'agit de promouvoir, la ligne existante, actuellement exploitée à 20 % de sa capacité, peut tout à fait répondre aux besoins ;

-3° Les prévisions avancées de croissance du fret ferroviaire transalpin ne se sont pas vérifiées – elles stagnent depuis 1994 (3,2 millions de tonnes en 2017 contre les 16 millions prévus) –, la désindustrialisation des deux côtés de la frontière ayant fait son œuvre ; sans compter que rien n'a été fait en France pour donner la priorité au rail sur la route, malgré tous les discours tenus en haut lieu.

-4° Le coût global du projet, estimé à 26 milliards d'euros par la Cour des comptes en 2010, est astronomique,

sans commune mesure avec les avantages attendus (3) ; et son financement ne peut que faire grossir significativement la dette de l'Etat au moment où celle-ci est censée tout faire pour maigrir (4).

-5° A tout cela il faut ajouter les dévastations environnementales que provoquera (provoque déjà) le creusement des 260 km de galeries (57,5 km pour le tunnel de base) prévus au programme : des milliers d'hectares de terres agricoles artificialisés pour la mise en place des chantiers et l'entreposage de millions de mètres cubes de gravats arrachés à la montagne, des forêts défrichées, des sources d'eau captées tariées, et une émission supplémentaire de CO<sub>2</sub> qui ne se verrait compensée qu'au bout de vingt à cinquante ans...

**Alors comment expliquer que le pro-**

**jet ait résisté** et continue à progresser sur le terrain, même lentement ? Son inscription dans un plan européen de promotion du rail transalpin (inscrit dans des traités internationaux), puis, après coup, sa prétention à encourager le fret ferroviaire, expliquent en bonne partie les tergiversations des écologistes patentés et sa défense par les syndicats de cheminots, CGT en tête. Et comme suivre les dossiers de près, à tous les échelons décisionnaires, demande motivation et acharnement, on s'entient le plus souvent à des choix idéologiques.

Du coup, les opposants, regroupés au sein d'une large Coordination – dont fait notamment partie l'association Vivre et agir en Maurienne (VAM) – ont donc bien du mal à faire entendre leur voix. D'autant qu'au nom de la convergence des luttes et du nécessaire consensus, des relais pos-

sibles comme les associations environnementales ou Nuit debout en 2016 ont renoncé à porter le débat. Pourtant, au fil du temps, les opposants ont fini par marquer des points : EELV a abandonné son soutien au projet en 2012, SUD Rail a rejoint les opposants en 2016, défendant un projet alternatif de modernisation de la ligne Dijon-Modane avec plate-forme de fret à Ambérieu – option à laquelle Elisabeth Borne a elle-même accordé sa faveur en février dernier (sans toutefois enterrer le projet de tunnel, repoussé à... 2045).

Alors, qui sont ceux qui poussent encore à la roue ? Les multinationales du BTP qui devraient assurer le creusement des tunnels ? Pas sûr, elles sont déjà fort occupées sur d'autres chantiers d'ampleur comme ceux du Grand Paris. Certains élus de poids, plutôt – avec à leur tête Laurent Wauquiez, président LR du conseil régional depuis 2016 – qui, par pure visée électoraliste, continuent à manœuvrer, profitant d'alliances électorales à gauche qui interdisent aux partis concernés de mettre leurs désaccords sur la place publique. Et bon nombre d'élus municipaux, prêts à profiter de l'argent distribué par TELT (Tunnel européen Lyon-Turin), la société franco-italienne chargée depuis 2015 de réaliser le projet avec l'argent de l'Etat et accessoirement, dans le cadre de la « démarche grand chantier », de gérer les dossiers de subventions – moyen, déjà bien rodé sur le nucléaire, d'acheter le consentement des élus locaux et de la population. Et puis certains technocrates de haut rang, tel Hubert du Mesnil : ancien président de RFF, où il a œuvré à la privatisation du rail, puis de Lyon-Turin ferroviaire (ancêtre de TELT chargé des études préalables), il est désormais président à la fois de TELT (à capitaux publics) et... de l'Institut de la gestion déléguée, qui gère les partenariats public-privé (PPP), pour les infrastructures.... Or les PPP, oubliés dans le rapport Spinetta de 2018 sur l'état du système ferroviaire français..., c'est le moyen de s'affranchir discrètement des règles institutionnelles, surtout quand la justice tarde à sanctionner les conflits d'intérêts ou trucs d'appels d'offres. En revanche, elle se montre expéditive contre les opposants (47 militants « no TAV » ont été condamnés par le tribunal de Turin à des peines de prison ferme en 2015). Exemple : en saucissonnant le projet de tunnel de base, toujours sans financement assuré, en plusieurs plus petits projets, ils ont réussi à faire démarrer certains chantiers. Ainsi progresse la politique du fait accompli.

**Et les Mauriennais dans tout ça ?** La faible mobilisation de la population locale interroge elle aussi. Mais elle ne doit pas nous étonner : la Maurienne est depuis bien longtemps un espace soumis aux besoins d'un système productif décidé et organisé ailleurs. Dès le début du XXe siècle, ses multiples capacités hydroélectriques lui ont valu de devenir « la vallée de l'aluminium ». Six usines polluantes et de multiples barrages et conduites forcées ont ainsi marqué durablement le paysage de leur empreinte. Parallèlement, elle est devenue l'une des grandes voies permettant de franchir sur roues les Alpes et la frontière – dès 1871 avec l'ouverture du tunnel ferroviaire du Fréjus, puis un siècle plus tard, en 1980, avec celle du tunnel routier – ainsi que la porte d'entrée vers plusieurs des grandes stations de sport d'hiver. Cette adaptation aux besoins du « développement » capitaliste puis touristique n'a guère rencontré d'oppositions. L'industrialisation de la vallée avait permis d'intégrer sans douleur des populations montagnardes disposées à abandonner une vie particulièrement rude et sobre pour les garanties du salariat ; et lorsque, dans les années 1980-90, la concentration et la concurrence mondialisées ont fait disparaître la majorité des usines et des emplois industriels – mais pas les cicatrices inscrites dans l'environnement – le départ des jeunes à la recherche d'emplois stables et qualifiés que la vallée n'offrait plus a laissé sur une place une population vieillissante et conservatrice, ayant profité des bienfaits du « progrès ». Ce dont témoigne un vote toujours très majoritairement de droite. L'arrivée d'une autoroute (ouverte en 2000) venant s'ajouter à la route nationale et la voie ferrée, mangeant par endroits tout ce qui restait d'espace libre en fond de vallée, puis l'inévitable multiplication des passages de camions qui s'est ensuivie (5), ont bien rencontré quelques oppositions, mais un argument de taille est venu alors jouer en faveur du projet : le recours au train et au fret ferroviaire n'était-elle pas la solution ? Sans oublier, bien sûr, les fameux emplois que tout grand chantier peut faire miroiter... pour un temps.

**Mais les choses semblent pourtant évoluer.** Outre la prise de conscience générale des dégâts du changement climatique déjà tangibles, les premières colères contre l'emprise catastrophique des chantiers ouverts et surtout le surgissement d'une problématique nouvelle, celle de l'eau – autour des 27 km de tunnel déjà

creusés, le tarissement des sources est déjà une réalité – suscitent l'inquiétude et la mobilisation des habitants des localités touchées, et réveillent les plus écologistes de la gauche parlementaire (6). Par ailleurs, le consensus officiel des élus locaux est en train de s'effriter : en témoignent de récentes prises de position publiques de maires contre le projet (7) et le nombre dérisoire de personnes venues répondre à l'appel à manifester en sa faveur le 16 juillet à Saint-Jean. Par contraste, la forte participation à la manifestation et la rencontre des 17-18 juillet, organisée en Maurienne par VAM et les Soulèvements de la Terre avec de multiples soutiens, a donné aux opposants le sentiment d'avoir marqué un point décisif. Certes, la majorité des 3000 à 5000 participants venait d'ailleurs, et notamment d'Italie. Certes, ni leur nombre ni la richesse des arguments exposés en détail lors de ces journées n'auront suffi à entamer l'emprise sur les esprits mauriennais du discours des pro-Lyon-Turin, systématiquement relayé par le seul quotidien local, Le Dauphiné libéré : comme tous les grands médias, celui-ci a surtout alimenté la peur et le discrédit en reprenant le discours du pouvoir sur l'extrémisme et la violence des manifestants. Pourtant, cet apport de sang frais à la lutte change la donne, lui offrant enfin un écho national et la dimension transfrontalière qui manquait jusque-là aux « No TAV ». On peut donc se dire que, malgré le mur de propagande, malgré le défaitisme alimenté par l'avancée des chantiers, le rapport de forces commence peut-être à basculer du côté du non. A condition de ne pas lâcher le morceau...

Nicole T.

(5) Et ça ne va pas s'arranger : la décision officielle, toute récente, de transformer la galerie de secours du tunnel routier, décidée en 2007, en voie nouvelle va permettre la séparation des deux sens de circulation. (6) La Nupes vient enfin d'ouvrir une commission d'enquête parlementaire informelle sur le projet. (7) Voir notamment le texte signé par « des dizaines d'élus » locaux et nationaux (entre autres), exigeant l'arrêt du projet et la réorientation du financement vers la ligne ferroviaire existante (« Des dizaines d'élus exigent l'arrêt du projet Lyon-Turin », Reporterre, 20 décembre 2022

# LES SOULÈVEMENTS FACE À LA RÉPRESSION

Une répression globale se déploie contre le mouvement des Soulèvements De La Terre (SDLT) et les autres composantes (voir l'éditorial p.3): dissolution demandée par le gouvernement, arrestations-interrogatoires par l'anti-terrorisme, détentions préventives ou condamnations à du ferme, procès à venir... La prochaine initiative du mouvement, une caravane tracto-vélos de Sainte-Soline au siège de l'Agence de l'Eau à Orléans, du 18 au 25 aout, sera un indicateur de la mobilisation et des capacités de ses 170 collectifs et autres sympathisant-es.



1) Trois mois plus tard, la rafle policière par la SDAT (Sous-Direction Anti Terroriste) le 20 juin d'une quinzaine de militant-e-s a ainsi provoqué un saut de 25 000 signataires supplémentaires de la pétition en ligne en soutien aux SDLT. À moins d'un bidonnage, c'est un capital de sympathie!... Même si ce n'est qu'un « like » plus élaboré qui n'engage pas à grand chose.

## UN MOUVEMENT EN PLEINE ASCENSION

Le rassemblement de Ste-Soline les 25 et 26 mars 2023 s'était soldé par un très lourd bilan de 200 blessé-es, certain-e-s très graves (voir CA 329 sur notre site) mais aussi par une réussite numérique (plus de 20 000 personnes, doublement de la précédente mobilisation et près de 40 tracteurs présents malgré une manifestation re-interdite et des barrages policiers quadrillant le territoire). Le ministre de l'Intérieur avait parlé d'« écoterroristes » et évoqué la dissolution des SDLT, pour faire oublier le blocage par les flics de l'arrivée des secours pendant les affrontements et le déluge de munitions tirées sur la foule.

Mal lui en avait pris, puisque l'élan de solidarité suite à cette annonce de dissolution s'était traduit par plus de 100 000 signatures de soutien aux SDLT, l'apparition de plus de 150 collectifs locaux, un meeting parisien médiatisé avec des personnalités reconnues revendiquant leur proximité avec les SDLT et la publication d'un livre à plusieurs mains, d'innombrables articles et émissions

dans les médias. La menace du ministre a eu l'effet inverse de celui escompté (1).

Comment expliquer cet écho aussi positif dans la population, pourtant après les images d'affrontement de Ste-Soline? L'humeur serait-elle repassée au « jaune »? Le mouvement contre la réforme des retraites se déroulant simultanément, en se heurtant lui-aussi à un « mur du refus » gouvernemental, subissant également des violences policières niées dans une dimension de classe, la lutte contre les méga-bassines a ainsi acquis une popularité et une visibilité inédites ; un indice, l'accueil très positif par les foules de manifestant-es des lectures des bulletins de santé des blessés de Ste-Soline dans de nombreuses villes. D'autant que l'inquiétude sur le climat, la sécheresse et les incendies, la dégradation et la pollution des ressources ouvrent un boulevard aux lanceurs d'alerte et à la critique de l'agro-industrie, qui n'a plus rien à voir avec des paysan-ne-s mais plutôt avec le monde de la grande distribution et de l'agro-alimentaire, de la banque et du pouvoir.

## DEROULER LE PROGRAMME

Les autres initiatives des SDLT, toujours en appui de collectifs de lutte locaux, ont ensuite visé successivement le 22 avril le projet d'autoroute Castres-Toulouse ( 8000 pers., cf CA 331), le 11 juin en Loire-Atlantique l'ouverture/extension de 4 carrières de sable-roche et le maraîchage industriel (2000 pers., cf CA 312 pour une description de la lutte), enfin le 17 juin (3000 pers.) le chantier du tunnel du TAV Lyon-Turin dans la vallée de la Maurienne. Selon le Canard Enchaîné, il semble que la destruction de muguet et de salades expérimentales le 11 juin dans les serres de la fédération des Maraîchers Nantais, au sud de la métropole, ait piqué au vif Macron qui serait intervenu au conseil des ministres le mercredi suivant pour relancer personnellement l'idée de dissolution. La FNSEA, par la voix de son président de combat Arnaud Rousseau ( gros céréalier de 700 ha ayant débuté dans le business des oléagineux à la tête du groupe Avril, pur produit de l'agro-bizness ) a menacé de guerre civile si l'Etat ne faisait pas son job de répression. Dé-

tail intéressant, le président des Maraîchers Nantais, qui pleurait dans Ouest-France ses pauvres salades arrachées, a occupé ce job après avoir travaillé pour les sabliers de Loire-Atlantique. Le lien entre les carrières et le maraîchage industriel n'est ainsi plus à démontrer.

### C'EST LE MOIS DE JUIN, SORS TON DARMANIN!

Une première rafle policière déclenchée le 5 juin au petit matin dans plusieurs villes envoie une quinzaine de personnes en garde à vue dans l'enquête sur le sabotage par 200 personnes d'une cimenterie Lafarge près de Marseille en décembre dernier, action de désarmement soutenue par les SDLT dans un communiqué. Elles sont relâchées a priori sans poursuite.

Le 20 juin, la SDAT (sous-direction anti-terroriste de la PJ) arrête, toujours sur le mode cow-boy, pour l'action contre la cimenterie Lafarge, une autre quinzaine de personnes dans plusieurs villes, dont certains membres des SDLT sur la ZAD de Notre Dame des Landes. Hasard du calendrier, le lendemain le conseil des ministres prononce la dissolution des SDLT, qui engagent immédiatement un recours au Conseil d'Etat pour invalider cette mesure (un an de délai...). Des rassemblements de protestation contre la dissolution et contre la rafle sont organisées dans près de 150 villes par les Amis des SDLT (ASDLT?). On peut se demander si l'on ne va pas assister à une redite de l'affaire Tarnac, tellement les boulettes se succèdent: le 23, toutes les gardes à vue sont levées!

Lors de la rafle, les flics ne trouvent pas les gens qu'ils sont censés pourtant surveiller: ils défoncent la porte de la mauvaise caravane, menottent et cagoulent l'occupante en lui donnant des coups devant son gosse avant qu'elle puisse s'expliquer. Ils arrêtent un élu écolo qui porte la même barbe qu'un suspect à casquette rouge présent à Ste-Soline: heureusement il peut prouver qu'il bouffait en famille pendant que la cimenterie morflait et il n'a pas de casquette rouge chez lui: à quoi ça tient! (Canard du 28/06) Mais la juge ne rigole pas. Un militant de Bure, qui refuse la comparution immédiate, est mis en détention préventive jusqu'à son procès fin juillet! Et un GJ bordelais qui ne se cachait pas d'avoir participé à la manif interdite, passe en comparution immédiate et prend dix mois!

Le 27 juin, nouvelle convocation sur la manif Ste-Soline pour plusieurs personnes dans différentes gendar-

meries: 3 de la ZAD dans trois gendarmeries différentes sont transférés à Parthenay. Sont aussi convoqués le porte parole de Bassines Non Merci 79, les porte-paroles de la CONF 79, CONF nationale, secrétaires départementaux Solidaires et CGT 79. Bref, les flics semblent chercher les failles potentielles entre les collectifs co-signataires sous pression. Un rassemblement de soutien aux camarades regroupe le soir même 400 personnes à Nantes, et fusionne avec les manifestants pour Nahel, tué à Nanterre la veille par un flic. Les convoqués ressortent en fin de journée, mais les trois des SDLT de la ZAD passent en procès le 8 septembre pour organisation de manif interdite, et un d'eux aussi pour participation. Bref, il ne semble pas y avoir grand chose dans les dossiers mais cela n'empêcherait pas les juges de condamner et de garder à l'ombre un certain temps...

### UN RAPPORT DE FORCE QUI SE NOUE

À Ste-Soline, les 3000 flics attendaient de pied ferme les manifestants qui osaient braver l'interdiction préfectorale. Manifestement ça ne suffit plus. Avec les deux rafles policières de juin et les procès à venir, la police qui s'intéressait aux SDLT au moins depuis un an, débarque chez les opposants et cherche à précéder les actions en désorganisant les collectifs avec des arrestations ou des mises sous pression et autres gardes à vue. Comment syndicats et partis politiques vont-ils réagir? On peut déjà se faire quelques idées... À Nantes, après le sabotage des serres de muguet et de salades, la presse s'est délectée de rapporter les condamnations des politiciens locaux de droite et de gauche (2) contre les écolos d'EELV; ceux-ci ont reconnu avoir appelé contre les maraîchers industriels et les sabliers mais ne pas avoir participé à l'action car en désaccord et en restant sur la route. Quand on veut gérer le système, il ne faut pas insulter l'avenir, et la FNSEA ça compte... Un autre exemple de double discours est donné par Piolo, maire EELV de Grenoble qui a signé la pétition « Nous sommes les Soulèvements de la Terre » de soutien aux SDLT, mais qui a soigneusement évité la manifestation contre l'extension de l'usine STMicro de production de puces. Ce genre d'usine nécessite une quantité phénoménale d'eau très pure pour fabriquer les microprocesseurs les plus performants (cf la revue « Vertement écolo » de CA 331). Piolo veut bien « composer »,



histoire de sauter dans le train à succès des SDLT, mais quand ça touche aux enjeux vitaux du capitalisme, le réalisme s'impose...

La constitution de 150 collectifs locaux des SDLT va peut-être permettre de structurer des regroupements régionaux autonomes, distribués de façon décentralisée, fonctionnant transversalement grâce au nombre et en appui aux luttes locales, comme évoquait le compte-rendu d'une réunion régionale près de Limoges dans le dernier CA 331. C'est probablement dans un premier temps la solution la plus économe d'énergies à envisager, même si ce sera délicat à déployer; en effet la composition, exposée dans le livre « On ne dissout pas un soulèvement », est le résultat d'un compromis qui a mis du temps à s'établir, comme la confiance qui va avec. La tracto-vélo du 18 au 25 août prochain sera l'occasion de créer des liens, mais aussi de réfléchir collectivement aux prochains agendas de mobilisation dans cette perspective

À suivre. Nantes, le 30/06

2) Le pompon est remporté par l'élu municipal du PC qui a condamné le sabotage des serres au nom de la défense de l'outil de travail et du respect du travailleur...

# «Ô FRANCE ! VOICI VENU LE JOUR OÙ IL TE FAUT RENDRE DES COMPTES»<sup>(1)</sup>

Voilà 56 ans que la France a quitté le Sahara en 1967, après y avoir effectué 17 essais nucléaires, avant de s'installer en Polynésie où elle les poursuivit jusqu'en 1996. L'équivalent de deux générations. Et pourtant, le contentieux provoqué par ces explosions nucléaires entre les deux pays est toujours non résolu et tout aussi «radioactif». Au grand dam des populations qui en subissent toujours les effets. Courant alternatif de 16 mai 2023 dressait un premier état des lieux. Dans ce nouvel article, nous analyserons ce qui bloque et empêche toute avancée au bénéfice des victimes de ces essais nucléaires.

(1) Phrase extraite de l'hymne national algérien, dont l'utilisation vient d'être réhabilitée par le président Tebboune par décret paru au Journal officiel algérien du 21 mai 2023

(2) Article 4 des accords d'Évian, publié au Journal officiel n° 3019 du 20 mars 1962, p. 3030.

(3) Christian Bataille, rapport n° 179, L'évolution de la recherche sur la gestion des déchets nucléaires à haute activité, Tome II : Les déchets militaires, OPECST, 7 décembre 1997, p. 69.

## UN «DÉSERT» RADIOACTIF

Pour donner une mesure de la quantité de radioactivité dispersée au Sahara, les 4 essais atmosphériques représentent l'équivalent de 5 fois la bombe d'Hiroshima et les 13 essais dits souterrains, l'équivalent de 18 Little Boy, selon le nom que les Américains lui avaient attribué, non sans une bonne dose de cynisme compte tenu de la puissance de cet explosif sans commune mesure avec ceux utilisés jusqu'alors. Une quantité extraordinaire de matières radioactives enfermée dans la montagne en ce qui concerne les essais souterrains, répandent leur poison pour des dizaines de milliers d'années encore. Voire même sorties de la montagne lors de l'essai non maîtrisé de Béryl du 1er mai 1962 qui vit celle-ci ébranlée par la puissance de l'engin libérant de la lave radioactive ; ce qui créa une belle panique parmi le personnel et les deux ministres Pierre Messmer et Gaston Palewski présents ce jour-là.

Outre cet accident, il ne faut pas oublier non plus toutes les matières radioactives circulant autour de la terre, mêlées avec celles des explosions atmosphériques des autres puissances nucléaires, voire revenant comme un boomerang lors de vents de sable atteignant notamment la France et au-delà. Il faut aussi rajouter les environ 2 kilos de plutonium enfouis dans la zone d'Hammoudia, résultant des essais dits «sous-critiques» pour tester l'amorçage des bombes ; c'est-à-dire sans déclenchement d'une réaction en chaîne.

Dernier élément pour planter le décor radioactif laissé en héritage : les déchets abandonnés sur place par l'armée française lorsqu'elle a libéré la zone en 1967 — allant d'engins quasi neufs, de véhicules, des kilomètres de câbles en cuivre, jus-

qu'à des caisses d'outils —, préférant, notamment pour des raisons de coûts financiers, creuser des grands trous dans le sable pour les enfouir, plutôt que de les rapatrier en France pour les traiter comme des déchets.

Aucune information sérieuse n'a alors été délivrée auprès des populations, ni mis en place un balisage des zones impactées. Car l'utilisation du mot désert pour qualifier la zone ne signifie pas l'absence de villages ni de passages réguliers de caravanes ou de troupeaux. Et bien logiquement la plupart de ces matériaux ont été récupérés, soit pour les utiliser, soit pour leur valeur marchande, dispersant ainsi la radioactivité qu'ils contenaient.

## UNE DÉSINFORMATION IRRESPONSABLE

Consciente des risques que cela représentait pour elles et leurs populations, les puissances nucléaires ont toutes réalisé leurs explosions nucléaires aux confins de leur territoire ou dans des zones colonisées. La France est toutefois la seule à les avoir poursuivies dans un pays ayant acquis son indépendance. En effet, la guerre d'Algérie était déjà en cours quand le gouvernement a décidé d'installer son site d'essais dans le Sahara, mais après avoir prospecté différents endroits, ce qui conduisit au choix du Sahara était la proximité avec la métropole et la perspective de rapidité de l'installation pour que la France manifeste au plus vite aux yeux du monde sa capacité à faire exploser une bombe atomique. Sans compter que le pouvoir n'envisageait aucunement une victoire des indépendantistes... Et même quand l'inéductabilité de l'indépendance commençait à être envisagée, Charles De Gaulle a caressé l'espoir d'une partition du territoire algérien afin de conserver le

Sahara sous tutelle française ! Les négociateurs algériens n'ont pas cédé sur l'intégralité territoriale, mais pour mettre fin à la guerre et à toutes ses atrocités pour la population, ils ont dû concéder à la France la possibilité d'utiliser encore durant 5 ans les installations militaires. Les accords d'Évian, signés le 19 mars 1962, actent cette concession (2).

Mais compte tenu du contexte de l'époque, où de plus l'écologie était très loin d'être la préoccupation de la société, aucune obligation de démantèlement complet, de remise en état de l'environnement et de suivi sanitaire des populations locales comme du personnel ayant participé aux essais, n'a alors été actée ni même négociée.

Ainsi, «après sept années d'expériences diverses, les deux sites de Reggane et d'In Ekker ont été remis à l'Algérie sans qu'aucune modalité de contrôle et de suivi de la radioactivité n'ait été prévue», souligne le député socialiste Christian Bataille dans un rapport publié en 1997 par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Et d'enfoncer le clou : «Les circonstances politiques qui ont conduit à l'abandon de ces deux sites peuvent expliquer l'indifférence avec laquelle on [la France] a alors traité ces problèmes.» Tout en reconnaissant qu'«il n'en demeure pas moins qu'on a fait preuve d'une certaine légèreté, pour ne pas dire plus» (3). In fine, la majorité des essais réalisés par la France au Sahara — 11 sur 17 — l'ont été alors que l'Algérie était indépendante et avec l'accord des autorités du pays. Cet état de fait est sans aucun doute une des premières causes de l'ambiguïté des autorités algériennes dans la gestion du dossier.

D'autant qu'il existe un troisième site qui a fait l'objet d'une utilisation

tion par l'armée française jusqu'à la fin des années 1970 — donc bien au-delà de 1967 —, de manière conjointe avec l'armée algérienne : le site de Colomb-Béchar-Hammaguir, près de la frontière avec le Maroc. Sur ce site ont été effectués des essais pour la propulsion des missiles et surtout ont été testées des armes chimiques. Un silence encore plus assourdissant entoure les conséquences de ces expérimentations pour le personnel et la population environnante et donc leur prise en charge pour en réduire les effets.

### VERS UNE SORTIE DU DÉNI

Durant plusieurs décennies, le discours officiel était que les essais français étaient propres, sous contrôle, donc il ne pouvait pas y avoir de problèmes. Une attitude rendue possible, d'une part, en ne menant pas d'études scientifiques sérieuses sur les conséquences pour la population, et, d'autre part, en frappant du sceau du secret défense les différentes données qui pouvaient permettre d'évaluer les conséquences des essais nucléaires. Ce qui a été le cas des documents sur le nucléaire rendus incommunicables suite à la modification de la loi d'accès aux archives en juillet 2008, alors qu'on arrivait à une période où les premières archives sur la bombe allaient devenir accessibles.

Du côté des mouvements contre l'arme nucléaire, la priorité se focalisait, d'une part, contre la menace d'une guerre nucléaire sur le continent européen entre les deux blocs qui possédaient alors au plus fort de la course aux armements environ 70 000 têtes nucléaires et, d'autre part, sur l'arrêt des essais nucléaires réalisés pour améliorer les armes. Certes, la question des conséquences sanitaires et environnementales figurait dans les arguments développés à cette époque, mais elle ne faisait pas l'objet d'une lutte spécifique en France. L'arrêt des essais et leur interdiction au niveau international a été obtenu seulement le 10 septembre 1996 avec l'adoption à l'ONU du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Ironie de l'histoire : la décision de reprise des tirs en Polynésie par Jacques Chirac en 1995 suite à son accession à la présidence de la République française, a déclenché un tel mouvement international de contestation qu'il a donné un coup de pouce involontaire à l'adoption de ce traité en négociation depuis déjà de nombreuses années.

Les premiers recueils de témoignages de victimes des essais français, tant en Algérie qu'en Polynésie, ainsi que les premières études (4) émergent dans l'espace public seulement au début des années 1990, principalement à l'instigation du CDRPC (Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits créé à Lyon en 1984, intitulé depuis 2008 Observatoire des armements). Et il faut attendre ensuite l'année 2001 pour que se constituent des associations spécifiques regroupant des victimes et des anciens travailleurs en Métropole et en Polynésie française (5). Ensuite, durant les années 2000, on assiste à une montée progressive en France d'une prise de conscience des conséquences des essais nucléaires pour les personnels et les populations, qui sera relayée par les médias et conduira les parlementaires à s'emparer eux aussi du sujet. Chaque groupe politique représenté au Parlement va déposer une proposition de loi, des écologistes à la droite. Ainsi, en une dizaine d'années, cette mobilisation débouchera sur l'adoption d'une «Loi relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français», dite loi Morin, du nom du ministre de la défense de l'époque, publiée au Bulletin Officiel en 2010. Elle s'applique pour l'ensemble des populations, comme des personnels civils et militaires, résidant en Algérie, en Polynésie ou en métropole. Très restrictive au départ, il aura fallu encore que les associations mènent de nombreuses actions pour que la loi soit modifiée et puisse mieux permettre d'indemniser les victimes. À ce jour elle est encore loin de remplir cet objectif et nécessiterait de nouvelles améliorations. En effet, depuis 2010 et jusqu'au 31 décembre 2021, selon les derniers chiffres rendus publics, 1 954 dossiers ont été enregistrés par le Civen (Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires), d'après son rapport d'activité 2021, disponible sur le site du gouvernement. Seulement 57 proviennent de personnes résidant en Algérie. Ce faible nombre de dossiers s'explique, d'une part, en raison des difficultés pour avoir accès au dispositif et rassembler toutes les pièces nécessaires, ne serait-ce que pour les Algériens parce que tous les formulaires et la procédure sont en français... Et, d'autre part, du fait des conditions restrictives toujours en vigueur dans la loi : prouver sa présence dans des zones restrictives, durant la période des essais et avoir une des 23 maladies listées

par décret. Bilan au 31 décembre 2021 de onze ans d'application de la loi Morin : seulement 723 victimes ont été indemnisées, dont une seule réside en Algérie !

### FRANCE-ALGÉRIE, JE T'AIME MOI NON PLUS

En Algérie, la tentative de constitution d'une association au début des années 2000, n'a pas pu déboucher pour des raisons liées au régime administratif des associations, mais aussi parce que le gouvernement algérien voulait conserver la main sur le dossier dans ses relations avec la France. Certes, en 1999, l'Algérie avait demandé une expertise des sites sahariens à l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique). Mais un expert du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), l'organisme qui a réalisé les essais, figurait parmi les membres de la mission de l'AIEA ! Du coup, le rapport de l'AIEA, publié seulement en 2005, est entaché d'erreurs et d'incohérences majeures, les experts de l'AIEA n'ayant pu réaliser qu'un nombre trop faible de mesures et de prélèvements pour étayer leurs travaux, notamment sur des sites «douteux» sur lesquels

(4)Témoignages Essais nucléaires français : des Polynésiens prennent la parole, co-édition Greenpeace/Damocls, 1990 ; Solange Fernex, Interviews réalisées en juin 1992, Essais nucléaires en Algérie, Bruxelles, Les Verts au Parlement européen, 1992 et Bruno Barrillot (voir encadré).

(5) Association des vétérans des essais nucléaires (Aven) créée à Lyon en juin 2001 et Moruroa e tatou créé le 4 juillet 2001 à Tahiti en Polynésie.



## Colonialisme

(6) « Essais nucléaires et archives : ce que reproche l'Algérie à la France », Ryad Hamadi, 4 juillet 2021,

ils ne disposaient guère d'informations de la part de la France... D'ailleurs, dans une analyse critique du rapport, la Criirad (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité) «s'interroge sur le rôle qu'a pu jouer le représentant du CEA dans la publication de résultats aberrants, occultant complètement la réalité des risques radiologiques».

Le gouvernement algérien s'est bien insurgé à de nombreuses reprises contre les essais qualifiés de « crimes coloniaux », mais sans toutefois lancer ses propres études pour réaliser un état des lieux. En 2007, il a notamment organisé un grand colloque international et réclamé des réparations. Suite à la visite du président Nicolas Sarkozy à Alger en décembre 2007, la mise en place d'un comité algéro-français a été annoncée afin d'établir un état des lieux sur les sites pollués, déterminer les risques pour les habitants et l'environnement et proposer des mesures de réhabilitation. Mais aucun bilan des travaux ni recommandations n'ont été publiés. Impossible même de savoir si, et combien de fois, la commission s'est réellement réunie !

En 2014, un nouveau groupe de travail algéro-français a été mis en place en application de la «Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie», signée le 19 décembre 2012 lors la visite du président François Hollande. Avec cette fois comme objectif, suite à l'entrée en vigueur de la Loi Morin, d'échanger sur les conditions de présentation des dossiers d'indemnisation pour les victimes algériennes. Selon les informations publiées depuis, il ne s'est réuni qu'une seule fois le 3 février 2016 ! Cela se passe de commentaires.

Une fois devenu Président en 2017, Emmanuel Macron s'est lui aussi confronté au contentieux mémoriel

avec l'Algérie résultant de la colonisation française. Un dossier qui avance en dents de scie comme l'actualité se charge de nous le rappeler régulièrement, «sauf sur deux aspects : la question des archives et celle des essais nucléaires effectués par la France dans le Sahara algérien», selon les propos mêmes du ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni en charge du dossier (6).

Deux sujets qui figurent pourtant dans le rapport consacré aux questions mémorielles de la colonisation et de la guerre d'Algérie, rédigé durant le dernier semestre 2020 par l'historien Benjamin Stora à la demande du président Macron. Parmi les 22 recommandations qu'il contient, une concerne les essais nucléaires dans le Sahara et leurs conséquences.

L'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) le 22 janvier 2021 ouvre de nouvelles perspectives pour une prise en charge des conséquences sanitaires et environnementales des essais nucléaires. En effet lors des négociations en 2017 à l'ONU du traité, il a été inséré l'article 6 qui crée des obligations pour les États signataires d'une assistance aux victimes et d'une réhabilitation des lieux impactés par le nucléaire. Et l'article 7 prévoit à cette fin la coopération et l'assistance internationales. Des articles pour lesquels les diplomates algériens se sont impliqués durant les négociations du TIAN. Mais si l'Algérie est signataire du TIAN, elle rechigne à le ratifier.

Par décret en date du 21 juin 2021, l'Algérie s'est dotée d'une Agence nationale de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien qui aurait pu laisser croire à un changement d'attitude de sa part. Malheureusement il n'en est rien à ce jour. Il s'agit d'une strate bureaucratique de plus sans que cela conduise à de réels change-

ments.

En août 2022, suite à la visite du président Macron à Alger, une nouvelle commission mixte, cette fois d'historiens, a été nommée, chargée de faire toute la lumière sur la colonisation et la guerre d'Algérie. La question des conséquences des essais nucléaires figure dans sa besace. Pour le moment, elle aurait eu une réunion en visioconférence en avril 2023 et se serait réunie début juin à Paris pour la première fois en présentiel. Aucun compte-rendu n'a été publié, mais à ce rythme-là, combien d'années faudrait-il encore avant qu'une prise en charge réelle du dossier ait lieu ?

En l'absence d'un mouvement coordonné de part et d'autre de la Méditerranée, il est à craindre qu'il faudra encore de bien trop nombreuses années avant que les sites soient nettoyés des déchets radioactifs laissés sur place et que les populations victimes soient réellement prises en charge et indemnisées.

Patrice Bouveret, Observatoire des armements

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Site : [obsarm.org](https://www.obsarm.org), rubrique « essais nucléaires » ou sont rassemblé nombre d'articles, de documents publiés par l'Observatoire des armements, centre d'expertise indépendant créé en 1984 à Lyon et qui dès le début s'est engagé pour obtenir Vérité et Justice pour les victimes des essais nucléaires.
- Bruno Barrillot, *Essais nucléaires français. L'héritage empoisonné*, 2012, 320 p. ; et *Victimes des essais nucléaires. Histoire d'un combat*, préface de Christiane Taubira, 200 p. Deux ouvrages édités par l'Observatoire des armements, toujours disponible. Cf.
- Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret, *Sous le sable, la radioactivité ! Les déchets des essais nucléaires français en Algérie. Analyse au regard du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, étude réalisée par l'Observatoire des armements et ICAN France et publiée par la Fondation Heinrich Böll*, juillet 2020, 60 p. À télécharger gratuitement sur <https://www.obsarm.info/spip.php?article341>

# COMMUNIQUÉ DU S.

Nous transmettons ici le communiqué de notre camarade Serge, grièvement blessé lors de la manifestation de Sainte Soline en mars..

Salut tout le monde,

Je m'appelle Serge et j'ai été gravement blessé, comme beaucoup d'autres, à la manifestation contre la mégabassine de Sainte Soline du 25 mars 2023. J'ai été atteint à la tête par une grenade, probablement tirée en tendu par un gendarme équipé d'un lanceur de grenade cougar. J'ai subi un grave traumatisme crânien qui m'a mis en situation d'urgence absolue, situation aggravée par le blocage de ma prise en charge par les secours durant la manifestation. Après un mois de coma artificiel et six semaines en réanimation, j'ai été transféré dans un service de neurochirurgie, puis en centre de rééducation. A l'heure actuelle, je ressens d'énormes progrès dans ma faculté à bouger, manger et tout simplement échanger et réfléchir. Le chemin va être extrêmement long mais je suis déterminé à tout donner, à me battre pour récupérer ce qui me constituait, tant physiquement que mentalement. Je le fais évidemment pour moi, mais aussi parce que je pense que refuser d'abdiquer, refuser d'être écrasé par la machine répressive est une nécessité politique, à l'heure où les Etats font le pari de la terreur et de notre passivité.

Je tiens d'abord à remercier celles et ceux qui, dans ce champ de mines, m'ont porté, tenu la main, protégé, promulgué les premiers soins (ralentissement de l'hémorragie, massage cardiaque, intubation etc.) et m'ont tout simplement permis de rester en vie. Je tiens également à remercier les soignants qui, à chaque stade, ont pris soin de moi et m'aident encore aujourd'hui à reconquérir mon corps et ma tête. Je ne peux que vous faire part du bien fou que j'ai ressenti à ma sortie du coma devant la solidarité massive qui s'est exprimée : assemblées, textes, tags, dons, musiques, actions et messages divers de camarades de par le monde. L'écho de vos voix et des rugissements de la rue nous a aidé, mes proches et moi, à ne rien lâcher. Pour tout cela, je vous dis à toutes et tous un grand merci. Vous avez été énormes.

Tout ceci nous rappelle qu'il est primordial qu'aucun tabassage, qu'aucune mise en geôle, qu'aucune

mutilation, qu'aucun meurtre ne soit passé sous silence par les forces de l'ordre social capitaliste. Ils mutilent et assassinent tellement souvent que cela n'a rien d'accidentel, c'est dans leur fonction. Beaucoup trop d'histoires dans le monde nous rappellent qu'il n'y a pas plus vrai que la formule « ACAB ». Tous les flics sont bien des bâtards. Ils sont et resteront les larbins de la bourgeoisie dont ils protègent les intérêts et assurent, jusqu'à maintenant, la pérennité.

La classe capitaliste a comme seule perspective la dégradation de nos conditions de vie à une large échelle et tous les prolétaires d'ici et d'ailleurs en font actuellement l'amère expérience. Face aux luttes que nous menons pour contrecarrer ce funeste destin, ils ont clairement fait le choix d'augmenter drastiquement la répression, autant par des nouvelles lois répressives que par le fait de donner carte blanche aux forces de l'ordre, comme à Sainte Soline. Nous devons en prendre acte, et porter collectivement l'idée qu'il est hors de question de participer à une lutte sans des protections efficaces et des capacités de résistance. Nous

ne sommes pas des martyrs.

Néanmoins, notre force n'a pas grand-chose à voir avec une histoire de champ de bataille. Notre force, c'est notre nombre, notre place dans la société et le monde meilleur auquel nous aspirons. Contre les quelques organisations de dirigeants et de bureaucrates qui souhaiteraient nous ramener à la maison une fois leur place au soleil acquise sur notre dos, il nous faut mille façons de nous organiser à la base par et pour des solidarités concrètes, à destination des camarades du mouvement mais aussi, et peut-être surtout, à toutes celles et ceux qui rejoindront les élans révolutionnaires futurs.

Force aux camarades actuellement dans le viseur des Etats !

17 juin 2023





## ACQUA ÇA SERT ?

- 1 - H2O fait son entrée en bourse. Antoine Costa. Le Club de Médiapart. Décembre 2020
- 2 - L'eau, bien commun accaparé par la finance. Lorène Lavocat. Reporterre du 09/12/2021
- 3 - La financiarisation de l'eau, menace fantasmée ou réelle ? Bernard Mounier, Thierry Uso. Les Possibles no 33 automne 2022
- 4 - La financiarisation de l'eau: mythes et réalités. Bernard Mounier, Thierry Uso. eau-ile-defrance.fr décembre 2022

« Vertement écolo » a régulièrement abordé depuis 2017 la question de la marchandisation et de la financiarisation de la nature. Cette plaie est basée sur les travaux (plus ou moins sérieux) d'économistes de l'environnement réacs et ultra-libéraux (Costanza, De Groot, Farley and co). Leur « green economy » est construite sur la valeur écosystémique attribuée arbitrairement aux milieux naturels, la compensation écologique et les réserves d'actifs naturels (comme celle de Cosure en France créée par la Caisse des Dépôts et Consignations) et sent très fort le parfum du billet vert.

En bref, il s'agit pour l'État, les aménageurs et les entreprises d'un permis de détruire la nature plus ou moins vite, légalement et en toute bonne conscience.

Ce mouvement de financiarisation se manifeste aussi, autour d'un nouvel élément, l'eau.

La Chicago Mercantile Exchange (CME) de Chicago est depuis 2006 la plus grande bourse mondiale à terme pour les produits agricoles (beurre, céréales, bois, engrais...) comme pour les produits dérivés financiers (devises, énergie et bien d'autres choses).

Quézako pour nous autres, ignares des subtilités de la finance ?

« Un marché de contrat à terme est un marché sur lequel se fixe et s'échange en amont le prix d'une marchandise dont la livraison est prévue pour une date future. Ce qui permet de protéger le vendeur, quelque soient les aléas à venir. »(1)

Mais les marchés à terme sont rapidement devenus de fabuleuses machines spéculatives. Les boursicoteurs vont y revendre de multiples fois un produit pas encore produit (du blé par exemple) en jouant sur les aléas climatiques, les crises, les guerres, la rareté, les taux de change... pour tenter de gagner un « pognon de dingue ».

Cette financiarisation et le « brouillard spéculatif » créé empêchent de connaître le prix réel d'un produit. Ainsi les mouvements de capitaux « sur les marchés dérivés du pétrole pèsent financièrement trente fois plus que les marchés de livraison réelle. »

Dans cette logique depuis fin 2020, la CME propose NQH2O « un nouveau produit financier, des contrats à terme... variant selon un indice sur l'eau fixé par le NASDAQ. » (1) Cet indice est « calculé sur certaines transactions d'eau [les ventes de titres de propriété de l'eau, une spécificité américaine] effectuées en Californie l'une des principales régions agricoles des États-Unis aussi massivement touchée par la sécheresse. ». Ce marché local mais vital de l'eau pour l'agriculture

intensive irriguée et mondialisée californienne (amandes, pistaches, pruneaux...) pèse 1,1 milliards de \$. Et avant 2020 « On a vu des agriculteurs vendre au plus offrant leurs titres plutôt que d'utiliser l'eau pour produire des fruits, parce que c'était plus rentable »(2)

Comme les pénuries d'eau vont se multiplier en Californie (État semi-aride) et que l'eau est un produit comme un autre, le CME, « qui a 175 ans d'expérience... permettra aux agriculteurs de sécuriser leurs approvisionnements. » en leur assurant un prix fixé à l'avance.

Si on ne voit pas bien comment NQH2O empêchera les sécheresses (qui diminuent les quantités d'eau disponibles) tout en protégeant les approvisionnements(3) alors qu'elle n'en a pas les moyens, on constate en revanche qu'en 2021« L'indice cote actuellement à 728 dollars, contre 495 dollars l'an dernier. »(2) On ose à peine imaginer les effets de l'apparition d'une bulle spéculative sur l'eau comme celle qui en 2020 a frappé les marchés à terme du pétrole hors hors de toute valeur (celui-ci au plus fort de la crise s'est vendu à moins de 40 \$ le baril).

« Seuls les plus offrants pourront avoir accès à la ressource... Les gros agriculteurs et la Silicon Valley passeront devant, tandis que les écosystèmes, "insolvables" sur le marché, seront en bas de la liste. »(2)

Deux ans après ce lancement en fanfare et les critiques féroces des ONG, les résultats sont bien maigres « ... il semble que ce marché à terme soit un échec. Le volume des transactions apparaît faible et atone [et donc peu intéressant pour les spéculateurs]. Et plus important encore, aucun autre marché à terme de l'eau n'est apparu depuis... »(4)

On pourrait crier Hosanna, du plus haut des cieus, le capitalisme financier bat en retraite et tout n'est pas soluble dans le marché.

Mais c'est oublier un autre modèle australien beaucoup plus efficace pour les profits « les marchés 'cap and trade' (plafonnement et échange), où une autorité centrale (généralement un gouvernement) délivre ou vend un nombre limité de permis pour une période donnée à des acteurs publics et privés. »

Le possesseur peut l'utiliser, le conserver, le vendre ou en acheter un autre selon les lois de l'offre et de la demande.

L'eau du bassin Murray-Darling dans le sud-est de l'Australie est au cœur du système.

Ici « L'agriculture irriguée dans le bassin consomme environ 60 % de toute l'eau disponible en Australie. » Les précipitations sont irrégulières et les pé-

riodes de sécheresse augmentent régulièrement. Un organisme « indépendant » la « Murray-Darling Basin Authority » (MBDA) a pour rôle de gérer et faire appliquer les règles de répartition de l'eau entre États, agriculteurs, industries et villes.

Selon les dogmes libéraux la mise en place des ces marchés au début des années 2000 devait permettre une gestion plus efficace et durable de la ressource.

Mais, l'alliance d'universitaires affairistes et de chefs d'entreprises ultra-libéraux au sein du « Wentworth Group of Concerned Scientists » chargé de conseiller MBDA a provoqué ce qui était prévisible.

Super concernés les mecs. La spéculation s'est déchaînée. Les agriculteurs en difficulté ont vendu leurs droits pour survivre à des spéculateurs ne possédant pas un m2 de terre agricole et ont fait faillite (plus d'eau). Les nouveaux « barons voleurs » australiens ont aussi pompé illégalement et systématiquement l'eau publique pour la revendre après stockage, très cher aux villes en période de sécheresse avec la complicité des États australiens.

Ce modèle doit être très profitable car « Depuis environ 10 ans, l'Australie n'a eu de cesse de promouvoir et chercher à imposer son modèle de marché cap and trade de droits d'eau auprès des institutions européennes et dans le monde. », lobbying mené par les universitaires profitant financièrement (présence dans les conseils d'administration d'entreprises spéculant sur l'eau) de la dérégulation du marché de l'eau.

Un autre danger aussi important que ces sinistres joujoux affairistes et financiers est celui que représentent les multinationales de l'eau : fournisseurs d'eau potable (Suez, Veolia), constructeurs d'infrastructures (Eiffage, Vinci), nucléaire (EDF), l'hydroélectricité (CNR et EDF) pour qui sécheresses, inondations et pénuries sont l'occasion de faire turbiner l'argent public et privé ici et ailleurs.

Bref, rien de neuf sous le soleil. L'État et le Capital restent des ennemis prioritaires.

## UN PLAN POUR LA SOIF

En 2017, suite à plusieurs canicules, sécheresses et conflits agriculteurs/usagers autour de l'eau (Sivens, Caussade, réserves de substitutions dans l'ouest, retenues collinaires...) les frétillants Macron et Hulot, poissons-pilotes du capitalisme agricole lancent le « Varenne de l'eau » sur le modèle sarkoziste du « Grenelle de l'environnement ». En 2019, bis repetitum avec les « Assises de l'eau ».

Ce plan insistait comme d'hab sur la nécessité de développer les capacités



de stockage au profit des assoiffés de la FNSEA et de la Coordination Rurale, tout en prétendant réduire fortement les consommations.

Il y a du y avoir des trous dans l'aqueduc du Varenne car, 5 ans plus tard, après de nouvelles canicules, sécheresses et conflits aggravés un nouveau « Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau »(5) en 53 mesures, stylé « stratégie du choc » déboule en mars 2023.

Qu'en dire ?

En 2019, les objectifs de baisse des prélèvements étaient fixés à -10 % pour 2024 et -35 % en 2035. Dans le super plan Eau l'objectif est revu à la baisse à -10 % en 2030. Bizarre.

On dirait que le plan eau 2019 n'a pas fonctionné du tout car les objectifs fixés pour 2024 sont reportés à 2030. Où est la « puissance de l'État » et sa capacité à faire respecter la réglementation ?

Or, « La France subit déjà à minima une baisse de 14% de ses ressources en eau douce renouvelable depuis le début du siècle et presque rien n'a été fait pour s'y adapter. Reculer les échéances va inévitablement continuer à peser sur les écosystèmes ».(6) La taxation progressive de l'eau selon les volumes consommés prévue par l'État est en fait une compétence des élus locaux. Pour le moment pas un rond n'est budgété pour sa mise en œuvre.

La REUT (Réutilisation des Eaux Usées Traitées) à savoir les eaux de pluie et eaux usées domestiques pour les usages agricoles était déjà proposée en 2019. Elle revient en 2023 à croire quelle était restée coincée dans une faille spatio-temporelle. Cette technique a malheureusement quelques inconvénients car « ...leur ajout génère parfois des phénomènes de colmatage, de lessivage et d'excès d'eau, pouvant avoir un fort impact négatif sur les propriétés du sol. »(7) sans compter la dispersion de germes pathogènes dans les sols.

L'augmentation des budgets des Agences de l'Eau est actée, mais comme celles-ci ont été mises au régime sec depuis des décennies cela sera au mieux un rattrapage partiel.

Les principaux pollueurs (agriculteurs et industriels) sont surreprésentés dans leurs instances et grâce à eux le principe du pollueur-payeur a été fortement allégé. Il faudrait une volonté politique en inox pour changer le cap mais on voit mal Macron jouer à Iron Man avec ses potes de la FNSEA, d'Arkema ou de STMicro...

Le plan insiste sur la nécessité de réinventer les modèles agricoles et de « faire évoluer les logiques de stockage de l'eau ».

Comment dire ? Ça interroge de Caus-

sade à Sainte Soline en passant par le projet d'un nouveau barrage de Sivens porté par les fachos de la Coordination Rurale en attendant les dizaines de bassines récemment validées en justice.

Avec ce plan, comme le fait remarquer FNE « « On veut respecter les écosystèmes, mais on les nomme à peine ». Et oui, c'est normal car une usine d'épuration des eaux, un barrage et des retenues de stockage ça a quand même une autre gueule qu'une zone humide qui épure l'eau, la stocke en hiver, la relâche en été et régule les crues toute seule comme une grande et GRATUITEMENT !

Bref ce plan, qui recycle en 2023 des mesures annoncées en 2017 et 2019 et jamais mises en œuvre, montre que Macron maîtrise parfaitement la stratégie menchevique dénoncée par Lénine « Un pas en avant, deux pas en arrière ».

Il doit être mis en regard du fabuleux plan « Écophyto » lancé en 2008 sous Sarkozy, destiné à diminuer de 50 % l'usage des pesticides agricoles, relancé sous Hollande, puis Macron et qui a abouti à une augmentation de 25 % de leur utilisation (8).

### **PLOUF, KROUIK, ARGH ! YOUPI !**

La « Schadenfreude » ou « joie mauvaise à l'idée du malheur d'autrui » a été théorisée par Freud mais figure aussi dans l'extraordinaire définition du bonheur du « Dictionnaire du diable » d'Ambrose Bierce.

Et il faut dire qu'un évènement récent nous inciterait à une certaine Schadenferude éthiquement légitime.

**Plouf** : le mini sous-marin privé ultramoderne « Titan » de l'entreprise Oceangate, avec à son bord son pdg, un explorateur des abysses et 3 touristes à 250 000 \$ la place, part pour une virée à moins 4000 m pour s'esbaudir devant l'épave du Titanic.

**Krouik** : à mi-parcours, la surface perd le contact avec la bestiole. Aussitôt une véritable armada et des avions militaires et civils sont envoyés, les médias en font leur Une, on glose, on papote, on s'inquiète pour les 5 malheureux qu'une mort affreuse par asphyxie menace.

**Argh** : pas de bol, les débris de leur jouet remontent à la surface. La machine a implosé en profondeur et les touristes accomplissent la fin de leur cycle biologique en nourrissant les poissons des grands fonds.

**Youpi !** : cette histoire est un archétype des nuisances générées par des mégamachines capitalistes.

Après avoir escaladé toutes les montagnes, parcouru les déserts torrides ou glacés, que reste-t-il à dominer pour les riches en mal de sensations

fortes et de distinction sociale ? Touristifier et polluer les profondeurs océaniques et l'espace, c'est leur destin.

Ils en veulent, et des entrepreneurs agiles et sans complexe d'infériorité sont là (Musk, Brandon, Bezos pour l'espace) pour satisfaire ces clients exigeants et forcément exceptionnels tout comme eux.

Le patron d'OceanGate était construit sur ce modèle : fonceur (évidemment), visionnaire (forcément) car ayant trouvé la solution innovante pour révolutionner le tourisme sous-marin.

Une coque en titane (moderne) et fibre de carbone (le top), une manette de jeu vidéo basique pour conduire l'engin (faut économiser) et un hublot de 60 cm de diamètre pour que les clients en aient plein les mirettes et puissent utiliser à fond leur iPhone pro ultra top pour faire rager leurs relations au retour

Un mec qui savait aussi prendre des risques : non aux tests de sécurité, non à l'homologation et à la certification du matériel, car c'est criminel de brider l'innovation technologique portée par un génie du business. Cela prend trop de temps et le temps c'est de l'argent et l'Hubris et la cupidité c'est tellement bien dans ce qui était son monde.

On peut ressentir encore un peu plus de Schadenfreude quand on compare la débauche de moyens civils et militaires déployés et l'empathie des médias pour 5 gugusses acteurs à la misère du monde, volontaires dans un cerueil en titane, en regard de la criminelle inaction des gardes-côtes grecs et de Frontex, responsables des centaines de morts victimes des guerres, du capitalisme, des politiques meurtrières des États et des passeurs. Et cette Schadenfreude pourrait se transformer en détestation profonde quand une chroniqueuse des « Grosse têtes » (RMC) Sarah Saldmann, déclare le 23 juin : « Quand tu mets cinq personnes riches en danger, je trouve que ça cristallise la haine anti-riche. Ça fait cette dichotomie entre les riches et les pauvres. Sous-entendu, quand ce sont des migrants, on ne s'y intéresse pas. Alors que c'est faux ! Mais quand il y a trop d'immigration, c'est un problème. C'est normal qu'on s'en soucie et pas de manière positive... Ils ont de l'argent et pourront rembourser les moyens nécessaires s'il y en a besoin. Ils ne sont pas à nos frais comme les migrants quand ils arrivent...»

*Freux et Eugene the Jeep*

5 - Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau. Ministère de la transition écologique etc. Premier juin 2023

6 - Plan Eau : Première analyse de France Nature Environnement. France Nature Environnement. Communiqué du 30 mars 2023

7 - Synthèse bibliographique : Impacts de l'infiltration d'eaux usées traitées sur les sols. Julia Le Roy, Vivien Dubois, Claire Lavernet. INRAE. OFB. 2020

8 - Réduction de l'usage des pesticides : les raisons d'un échec. Martine Valo. Le Monde du 23/03/2022

# HOMMAGE À CHRISTOPHE SOULIÉ (1954-2023)

Collaborateur de longue date à Courant Alternatif, notre ami et camarade Christophe Soulié est décédé brutalement le 5 mars dernier à l'âge de 68 ans. Ses obsèques ont eu lieu au crématorium de Landouge, près de Limoges.

1. Christophe remémorait souvent sa rencontre marquante à Brive avec un vieil anarchiste espagnol ayant appris à lire au sein d'un athénée libertaire à partir de *L'Homme et la Terre* d'Élisée Reclus.

Né à Brive en 1954 d'un père médecin et d'une mère férue de philosophie, sensible au christianisme social de Vatican II, Christophe – dont la nounou espagnole avait milité dans les rangs de la CNT-FAI (1) – grandit dans un milieu familial doté d'une culture humaniste ouverte sur le monde. Outre une aspiration au végétarisme qu'il développe vers l'âge de 5 ans, plusieurs voyages aiguisent sa conscience et son imaginaire d'enfant, tandis qu'il manifeste un intérêt précoce pour l'univers des contes, prélude à cet art et ce goût du récit qui le caractérisaient tant.

À son entrée dans l'adolescence, Christophe est enfant de chœur. Le groupe paroissial auquel il appartient se rend régulièrement au café, après la messe, où tous les sujets sont abordés et discutés. Nous sommes en 1967-1968 et, bientôt, le joli Mai bouleverse un ordre moral dont les entraves sont contestées par une jeunesse socialement soumise à la censure de sa parole, de ses désirs. Pour Christophe, les années lycée seront celles de la révolte (contre les injustices et les hiérarchies d'une société obstinément patriarcale) et de sa rencontre avec Monique, sa compagne de toujours. Le jeune adolescent s'inscrit avec enthousiasme au sein d'un réseau de sociabilité particulièrement formateur, composé d'hommes et de femmes aux générations et engagements divers (libertaires, chrétiens de gauche, trotskystes, militants du PSU...). Une ferme fréquentée du sud corrézien offre un espace fraternel à l'expérience collective d'une forme de vie ouverte sur tous les possibles.

Impliqué dès ses 15 ans dans le Comité d'Action Lycéen de son établissement, il quitte la Jeunesse Étudiante Chrétienne pour militer un temps au sein de Lutte Ouvrière, avant de rejoindre assez rapidement les « anars ». Bombages anticléricaux, agitation lycéenne, radicalité d'inspiration situationniste : son année de Première s'achève par une exclusion officieuse mais définitive. Inscrit en 1972 dans le Tarn au sein d'une institution encadrée par des Dominicains à la pédagogie plutôt libérale, il passe ses week-ends à parcourir en stop, souvent en solitaire, le Midi de la France, tel un Rimbaud rêveur dormant à la Grande-Ourse...

Le bac en poche, il est bienheureusement réformé. Après une année à la Faculté des Lettres de Limoges (1973-1974), il entre à l'École Normale (1974-1975) avant d'être affecté en Haute-Vienne... Dans un contexte national et international de combats politiques, culturels et sociaux de premier ordre, de LIP au Larzac en passant par le MLAC, de l'antimilitarisme au mouvement antinucléaire, de la lutte armée contre le régime franquiste (le MIL, les GARI) à l'Autonomie italienne, allemande ou française (dont Marges), sans évoquer la RAF, la question se pose d'agir avec quelque conséquence contre toutes les formes d'oppression d'un monde plié aux lois iniques de l'exploitation capitaliste. Pour Christophe, à l'instar de nombreux-ses anti-autoritaires qui ont eu vingt ans comme lui dans l'après-68, la question ne se pose pas. Son engagement est actif, intense, déterminé – la passion au cœur et la rage au ventre.

Il tombe en janvier 1978.

D'abord incarcéré à Tulle, il est condamné en décembre de la même année par la cour d'Assises de la Corrèze. Le verdict est lourd, en comparaison des faits qui lui sont reprochés : 4 ans ferme pour quelques départs de feu visant une permanence du RPR (à Brive) et deux ou trois portails d'églises. Le Libération de l'époque s'en émeut... Christophe est ensuite détenu à Mauzac en Dordogne. Épreuve indélébile de l'enfermement.

Il sort le 6 octobre 1980.

Dehors, rien n'a changé, sinon en pire ; reflux des luttes et des espoirs, dans une France bientôt soumise à la « force tranquille » d'une social-démocratie aussi sordide que sédative. Outre la tenue régulière, en compagnie d'autres camarades, d'une table de presse anarchiste, Place de la République à Limoges, Christophe fonde le CLARES (Collectif Limousin d'Animation des Ressources et d'Expérimentation Sociale), association vouée à répertorier et promouvoir les alternatives en Limousin. Parallèlement, ces premières années post-carcérales l'incitent à développer une critique de la Prison et de la Justice, institutions disciplinaires qu'il interroge en correspondance avec la



Christophe à la chorale, 1998

pensée de Michel Foucault, qui le touchait profondément : Surveiller et punir...

Mises en ordre existentielles et politiques de son expérience de la répression judiciaire et de l'incarcération, la conception et la co-animation d'une émission, Taule ondulée, contre toutes les formes d'enfermement, sur une radio libre de Limoges (Radio Trouble-Fête) de février 1982 à septembre 1984, s'accompagne d'une activité et d'une réflexion soutenues autour de la « défense libre ». Dans ce contexte, Christophe scelle une amitié complice avec l'avocate Babette Auerbacher (membre-fondatrice en 1973 du groupe Handicapés méchants) et Jean Lapeyrie, impliqué peu après sa création en 1972 dans le Comité d'Action des Prisonniers (CAP) puis à l'initiative du Comité d'Action Prison-Justice (CAPJ) en 1980-1981. Christophe s'investit dans les Assises de la défense libre, organisées du 17 au 20 juin 1983 au Château de Li-goure (87) par le CAPJ et le CLARES,

en présence du magistrat et ancien résistant Étienne Bloch (fils de l'historien Marc Bloch, fusillé par la Gestapo en 1944) et de Jacques Vergès. Conjointement, il contribue en 1984-1985 à la création du Secours Sanitaire International (SSI), structure associative conçue comme une alternative à l'humanitaire de la dépendance, tel que pratiqué par la plupart des organisations internationales, fussent-elles non-gouvernementales. En Colombie, le SSI se met à la disposition des populations indigènes de la région du Cauca, organisées au sein du CRIC (Conseil Régional Indigène du Cauca), afin d'apporter une aide à la demande aux plans matériel, sanitaire et social, dans une perspective d'échanges et d'autonomie – ce que ni le régime, ni les paramilitaires, ni la guérilla des FARC ne tolèrent...

À la même époque (1984-1986), Christophe (alors au chômage) mène des études de journalisme à l'IUT de Bordeaux, finalisées par un Mémoire sur le thème de la prison, en rapport avec une histoire des luttes carcérales. À cette occasion, il côtoie la librairie anarchiste L'En Dehors et fait la rencontre de Gilles Durou (1954-2003), son futur éditeur, par l'intermédiaire duquel il noue avec l'OCL un compagnonnage jamais démenti. Journaliste indépendant, il publie dans Politis, Jeune Afrique, etc. Au Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), il conduit en 1986 plusieurs entretiens enregistrés avec les cinéastes et poètes parmi les plus emblématiques (et critiques) de l'Afrique postcoloniale. Il a quelques échanges informels et fraternels avec le jeune président burkinabais Thomas Sankara, bientôt assassiné en octobre 1987 lors du coup d'État très françafricain de Blaise Compaoré.

Vers 1986-87, Christophe rejoint le Cercle Gramsci fondé à Limoges en 1985. Il en sera l'un des animateurs principaux durant une douzaine d'années. Il propose et présente plusieurs soirées-débats dont il initie l'enregistrement afin d'en rendre très fidèlement compte dans le bulletin du Cercle. Les thèmes qu'il prend en charge vont de « La RDA entre droite et gauche » en 1990 avec Dagmar Brocksine, à la prison avec Jacques Lesage de la Haye en 2003. Par ailleurs, il dynamise l'AUSP (Auto-Université Solidaire et Populaire du Cercle, 1995-2002) dont il prépare et anime nombre des séminaires au Château de Ligoure (« Le travail et la fin du salariat », « Le revenu garanti », « L'éducation et les lycées autogérés », etc.).

La fin des années 1980 se caractérise à Limoges par la résurgence dynamique (bien qu'éphémère) d'un

mouvement anti-autoritaire, constitué à la faveur de rencontres informelles, souvent affinitaires, entre des personnes issues de milieux et de générations divers (étudiants, salariés, etc.). De 1989 à 1993, Christophe œuvre ainsi sans relâche en faveur d'une Convergence libertaire, toujours soucieux de transmettre les éléments de son parcours (intense) et de sa culture (immense) propices à favoriser l'autonomie intellectuelle du tout jeune camarade (parmi d'autres) qu'était alors l'auteur de cet hommage, ô combien reconnaissant...

Outre une participation régulière à diverses rencontres libertaires (Barcelone, Lyon, Grenoble), la décennie 1990 annonce pour Christophe la poursuite par d'autres voies des aspirations de toujours, le renouvellement d'un cycle amorcé dans les années de braises d'une jeunesse ardente.

Déjà chargé de cours (statut précaire) au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Limoges, sur le thème du récit et plus généralement des langages en rapport avec l'univers des médias (il obtiendra en 2008 un Master en Cultures médiatiques, Littérature francophone & Éducation populaire), Christophe poursuit de 1992 à 1997 des études en Sciences de l'Éducation. Dans ce cadre, il réalise une série d'entretiens ainsi qu'un documentaire en lien avec l'École expérimentale Bonaventure (Oléron, 1993-2001). La pédagogie libertaire et autogestionnaire de cette expérience militante entre en résonance avec son intérêt théorique et son implication pratique en faveur de l'éducation populaire, dans une démarche dite de recherche-action, développée au contact de ce courant sociologique qu'il connaissait parfaitement bien : l'analyse institutionnelle. Dans cette perspective, il soutient en 1997 un Mémoire de Maîtrise à la croisée de l'Éducation populaire et des Histoires de vie, mené sous la direction du sociologue institutionnaliste Jean-François Marchat. De là, Christophe collabore à des enquêtes, mène des entretiens et contribue à des monographies en rapport avec l'économie solidaire, en association avec le CRIDA (Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie, Paris). Il assure également des cours dans le cadre du département des Sciences de l'Éducation, dont il sera évincé pour des considérations budgétaires, malgré le soutien de ses étudiants et collègues. Par ailleurs, son intérêt pour les expériences alternatives, doublé d'une érudition certaine en rapport avec l'histoire sociale d'un Limousin riche de son mouvement

mutualiste à l'origine des coopératives ouvrières des XIXe et XXe siècles, se traduira dans les années 2000 par sa participation au CLARA (Collectif Limousin Autogéré de Recherche Action) au sein de l'Équipe Activités d'économie solidaire en Limousin. Depuis 2015-2016, Christophe intervenait comme chargé de cours au sein de Polaris, organisme de formation dans le secteur du travail social, notamment dans le cadre d'une Prépa à destination de personnes aux parcours hétérogènes, qu'il (ré)initiait avec tact et passion aux méthodes et techniques d'expression, écrite comme orale.

Aussi méticuleusement documentée qu'émotionnellement difficile, la réécriture de son Mémoire de Journalisme soutenu en 1986 à l'IUT de Bordeaux débouche sur la parution en 1995 de Liberté sur Paroles. Contribution à l'histoire du Comité d'Action des Prisonniers aux éditions AnaliS, fondées par Gilles Durou (2). Le Cercle Gramsci consacre une soirée-débat sur le thème de « La prison en question » dont Christophe est bien entendu l'intervenant principal, aux côtés de sa préfatière Christine Daure-Serfaty, alors Présidente de l'Observatoire International des Prisons. S'il matérialise l'intention diffuse d'une catharsis, l'ouvrage pionnier n'en est pas moins devenu une référence pour quiconque prétend saisir les origines et enjeux des luttes carcérales. La sociologue féministe Gwénola Ricordeau, autrice abolitionniste de Pour elles toutes. Femmes contre la prison (2019), fut émue et ravie de rencontrer Christophe à l'occasion d'une conférence qu'elle animait en 2021 sur le Plateau limousin.

Au cours du Mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998, Christophe s'implique activement (surtout à Limoges) dans les occupations itinérantes de l'ANPE, des ASSÉDIC, de la Chambre de Commerce, etc. (3). Les revendications ne manquent pas d'engager une critique radicale de la vie quotidienne, structurée par une société de travail au fondement même des inégalités, notamment en termes de subsistance et d'accès aux ressources. À l'occasion de quelques décembres festifs, Christophe goûte à la joie populaire des « réquisitions de richesses » et autres « auto-réductions », opérées dans les épiceries fines et magasins d'alimentation de la bourgeoisie parisienne. En 2011, il publiera d'ailleurs « Expérience d'une action productive de connaissances : Agir ensemble contre le Chômage », dans Le Collectif à l'épreuve du communautaire, ouvrage d'enquêtes et de recherches publié par le CLARA.

2. Liberté sur paroles est diffusé par le CRAS : <https://cras31.info/spip.php?article20>

3. Au cours d'une table ronde coorganisée en mai 2002 par le Cercle Gramsci et l'association Mémoire ouvrière en Limousin, Christophe déclare : « En liant les questions politiques à des situations vécues très concrètes, l'occupation des lieux n'est pas que physique, elle a été politique ».

## Notre mémoire

4. Au sens d'Augustin Berque, dont Christophe était un lecteur attentif.

5. D'abord trois, puis deux personnes mises en examen écopent d'un contrôle judiciaire ; en attendant le procès.

Dans la foulée, il contribue à la naissance d'une chorale, laquelle trouve précisément son origine dans l'occupation (très musicale) des ASSEDI évoquée plus haut. Fin 1998 est ainsi fondée la CRS : Chorale des Résistances Sociales, toujours à l'œuvre.

Non sans résonance avec un intérêt croissant pour la philosophie chinoise (découverte en prison), nourri plus récemment par une pratique régulière du Qi-gong, cette recherche d'une respiration politique et sensible est inlassablement initiée ou stimulée par Christophe au travers de ses rencontres, associations et engagements. De ce point de vue, les années 2000-2010 témoignent sans doute d'un nouveau souffle, en cohérence avec une perception et expérience toujours plus fines des mondes humains, terrestres, vivants.

De 2004 à 2017, Christophe « préside » la Compagnie de théâtre-action ParOles (fondée à Limoges en 1993 par Denis Lepage et Martine Panardie) dont les ateliers et créations impliquent des personnes issues des quartiers populaires de la périphérie de Limoges, des foyers de travailleurs immigrés, d'autres en situation de handicap, des prisonniers, etc. Il réalise en 2005 à propos de ParOles un travail d'enquête et d'analyse, « Art, Cultures et Gratuité », mené avec l'aide du FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations) dans le cadre plus général d'une recherche collective en matière d'économie solidaire en Limousin.

En 2005, c'est la rencontre déterminante avec Armand Gatti, pour lequel Christophe nourrissait déjà une admiration certaine, et Hélène Châtelain sa compagne. C'est le début d'une aventure humaine, intellectuelle et artistique, jalonnée par deux créations de Gatti en rapport intime avec le Limousin : un poème en hommage à Georges Guingouin, lu en 2006 dans la forêt de La Berbeyrolle, près de Tarnac, où le jeune Gatti âgé de 19 ans intègre le maquis de Corrèze en 1943 ; une expérience théâtrale menée à Neuvic d'Ussel (19) en l'honneur des femmes en noir de Tarnac (juillet-août 2010). Ces créations s'inscrivent dans une conjoncture particulière, marquée le 11 novembre 2008 par l'interpellation de (puis le soutien à) plusieurs personnes installées depuis quelques années sur la commune de Tarnac, certaines d'entre elles ayant contribué activement à préparer la lecture du poème en hommage à Guingouin. De la confiance et de l'intensité qui émanent des échanges avec le dramaturge naît peu à peu l'idée d'un récit autour de Gatti et du Limousin.

Une recherche au long cours s'amorce, dont Christophe, son ami et camarade Francis Juchereau (Cercle Gramsci) ainsi qu'Hélène Châtelain envisagent de conduire ensemble le processus d'écriture. Ce dernier se prolongera par-delà le décès de Gatti (2017), puis de sa compagne elle-même (2020), avant d'être momentanément suspendu par la disparition brutale de Christophe. En 2011, à Peyrelevade (19), Hélène Châtelain pointait en ces termes la démarche essentielle du livre, en parfaite résonance avec les aspirations de Christophe : « Faire un livre, c'est prolonger la relation très particulière et concrète qui a commencé à s'établir ici entre nous et ce que vous avez établi sur le Plateau. C'est cette relation qui est le moteur premier de ce voyage : ce sentiment qui existe ici de vivre une Commune ».

Ainsi, l'engouement de Christophe pour la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (en octobre 2016, il participe avec émotion au « Serment des bâtons ») mais également pour la Montagne limousine, l'émergence de son Syndicat en 2014 et l'histoire originale de son communisme rural, recoupe ses engagements en faveur d'une autonomie politique et sociale des Communs, à l'instar de ce qu'il écrivait en 2014 dans CA (n°240) : « ...à partir de l'espace vécu, on peut faire de la politique, s'auto-organiser, partager des expériences et faire exister des solidarités sous d'autres normes que celles imposées par l'Etat et ses institutions » ; et de défendre « la dimension vernaculaire [de] cet espace sensible où se nouent les relations de solidarité dans les vécus faits de multitudes de relations humaines ». On reconnaît là tout l'intérêt de Christophe pour la pensée d'Henri Lefebvre à propos des manières alternatives d'habiter l'espace social ou de Rancière pour lequel expérience politique du sensible et expérience sensible du politique sont indissociables. Double expérience, vécue de même au sein des villages altermondialistes et camps autogérés auxquels Christophe participe lors de contre-sommets (Nice en 2000, etc.). Par ailleurs, sa création (collégiale) d'un Groupement Forestier Citoyen dans les monts de Blond (87) à l'hiver 2021 témoigne d'une pleine conscience (à la fois locale et globale) des ravages écologiques et sociaux causés par la gestion industrielle et mercantile de la forêt, ainsi que d'une sensibilité (de toujours) aux dimensions sensorielles et imaginaires d'un écoumène (4) de plus en plus soumis au règne impitoyable de la prédation capitaliste.

De même, les jardins constituent pour Christophe les lieux privilégiés d'une quête : celle d'une certaine au-

tonomie vivrière, toujours partagée, toujours solidaire ; celle d'un apaisement, à distance des postures agressives et des rôles pétrifiés – y compris militants...

À signaler en ce sens le ciné-club informel et convivial que Christophe animait ces dernières années, toujours accompagné d'un repas partageux. À cet égard, comment ne pas évoquer la cuisine généreuse et délicate qu'il réalisait à merveille, dans le plaisir épicurien d'une hospitalité libertaire dont se souviendront notamment les camarades ayant participé à la CJ de printemps de Courant Alternatif, qu'il accueillait depuis longtemps dans son village limousin d'Arnac, près d'Oradour-sur-Glane.

Dès lors, on comprendra que le confinement de l'année 2020, avec ses certificats d'incarcération à ciel ouvert, ravive chez Christophe les angoisses naguère éprouvées mais jamais vraiment dissipées de son expérience inaugurale et traumatique de l'enfermement.

Puis c'est l'opération du 15 juin 2021 menée sous pavillon « antiterroriste » en différents lieux du Limousin, pour une histoire de véhicules Enedis et d'antennes-relais incendiés, en contestation du totalitarisme technologique et de son monde. L'interminable perquisition de son domicile par une armada encagulée de flics, la saisie d'affaires personnelles, les interrogatoires paranoïaques, humiliants et absurdes d'une GAV de trois jours (conjointement à celle de Monique), portent un coup – peut-être fatal – à Christophe, quand bien même ni lui ni sa compagne ne font l'objet d'aucune « poursuite » (5). Et pour cause ! Dans cette affaire, c'est aussi bien son passé politique et carcéral que les engagements écologiques, culturels et sociaux de son présent que les flics reprochent essentiellement à Christophe.

La vie reprend son cours, tant bien que mal. Quant aux jardins, ils offrent encore le secours de leurs cycles régénérateurs. Mais une blessure s'est rouverte, si vive dans les silences accrus du conteur, dans la pudeur inoubliable de ses sourires.

Les cendres de notre ami et camarade émaillent le pied moussu d'un châtaignier tutélaire.

William

\* Remerciements aux personnes qui ont contribué par leurs témoignages et souvenirs à la rédaction de cet hommage, tout particulièrement à Monique.

# DÉFENDRE LES CADA ?

## BIEN SÛR, MAIS EN RESTANT CRITIQUES ET LUCIDES

Nous avons tous en tête les offensives musclées des nervis de la mouvance « facho, catho-tradi, vieille France et badernes en uniforme » contre les projets associatifs et municipaux d'implantation de centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) dans des petites communes rurales. A Callac, dans les Côtes d'Armor, l'offensive a été telle, avec en prime un déferlement d'attaques antisémites contre son promoteur, que le projet a été abandonné. A Saint-Brévin (Loire-Atlantique) en revanche, et malgré le fait que les nervis aient franchis un pas supplémentaire en incendiant la maison du maire l'amenant à démissionner de son mandat, la contre-offensive s'est installée soutenant la nouvelle maire qui ne veut pas lâcher le projet. A Belâbre (Indre) non plus, les manifestations d'une coalition de groupuscules fascistes dont Reconquête de Zemmour contre le projet de Cadac soutenu par la mairie et des associations berrichonnes n'ont pas fait reculer ceux des habitants qui entendent manifester leur solidarité vis-à-vis des demandeurs d'asiles.

### QUE SONT LES CADA ?

Les centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) ont pour mission d'héberger et d'accompagner socialement et administrativement celles et ceux qui se trouvent sur le territoire français. Au bout d'un an ils sont soit « régularisés » pour un temps et retrouvent le droit de travailler qu'ils n'avaient pas, soit ils sont expulsés. Ils sont la continuation de structures créées dans les années 1970 pour accueillir des Chiliens pourchassés par le régime fasciste de Pinochet ou des boat peoples asiatiques fuyant les nouveaux régimes après la victoire du Viet Minh sur l'armée américaine. Par la suite, le nombre de gens persécutés fuyant leur pays d'origine ne s'est jamais tari du fait de la multiplication des guerres et des dictatures de par le monde. A noter que la plupart de ces guerres ne sont que le reflet de celles que les grands impérialismes se mènent loin de leur sol par belligérants lointains interposés et que les dictatures, elles aussi, ont été installées ou soutenues par ces impérialismes. A l'heure actuelle et selon la Cimade, le dispositif CADA peut accueillir 50 000 des 140 000 personnes ayant déposé une demande d'asile dans environ 400 centres. Chacune d'entre elle touche la royale somme de 6,80 euros par jour pour survivre, un couple sans enfant 10,37 euros, avec un enfant 12,81 euros !

### LE CAS DE BELÂBRE

Belâbre se caractérise par des volets fermés qui s'égrènent tout au long de ce bourg à la limite de l'Indre et de la Vienne. Maisons inoccupées et à vendre après le décès du dernier habitant ou résidences secondaires occupées quelques semaines par an, de préférence l'été. Ici, la désertification rurale n'est pas un vain mot. Le village qui comptait 1600 habitants après la seconde guerre mondiale n'en dénombre plus que 900 aujourd'hui y compris certains qui s'y domicilient sans y habiter. L'indice de vieillissement y est particulièrement élevé : 45 % ont plus de 65 ans. Une situation propice donc à générer frustration, amertume et

inquiétude pour l'avenir, autant d'ingrédients qui peuvent facilement se transformer en rejet puis en haine d'un bouc émissaire imaginaire soupçonné de vouloir profiter de ce déclin pour s'emparer d'un espace laissé à l'abandon et remplacer les « français de souche ». C'est précisément ce que cherchent à faire des militants nationalistes auto proclamés « français de souche », des partisans de Zemmour, des adeptes proclamés du fascisme, bref ce qu'on appelle la fachosphère. Si vous laissez un cadac s'ouvrir « vous allez livrer au hasard de mauvaises rencontres les enfants de nos écoles et les joggeuses de notre forêt ? Allez-vous prétendre que vous êtes certains que des éléments criminels ne seraient pas en train de les épier pour les massacrer ? Ils auront toute la journée pour les observer et toute la forêt pour agir » résume l'association des maires pour le bien commun à la pointe de cette offensive anti CADA.

Comment lutter contre ces escroqueries racistes ? Il ne suffit sans doute pas de dire oui aux CADA car ces derniers ne sont pas sans contradictions.

### CADA CI, CADA LÀ

Ils sont financés par l'Etat et gérés, sous l'autorité de la Préfecture, soit par des associations dites caritatives locales ou nationales (composés de bénévoles ou de salariés, comme France terre d'asile ou la Cimade) et, pour les plus grosses structures, par des entreprises privées choisies sur appel d'offre, qui trouve là un moyen de faire du business. Pour ces dernières il s'agit là d'un véritable marché : par exemple la société Adoma qui gérait dans les années 1970-80 les tristement célèbres foyers Sonacotra pour les travailleurs migrants célibataires dans des conditions les rapprochant plus des marchands de sommeil que de bailleurs de logements sociaux, a pallié la diminution de sa clientèle en se reconvertissant dans l'« accueil » de réfugiés. Mais les CADA peuvent être aussi le fruit de la démarche d'une simple commune épaulée par des associations de bénévoles solidaires des migrants. Ce qui a été le cas des projets de Callac,

de Saint-Brévin ou de Belâbre ou antérieurement dans le Limousin ou le Berry. Et c'est celles-là que nous soutenons, mais pas au prix de ne pas poser quelques questions.

Comme nous le disions déjà dans un article d'avril 2016 de Courant alternatif (1), tout n'est pas fait du même bois dans ces projets.

Pourquoi l'Etat accepte-t-il d'envoyer une partie des demandeurs d'asile dans de petites villes ou villages ? Parce que dans une grande ville et dans un grand cada le demandeur d'asile peut s'intégrer dans des réseaux de connaissances lui permettant de trouver du travail au noir ; dans un petit village il sera plus facilement contrôlé et moins autonome dans ses possibilités de relations.

Par ailleurs le discours de peur des méchants immigrés violeurs ou terroristes entraîne des réponses et des pratiques souvent ambiguës pour tenter de le contrer. Ici, on cite en exemple untel qui était médecin, ou unetelle institutrice chassées de Syrie ou d'Afghanistan par la guerre ou la dictature. On nous montre tel couple uni par les liens sacrés du mariage avec ses deux beaux enfants qui ont appris si bien et si vite la langue qu'ils réussissent à l'école. Bref des modèles qui ressemblent aux « nôtres » (ou sont censés ressembler). Il vaut mieux être une famille avec enfant ou une femme seule pour attirer la compassion qu'un homme célibataire sans qualification. Et surtout il vaut mieux être blanc (ou presque) du moyen-orient que noir et célibataire de n'importe où. Toutes ces distinctions ne sont jamais assumées ouvertement mais elles crèvent les yeux et sont toujours faites pour la bonne cause, celle de montrer qu'un émigré n'est pas le diable. Pourtant elles démontrent clairement que les questions de classes sont toujours présentes dans la question de l'accueil et du traitement du droit d'asile, y compris et peut-être même surtout dans les pratiques de solidarité. A nous de les y rendre visibles y compris en assumant des oppositions aux organisations humanitaires.

JPD

1 - « Les visions différentes de l'accueil des demandeurs d'asile », CA 259, Avril 2016



## chroniques du contrôle et de la répression

# Big Brother

### « Affaire du 8 décembre » : le chiffrement des communications assimilé à un comportement terroriste

Le 8 décembre 2020 la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ) avait arrêté neuf personnes, soupçonnées d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste criminelle ». Cinq personnes avaient été incarcérées, dont Libre Flot. Celui-ci était surveillé par la DGSJ depuis son retour de Syrie, où il avait combattu en 2017 contre Daesh, aux côtés des YPG du Rojava parmi d'autres militants internationalistes.

Après une grève de la faim de 37 jours, Libre Flot avait finalement été libéré sous bracelet électronique le 8 avril 2022, pour raisons médicales. Il a déposé cette pratique de l'isolement, et a déposé plusieurs recours auprès du tribunal administratif de Versailles. Celui-ci lui a donné raison, en avril 2023. Les deux décisions de prolongation de son isolement ont été reconnues irrégulières. L'État a été condamné à indemniser Libre Flot pour le préjudice subi. Son combat, à lui et à ses camarades, n'est pas terminé puisqu'une seconde plainte, en attente de jugement, a été déposée contre les fouilles à nu illégales et répétées qu'une inculpée a subies en détention provisoire, et il reste à contester la qualification « terroriste » mise en avant par la DGSJ et le juge d'instruction.

L'affaire dite du « 8 décembre » dans laquelle 7 personnes ont été mises en examen pour « association de malfaiteurs terroristes » en décembre 2020 devrait être jugée en octobre 2023. Ce sera le premier procès antiterroriste visant « l'ultra-gauche » depuis le fiasco de l'affaire Tarnac.

L'accusation de terrorisme est rejetée avec force par les inculpés. Ces derniers dénoncent un procès politique, une instruction à charge et une absence de preuves. Ils et elles pointent en particulier des propos décontextualisés et l'utilisation à charge de faits anodins (pratiques sportives, numériques, lectures et musiques écoutées...). Les pratiques numériques des inculpés – au premier rang desquelles l'utilisation de messageries chiffrées grand public – sont instrumentalisées par la DGSJ et le juge instruisant l'affaire comme « preuves » d'une soi-disant « clandestinité » venant révéler l'existence d'un projet terroriste inconnu. De son côté la police reconnaît qu'à la fin de l'instruction – et dix mois de surveillance intensive – aucun « projet précis » n'a été identifié.

Rendez-vous en octobre 2023 !

Source : [Laquadrature.net](http://Laquadrature.net)

### Au Sénégal, des armes françaises utilisées pour tirer sur la population

Au Sénégal, un soulèvement est en cours contre le président autoritaire Macky Sall. Au pouvoir dans ce pays d'Afrique de l'Ouest depuis 2012, le chef d'État veut se maintenir à la tête du Sénégal par un troisième mandat en 2024, et a fait emprisonner son principal opposant, Ousmane Sonko, accusé de « corruption de la jeunesse ». Face à ce coup de force et sur fond de crise sociale aiguë, la population se révolte depuis plusieurs semaines. La police et l'armée du Sénégal répriment très violemment les manifestations. Amnesty International recense la mort d'au moins vingt-trois personnes, dont 3 enfants, lors des manifestations des 1er et 2 juin 2023. Depuis le 1er juin, 390 personnes ont été blessées d'après la Croix-Rouge sénégalaise. Entre autres actes inqualifiables, les forces de l'ordre sénégalaises ont utilisé des civils pour se protéger des jets de pierres. Ces derniers jours plusieurs personnes, y compris extérieures aux manifestations, ont été touchées par des tirs d'armes à feu. La police et ses auxiliaires pro-gouvernement utilisent autant des balles réelles que des armes du maintien de l'ordre pour écraser la contestation. Parmi les munitions utilisées, la plupart sont fabriquées ... en France. Le 23 mai, au début du soulèvement, un manifestant sé-

négalais publie un tas de grenades lacrymogènes et explosives ramassées dans la ville de Ziguinchor, au sud du pays. Elles ont été achetées à la France et produites par l'entreprise Alsetex.

Pour tirer ces grenades, les forces de l'ordre du Sénégal utilisent un lanceur 56 fabriqué par la firme Lebel, le nouveau nom de Verney-Carron. Cette entreprise basée à Saint-Étienne fabriquait le célèbre Flash-Ball. Un média sénégalais montre également la police utiliser une batterie de lanceurs Cougar, les mêmes que ceux utilisés par la police française, mais assemblés pour tirer des rafales de grenades simultanément. Plusieurs reporters sénégalais évoquent l'usage de grenades explosives GM2L, des armes de guerre, les mêmes qui ont été massivement tirées à Sainte-Soline récemment ... La vente d'armes françaises est un business lucratif. En février dernier, le ministre des armées Sébastien Lecornu annonçait la vente d'équipement militaire au Sénégal lors d'un passage à Dakar, dans le cadre d'une tournée africaine.

Sources : [Contre-attaque](#), [Streetpress](#), etc.

### Des policiers tortionnaires en jugement

Pendant trois jours, du 31 mai au 2 juin au tribunal de Bobigny, les six policiers de la Brigade territoriale de contact (BTC) du quartier des Quatre-Chemins de Pantin, jugés pour violences volontaires, faux en écriture publique et perquisition illégale. Du lourd ? Mais pas autant que cela aurait pu être !

De nombreux faits de violences gravissimes leur sont reprochés. L'un, surnommé « le dictateur », a fracassé la main d'un jeune gardé à vue au sein même du commissariat de Pantin. Un autre est surnommé « l'électricien » pour son goût à électrocuter ses victimes à coups de pistolet à impulsion électrique. Un autre encore, surnommé « le violent » a notamment porté « trois coups de poing au thorax d'un gardien d'immeuble qui descendait ses poubelles ». La liste est longue : « Bras cassé, passage à tabac, détention de stupéfiants et d'armes, rackets, insultes, perquisi-

tions illégales... ». Le parquet de Bobigny a saisi l'IGPN le 24 avril 2020, l'enquête qui s'en suit est accablante. Des pratiques de tortures et d'humiliation ... Des actes de barbarie commis par des criminels en uniforme. Mais seul un tiers des faits rapportés à l'IGPN ont été poursuivis devant le tribunal. Le procureur n'estimant pas nécessaire de poursuivre l'ensemble des faits reprochés prétextant un manque de preuve... Hypocrisie totale dans la mesure où aucune instruction n'a été ouverte pour recueillir ces preuves tant attendues ! « Aucun placement sur écoute des policiers, aucune perquisition, aucune exploitation de la géolocalisation des téléphones n'ont été décidés par le parquet au cours de l'enquête ». Et celui-ci s'étonne de ne pas disposer de preuves... Le ministère public n'a pourtant aucun mal à déployer des moyens de surveillance dignes de l'anti-terrorisme contre

les écologistes, mais quand il s'agit de protéger des policiers tortionnaires, l'indulgence est complice. Quant à la défense, elle a crié au complot anti-flic. Un « complot fomenté d'une part par des jeunes des cités qui voudraient trafiquer tranquillement « et faire tomber la police par le même coup » (...) Et de l'autre, par des gardiens de la paix « jaloux » des chiffres d'arrestations de cette brigade ». Le parquet demande une peine de 6 mois ferme pour « le violent » (18 mois dont 12 avec sursis et 5 ans d'interdiction professionnelle), un an de sursis pour le « dictateur », et 6 mois de sursis pour « l'électricien » et le quatrième policier. La relaxe a été requise pour les deux derniers policiers. Des peines donc minimes... Décision le 14 septembre.

Source : [Médiapart.fr](http://Médiapart.fr)

# Big Brother

# Brother

## Transformer les objets connectés en mouchards : la surenchère sécuritaire du gouvernement

« Le projet de loi « orientation et programmation du ministère de la Justice 2023-2027 a commencé à être discuté au Sénat (...) »

Au milieu de dispositions qui visent à éterniser pêle-mêle les interventions à distance des médecins en cas de prolongation de la garde à vue et des interprètes dès le début de la garde à vue, ou l'extension des possibilités de perquisitions de nuit à des crimes de droit commun, est créé un nouvel outil d'enquête permettant d'activer, à distance, les appareils électroniques d'une personne à son insu pour obtenir sa géolocalisation en temps réel ou capter des images et des sons. En clair, il s'agira par exemple pour les enquêteurs judiciaires de géolocaliser une voiture en temps réel à partir de son système informatique, d'écouter et enregistrer tout ce qui se dit autour du micro d'un téléphone même sans appel en cours, ou encore d'activer la caméra d'un ordinateur pour filmer ce qui est dans le champ de l'objectif, même si elle n'est pas allumée par son propriétaire. Techniquement, les policiers exploiteront les failles de sécurité de ces appareils (notamment, s'ils ne sont pas mis à jour en y accédant, ou à distance) pour installer un logiciel qui permet d'en prendre le contrôle et transformer vos outils, ceux de vos proches ou de différents lieux en mouchards (...).

Si ce texte était définitivement adopté, cela

démultiplierait dangereusement les possibilités d'intrusion policière, en transformant tous nos outils informatiques en potentiels espions.

Il est, à cet égard, particulièrement inquiétant de voir consacrer le droit pour l'Etat d'utiliser les failles de sécurité des logiciels ou matériels utilisés plutôt que de s'attacher à les protéger en informant de l'existence de ces failles pour y apporter des remèdes.

Les services de police et de renseignement disposent pourtant déjà d'outils extrêmement intrusifs : installation de mouchards dans les domiciles ou les voitures (balises GPS, caméras de vidéosurveillance, micros de sonorisation), extraction des informations d'un ordinateur ou d'un téléphone par exemple et mise en oeuvre d'enregistreurs d'écran ou de frappes de clavier (keylogger). Ces possibilités très larges, particulièrement attentatoires à la vie privée, sont déjà détournées et utilisées pour surveiller des militant-es (comme dans la lutte du Carnet, dans l'opposition aux mégabassines, dans les lieux militants de Dijon, ou dans les photocopieuses de lieux anars, etc.) (...).

Source : extrait du communiqué du 31 mai 2023 de l'observatoire des Libertés et du numérique qui regroupe, entre autres, la LDH, le Syndicat des Avocats de France, le Syndicat de la Magistrature, la Quadrature du Net.



## Amendes pour casserolades

Des manifestant-es dijonnais-es et dans bien d'autres villes, ont reçu des "amendes forfaitaires délictuelles" (AFD) de 68€ pour avoir fait du bruit avec un ustensile de cuisine lors d'une manif. Amendes automatisées attribuées par vidéosurveillance car ils n'ont fait l'objet d'aucune interpellation par les forces de l'ordre. La Défenseure des droits vient justement de rendre une décision le 31/05/2023 demandant la suppression de ces AFD. A suivre

## Enquête sur la formation de la police française au lance-grenades Cougar

Arme centrale du maintien de l'ordre en France, le lance-grenades Cougar est en théorie conçu pour éviter des blessures par impact. Il faut pour cela respecter un certain angle de tir, prévu par son fabricant, le français Alsetex.

Le Monde a pu consulter des documents internes de la police nationale et de la gendarmerie, a analysé les images de 331 tirs réalisés par des policiers et des gendarmes et a réalisé une modélisation 3D du comportement d'un tir de lance-grenades Cougar. Ce travail révèle que les fonctionnaires de police français sont formés à effectuer des tirs non respectueux des normes d'utilisation du fabricant, et prennent ainsi régulièrement le risque de blesser, voire de tuer.

Source : [Lemonde.fr/vidéo](https://www.lemonde.fr/vidéo)

## Jeux Olympiques : Le gouvernement veut déporter en masse les personnes sans abris loin de Paris

Le gouvernement souhaite «débarrasser» la capitale de ses populations les plus précaires en les envoyant dans des «sas régionaux», afin de privilégier la clientèle riche des Jeux Olympiques. Depuis le mois de mars, les préfets sont sollicités par le gouvernement pour créer des «sas d'accueil temporaires régionaux» afin de «désengorger les centres d'hébergements» d'Île-de-France. En clair, éloigner les sans-abri de la capitale. Comme si le nombre d'hébergements d'urgence était suffisant dans le reste de la France... Combien de personnes, passent déjà leur journée en attente sur la ligne téléphonique du 115 dans l'espoir de trouver un toit pour la nuit ? En Île-de-France, ce sont 55.845 personnes en moyenne qui sont hébergées à l'hôtel via le 115. Et qui vivent dans la peur constante de voir leur hébergement prendre fin du jour au lendemain. En France, 330.000 per-

sonnes se trouvent sans domicile en 2023. Une augmentation de 130% depuis 2012 selon la fondation Abbé Pierre. En prévision de l'afflux de touristes venu-es du monde entier pour les jeux Olympiques durant l'été 2024, le gouvernement se prépare à mettre fin aux partenariats de nombreux hôtels comme hébergements d'urgence. En effet, des conventions avaient été signées entre des établissements hôteliers et l'État pour accueillir des familles mises à l'abri par le 115, pendant la période du Covid. Des conventions qui ont également permis à des nombreux-ses hôtelier-es de maintenir leur activité grâce aux aides financières de l'État. Maintenant que le tourisme a repris, les places d'hébergement d'urgences disparaissent dans les hôtels. 5000 chambres destinées à l'hébergement d'urgence ont ainsi été perdues note la députée Maud Gatel. Et à défaut de structures d'accueil pé-

rennes et dignes, des milliers de personnes se retrouvent chaque jour à la rue. Environ 15 millions de touristes sont attendu-es pour les Jeux Olympiques 2024, un événement dont on sait déjà qu'il est une aberration tant sociale qu'écologique. Mais toujours plus loin dans le mépris des droits humains, le gouvernement veut déplacer de force 500 personnes par mois en région, en évacuant campements, squats et hôtels sociaux. Des milliers de personnes, déjà en situation de grande précarité et d'isolement, vont ainsi être contraintes d'être déplacées, sans leur consentement. Les grands événements sportifs sont toujours l'occasion pour les gouvernements de pratiquer des politiques d'exclusion d'une violence extrême. Paris 2024, ne sera pas une exception !

Source : [Contre-attaque](#)

# FOYERS : INVISIBILISER LES MIGRANTS

Le foyer Branly à Montreuil doit être démolé pour être rénové. C'est un foyer de travailleurs migrants, donc des hommes seuls (en France), majoritairement maliens, mais aussi d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Un comité de soutien s'est créé à l'appel du comité des résidents. Des rassemblements ont eu lieu, à l'inauguration officielle d'un foyer et devant la mairie.

(1) Dans le cadre du « grand Paris », il y a une métropole, Paris intra-muros, et des territoires (avec des indigènes?), qui regroupent les communes de banlieue incluses dans le grand Paris. Est Ensemble comprend 9 communes.

Le foyer comporte actuellement 195 lits officiels. Dans le cadre de la « mixité sociale », le nouveau foyer comportera 135 mini-studios et des appartements suffisamment grands pour accueillir des familles. Les résidents ont posé 5 revendications quand ils ont connu (tardivement évidemment) le projet : que les titulaires de lits âgés puissent transmettre leur contrat à quelqu'un de la famille, que des colocations soient possibles sur les appartements (certes analphabètes, ils ont bien repéré qu'il manquait 60 places), qu'une porte accessible aux personnes âgées et aux invalides soit posée durant les travaux, qu'un parking soit réservé durant ce même temps pour ceux qui travaillent avec leur voiture (nettoyage), et qu'on propose un relogement aux surnuméraires en situation régulière (il y a environ 250 surnuméraires, avec ou sans papiers). Ces revendications ont été posées en avril, les travaux étant censés commencer le 1er juin. C'était 5 revendications de trop. La réponse : vigiles pour bloquer le parking actuel, et l'ensemble des casiers ont été éventrés et toutes leurs affaires jetées par terre.

Le comité de pilotage du projet comprend Adoma (l'ancien Sonacotra), la Préfecture, la mairie de Montreuil (communiste), Est Ensemble (le territoire (1))... Bien sûr, les résidents n'y ont jamais été invités. Manquerait plus que ça qu'on demande leur avis aux intéressés ! Une enquête sociale était prévue pour savoir qui méritait d'être relogé. Les résidents l'ont boycottée. Ils espéraient que ce soit un moyen de pression, cette enquête étant obligatoire avant le démarrage des travaux. Mais bon, la loi ne s'im-

pose pas à tous, tout le monde sait ça. En fait, comme ailleurs, il ne s'agit pas seulement d'une grosse rénovation. Les foyers de travailleurs migrants sont transformés en résidences sociales, offre de logements temporaires pour les personnes en grande difficulté. Les travailleurs sont donc maintenant des personnes en grande difficulté, de surcroît pas forcément des migrants. Ceci explique que seulement 135 lits soient proposés. Il faut mixer, installer des familles, par définition pas présentes dans les foyers de travailleurs migrants. Et c'est bien pourquoi on refuse aux 60 titulaires évincés par le projet la possibilité d'une colocation dans des appartements suffisamment grands. « C'est contraire au projet social ». C'est pourquoi aussi la transmission du contrat à un membre de la famille est refusée : les organismes sociaux cofinanceurs prétendent loger qui ils veulent où ils veulent.

Ceci fait partie du « plan de traitement des foyers de travailleurs migrants », un plan national mis en place en 1997. Au départ, c'était un plan quinquennal. Un quart de siècle plus tard, l'opération n'est toujours pas terminée. Il reste par exemple 19 foyers à transformer rien qu'en Seine Saint Denis. Soi-disant, il s'agit de permettre une autonomisation du logement et de ses habitants. En réalité, en prétendant lutter contre le communautarisme, il s'agit de s'attaquer aux pratiques culturelles musulmanes et de casser les solidarités. Les foyers actuels ont certes plusieurs lits par chambre, mais ils offrent des espaces collectifs importants : cantine où les résidents organisent eux-mêmes leur cuisine collective (ce qui permet de faire manger tout le monde, même ceux qui n'ont rien), cafeteria, espaces de commerce informel (épis de maïs, cigarettes, savon, boissons...), salles de prières, salles de réunions. Aucun espace collectif n'est prévu dans les résidences sociales. Tu arrives, tu rentres dans ta chambre et tu fermes ta porte, et c'est tout. Tu ne peux aller nulle part. C'est ça, l'intégration. Pas même un endroit pour cuisiner. Ce sont des foyers prison : contrôle des entrées et sorties, une seule

clef par résident, droit pour le gérant de pénétrer dans les chambres à tout moment. On pourrait croire que le passage de foyer à résidence leur donnerait au moins le statut de locataire, vieille revendication qui date de la grève des foyers Sonacotra dans les années 70, mais non, toujours pas. Illustration de la précarité de leur statut, les expulsions de ces résidences se multiplient : il suffit en effet d'héberger son frère ou son fils pour être accusé de sur-occupation, motif suffisant d'expulsion immédiate.

Le prétexte qui est pris pour légitimer ces mesures, c'est la dégradation matérielle des foyers. Cette dégradation n'est que partiellement le résultat de la suroccupation. Elle est d'abord le résultat de l'absence d'entretien et de travaux pendant des décennies, malgré les revendications des résidents. Et si sur-occupation il y a, c'est à cause de l'impossibilité pour beaucoup de travailleurs immigrés de se loger. C'est vrai que la rue, c'est beaucoup plus hygiénique, c'est au grand air au moins.

Cerise sur le gâteau en ce qui concerne le foyer Branly : l'opération devrait être rentable. On démolit les espaces collectifs et le parking pour construire le nouveau foyer (pardon, la nouvelle résidence) à la place, et ensuite on détruira l'ancien foyer pour revendre le terrain dans un quartier en pleine gentrification. Bon, pour la non artificialisation des sols, on ira planter quelques arbres rabougris ailleurs, histoire d'oublier les splendides arbres qui vont être arrachés.

Tout le monde se doute que les foyers sont détruits dans le cadre de la chasse aux sans papiers, au profit de résidences dont l'accès leur sera très difficile. Mais en fait, ça va bien au-delà. Il s'agit de casser les solidarités existantes, de détruire tout collectif, architecturalement et juridiquement. Aucun foyer n'a été détruit sans résistance, avec parfois quelques concessions obtenues (en matière de logement des « surnuméraires » par exemple). Mais tous les moyens sont bons pour que la philosophie du projet soit imposée. Et quand il s'agit d'Africains, les moyens les plus brutaux et éventuellement illégaux sont utilisés.

Sylvie



# LA SITUATION EN IRAN ET DANS L'EXIL IRANIEN : interview d'un camarade iranien

Deuxième partie de l'entretien avec un camarade iranien. Nous avons quitté B. au moment où il expliquait la situation de l'opposition monarchiste en exil. Le texte entre [] correspond à nos ajouts.

## Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OPMI)

Ideologiquement c'est un mélange d'anti-impérialisme marxisant et d'islamisme des Frères Musulmans en version chiite. Ils ont été formés par les Frères Musulmans égyptiens (sunnites). Khamenei l'actuel guide suprême, a lui, traduit et diffusé certains de leurs livres.

L'OMPI (créée en 1965) était puissante en Iran avant la révolution et à ses débuts. Elle a été très liée au régime de la république islamique d'Iran avant de s'en séparer (attentats, assassinats de personnalités politiques religieuses...) et d'être brutalement réprimée en 1981-1982.

Des dizaines de milliers d'entre eux [dont le couple dirigeant Massoud et Maryam Rajavi] se sont exilés et se sont réfugiés en Irak. Ils ont pu y créer une ville avec un camp militaire, avec des armes lourdes (camp Ashraf). Ils ont combattu du côté irakien durant la guerre de 1980-1989 contre l'Iran.

Après la première guerre du Golfe (août 1990-février 1991) et l'embargo pétrolier contre l'Irak, ils ont permis à l'Irak de contourner l'embargo sur les ventes de pétrole, en créant à Dubaï des sociétés qui vendaient clandestinement le pétrole irakien.

Ils se sont ainsi enrichis et sont devenus une véritable puissance financière. Ils ont investi dans l'immobilier dans de nombreuses villes d'Europe (à Paris, leur colonie est derrière le Stade de France) et ont créé en 2013 une petite ville à eux en Albanie (Ashraf 3) qui leur sert de quartier général. Actuellement, c'est une véritable secte politico-religieuse dirigée par Maryam Radjavi, la veuve du dirigeant historique.

Comme les monarchistes, ils peuvent organiser des réunions internationales avec des personnalités connues, comme Mike Pompeo (ancien directeur de la CIA et Secrétaire d'État de Trump) qu'ils paient 25 000 \$ par conférence.

En Europe, ils ne participent à aucune des manifs communes de l'exil. Ils organisent leurs propres rassemblements en payant des exilés de Lyon (200 € généralement) ou de Suède (ils arrivent à remplir 5 bus) pour faire foule en agitant leur drapeau dans leurs rassemblements à Paris.

Leur idéologie paramilitaire, leur fonctionnement sectaire, leur islamisme réactionnaire – après 40 ans d'exil à Paris, leurs femmes n'ont toujours pas le droit d'enlever leur voile – ne peuvent pas plaire à une révolte qui a pour mot d'ordre « Femmes, Vie, Liberté ».

Ils pensent que leur argent les rend puissants, mais comme disait en substance Vic-

tor Hugo, « Personne ne peut arrêter une idée dont le temps est arrivé ».

L'OPMI prétend être très présente en Iran – plus de 40 000 –, mais c'est faux car personne ne les a vu dans la révolution. Comme en plus ils se sont battus du côté irakien pendant la guerre, ils sont très mal vus par la population.

## La gauche et les républicains

Il n'existe plus d'organisations de gauche réellement actives dans l'exil, qu'il s'agisse du Tudeh [parti communiste créé en 1941, suite à l'occupation anglo-soviétique de l'Iran] ou de l'extrême-gauche. Les militants ont vieilli, et il n'y a pas eu de renouvellement. Il existe des petits groupes mais leur activité est surtout théorique.

Avec la révolution, des personnalités de l'exil ont été contentes d'être invitées et de courir les plateaux télé. On les trouve sympathiques, on peut les soutenir, mais ce n'est pas une organisation. Car la politique ce n'est pas cela : c'est de la pratique, c'est créer un comité, organiser quelque chose de concret.

Des jeunes ont tenté de créer un mouvement politique de gauche il y a deux ans, mais il y a eu de nombreux débats et désaccords. C'est le problème de la gauche : on continue sur nos désaccords et l'ennemi en face va peut-être gagner.

J'ai récemment participé à une rencontre en ligne. Il y avait 5 000 inscrits et cela a beaucoup parlé de Karl Kautsky... J'ai pris la parole pour dire que l'important n'est pas de revenir sur les débats d'il y a un siècle mais d'agir sur la réalité actuelle. Les tendances qu'on trouvait dans cette discussion étaient celles de l'altermondialisme, de l'éco-socialisme, des insoumis. Ce n'est plus une gauche léniniste, mais plutôt proche de ce qui existe en Amérique Latine avec Lula.

## Les organisations politiques de gauche en Iran

Le mouvement déclenché en septembre est la continuité d'un mouvement social inscrit dans la durée fait de mobilisations, de révoltes avec des morts. Il est profondément révolutionnaire, mais il manque une traduction politique pour créer un rapport de force politique dans le pays.

Le problème, c'est qu'il n'y a plus rien comme partis politiques de gauche (ou de droite) en Iran. En 40 ans de dictature, le Tudeh a été exterminé, les groupes d'extrême-gauche ont été laminés.

Durant le mouvement, les républicains, les progressistes, les intellectuels, les gens de gauche qui restent ne se sont pas exprimés et n'ont pas participé, du fait de la représ-

sion. Mais en revanche les travailleurs iraniens (les syndicats sont interdits) se sont mis en grève et ont manifesté.

Face à ce vide politique, il commence à exister des discussions pour créer des comités de quartier. Des appels et des textes ont circulé entre des petits groupes de lutte auto-organisés pour se réunir et créer quelque chose.

Certains pensent à maintenant à recréer des organisations politiques, mais le problème c'est qu'elles seront clandestines avec tous les problèmes que cela pose. Mais je n'ai pas eu d'informations plus récentes (fin mai).

Dans les relations entre l'exil et l'Iran ma position est claire : je suis contre toutes les organisations qui sont à l'extérieur de l'Iran et donnent des ordres aux iraniens, car c'est celui qui se révolte dans la rue qui a le droit de penser l'avenir, c'est lui qui est face aux balles, pas moi. Donc moralement ou politiquement, je n'ai aucun droit de leur dire quoi faire.

## Plusieurs manifestations ont eu lieu à Lyon. Comment cela s'est-il mis en place ?

Entre septembre et janvier, des manifestations mensuelles ont été organisées à Lyon réunissant 200 à 300 personnes. Une manifestation nationale s'y s'est déroulée en janvier 2023 suite au suicide de Mohammad Moradi, étudiant iranien à Lyon. Elle a réuni un millier de personnes.

Dès le deuxième jour de manifestation en Iran, on s'est dit qu'il fallait manifester. La première manif lyonnaise a été organisée par quelques individus, puis d'autres iraniens nous ont rejoints.

Dans nos rassemblements, où le monde pouvait venir, il y avait un micro libre car les gens ont besoin de parler même s'ils disent n'importe quoi ou si ce ne sont pas mes idées.

Ainsi, je suis contre le drapeau monarchiste mais je ne me vois pas leur interdire. Parce que dans la politique et la réalité cela va changer. Car celui qui vient avec le drapeau monarchiste aujourd'hui, peut changer d'idée avec les discussions.

L'équipe était plutôt de gauche. Il y a un groupe d'étudiants et d'anciens étudiants iraniens de Lyon avec lequel nous avons eu beaucoup de problèmes car il a essayé d'imposer toute une série d'interdictions au collectif.

Lors de notre premier rassemblement, une vieille dame de « Femmes Solidaires » (une association féministe réformatrice et laïque) a pris la parole pour défendre le mouvement des femmes iraniennes contre l'oppression religieuse tout en critiquant les courants pro-voile en France.

Ils ont dit qu'elle était d'extrême-droite et qu'il ne fallait pas parler de la question du voile en France dans nos manifs, pas plus que de la fermeture de l'ambassade d'Iran en France, ni du gel des avoirs des Pasdarans à l'étranger.

Après des discussions houleuses, ils sont partis.

C'est un problème d'une partie de la gauche iranienne, qui croit encore que le régime iranien est anti-impérialiste et anti-américain, alors qu'il a des relations suivies avec les USA mais des intérêts différents. Ils sont aussi libéraux que les dirigeants américains. Ses élites continuent d'envoyer leurs enfants étudier aux USA. C'est le cas de Masume Ebketar, ancienne porte-parole des étudiants durant la prise d'otages de 1979, deux fois vice-présidente de l'Iran (1997-2005 et 2013-2017) dont le fils a étudié aux États-Unis à partir de 2015. C'est aussi le cas du neveu de Khomeini qui y vit.

#### En France qui vient dans les manifs ?

Ce sont majoritairement des iraniens et quelques français. Des gens normaux, des familles, des militants, beaucoup de femmes.

Il y avait rapidement une forte présence monarchiste, qui donnait l'impression d'une force organisée, et qui a attiré du monde car les gens se disaient « si le fils du Shah peut faire tomber le régime, je le soutiens même si je ne suis pas monarchiste ».

La gauche et les républicains iraniens ne comprennent pas qu'il faut s'organiser et avoir des propositions face à ces organisations riches, dont la plus présentable est la monarchiste. Ceux-ci mettent en avant comme modèles les monarchies démocratiques et constitutionnelles qui existent dans le monde (anglaise, belge...) et marquent des points.

#### Quel a été le soutien de la gauche française au sens large ?

Un retour en arrière s'impose. Je suis arrivé en France en 2013 et j'ai rencontré en manif des membres du Parti de Gauche (ancêtre de LFI) avec qui j'ai milité sur les questions internationales.

En 2019, j'ai participé à la réunion destinée à établir la stratégie électorale de LFI, afin de conquérir les quartiers populaires et aussi les jeunes urbains.

Pour moi cela voulait dire conquérir les bobos du canal St Martin et les jeunes des cités. Cette stratégie ignorait les travailleurs.

Le guide suprême de LFI m'a répondu que la question ne se posait pas car les travailleurs et les syndicalistes étaient obligés de voter Mélenchon. Alors que non, les travailleurs votent pour le FN.

Il y avait une ligne pro-russe pro-Chavez et Lula et quand Obono et les autres sont arrivés, il y a eu en plus une ligne décoloniale, islamistophile. Et, LFI a participé à la manif contre l'islamophobie, fin 2019. Je n'y trouvais plus ma place car je veux défendre les droits humains de manière universelle. Je les ai donc quittés en gardant des contacts.

Quand le mouvement a commencé en Iran, j'ai contacté Manuel Bompard. Comme les députés de droite organisaient une réunion avec les monarchistes à l'Assemblée, il fallait donc que la gauche prenne position rapidement pour soutenir la révolte et organiser des réunions avec la gauche iranienne.

Bompard n'a jamais répondu et LFI n'a jamais soutenu les manifestations des opposants iraniens en France car ils sont dans une démarche clientéliste électoraliste.

Selon nous, il fallait d'une part, geler les avoirs des Pasdarans et du régime

et d'autre part obtenir la fermeture de l'ambassade d'Iran. Celle-ci sert à surveiller et à espionner l'exil et les services secrets font pression sur les familles en Iran.

Mais une partie de la gauche refuse ce genre d'initiatives car elles sont aussi portées par les États-Unis, et pour eux, tout ce qui semble venir des États-Unis est forcément mauvais. On l'a également vu pour les sanctions contre la Russie.

Sandrine Rousseau (EELV) et Manon Aubry (LFI) ont été huées le dimanche 2 octobre 2022 à une des manifs de soutien à la révolution. C'est normal car elles ont choisi d'être du côté de l'islam politique et cela les iraniens de l'exil n'en veulent pas.

À Lyon, le maire a refusé de venir aux rassemblements (alors qu'il était très présent pour l'Ukraine). C'est normal car il est très proche de Piolle, le maire de Grenoble. Leurs idées sur l'islam et sur le voile les empêchent donc de venir à une manifestation d'iraniens qui soutiennent les femmes qui refusent l'obligation du port du voile. Cependant des élu-es vertes ont été présentes. La question est donc complexe.

Les trotskistes du NPA ont participé à certaines manifestations et ont aussi organisé des réunions publiques de soutien.

Les libertaires n'ont rien organisé et on ne les a pas beaucoup vu dans les manifs. Il sont dans la même problématique que la gauche. Avant ils disaient « Ni Dieu, ni maître » mais actuellement, ils acceptent les dieux et les maîtres. Comment peut-on être chrétien et anarchiste ? Pour moi c'est inacceptable tout comme être pro-islam et anar.

Plus largement, c'est une position néo-colonialiste de certains militants qui pensent que l'émancipation, ce n'est pas pour les femmes des quartiers et des banlieues. Pour moi, toutes les femmes, de tous les pays, de toutes les cultures veulent l'émancipation. Qui veut être prisonnière de quoi que ce soit ?

On ne peut pas dire que la liberté c'est bien pour moi qui vit en France et le refuser à un iranien ou un sénégalais qui devrait continuer avec sa culture. S'il y a dans un certain nombre de pays africains des actions terribles contre les femmes, il faudrait laisser faire parce que ce serait leur culture ? Depuis quand la culture est quelque chose qu'on met plus haut que le droit universel à la liberté ?

C'est un problème de l'anarchisme actuel et il n'y a pas de débat sur ces questions. Or comment peut-on vivre en tant que militant politique sans pouvoir lire, débattre, critiquer ?

Olive Oyl et Eugene the Jeep



Lyon, Manifestation le 8 janvier 2023